



PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR



Bilan économique et social 2010

économie


www.insee.fr

- Régions
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les publications

Après deux années de crise économique, Provence-Alpes-Côte d'Azur semble connaître, en 2010, les premiers signes d'une reprise. Sur le marché du travail, l'emploi salarié progresse, même si la hausse est moins prononcée qu'au niveau national. L'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi ralentit et au final le taux de chômage régional s'infléchit à 10,8 % de la population active. Cependant, les effets de l'effondrement passé de l'activité économique persistent. Le chômage de longue durée continue d'augmenter et les allocataires de minima sociaux sont de plus en plus nombreux. Selon les secteurs d'activité, le bilan de l'année 2010 est contrasté. Dans le transport, l'embellie est marquée, tandis que l'hébergement touristique connaît des fortunes diverses. En dépit de récoltes réduites, les résultats du secteur de l'agriculture sont satisfaisants. Dans la construction, malgré des ventes de logements neufs de nouveau en hausse, l'activité recule encore. Le redressement des mises en chantier et la hausse des permis de construire laisse toutefois envisager une stabilisation dans ce secteur.

SOMMAIRE

1. Synthèse.....	1
2010 : vers une sortie de crise	

Activité économique

2. Contexte économique national.....	3
la croissance repart	
3. Démographie d'entreprises.....	5
l'auto-entreprise porte les créations à un niveau historique	
4. Agriculture.....	10
récoltes réduites et reprise des prix agricoles	
5. Construction.....	21
la baisse d'activité se poursuit et semble atteindre un seuil plancher	
6. Commercialisation des logements neufs.....	26
retour au niveau d'avant-crise	
7. Transports.....	29
2010, l'année de convalescence ?	
8. Tourisme.....	34
reprise modérée dans les hôtels, mais baisse dans les campings liée aux intempéries varoises	

Population - Société

9. Démographie.....	42
niveau record de naissances en 2010	
10. Enseignement.....	45
hausse des effectifs scolaires, taux de réussite au baccalauréat en baisse	
11. Emploi salarié.....	48
lent redressement en 2010	
12. Principaux dispositifs de la politique de l'emploi	
non disponible cette année	
13. Marché du travail.....	53
hausse plus modérée en 2010 de la demande d'emploi	
14. Minima sociaux.....	58
dix-huit mois après la mise en place du RSA, le nombre de bénéficiaires continue d'augmenter	

Ce bilan économique et social de l'année 2010 a été réalisé par l'Insee en collaboration avec les organismes suivants :



PRÉFET DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE-D'AZUR



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ALIMENTATION
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORÊT
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR



ÉDUCATION NATIONALE
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET RECHERCHE



Institut National de la Statistique
et des Études Économiques
Provence-Alpes-Côte d'Azur
17 rue Menpenti
13387 Marseille Cedex 10
Tél : 04 91 17 57 57 Fax : 04 91 17 59 60

Directeur de la publication : Renan Duthion
Chef du service Études et Diffusion : Valérie Roux
Rédacteur en chef : Claire Joutard

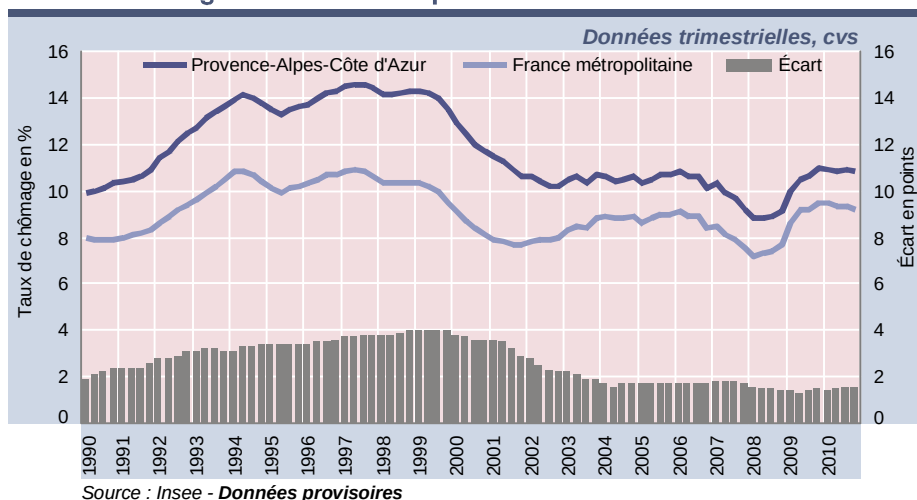
Synthèse : 2010 : vers une sortie de crise

Durant la crise, Provence-Alpes-Côte d'Azur avait mieux résisté que la plupart des régions françaises. En 2010, des signes de redressement sont perceptibles mais la région bénéficie d'une reprise molle.

Paca semble, en effet, connaître les premiers signes d'amélioration sur le marché du travail. L'emploi salarié régional augmente ainsi de 0,5 % sur l'année, contre 0,8 % au niveau national. Cette reprise concerne uniquement les services marchands (+ 1,1 %), tandis que les pertes dans la construction (- 1,4 %) et l'industrie (- 1,5 %) s'atténuent, comme au niveau national. Alors qu'il avait subi la crise de plein fouet depuis mi-2008, l'intérim – qui fait partie des services marchands – est devenu en 2010 le principal moteur de la création d'emplois (+ 15,1 %).

La lente amélioration du marché du travail est confirmée par la moindre hausse des demandeurs d'emploi. Entre décembre 2009 et décembre 2010, le nombre d'inscrits à Pôle emploi en catégories A, B et C augmente de 6,8 % en Provence- Alpes-Côte d'Azur. Bien qu'importante, cette hausse est pourtant inférieure de 10 points à celle de l'année précédente. La situation continue néanmoins de se dégrader fortement pour les seniors et pour les chômeurs de longue durée.

Taux de chômage en Provence-Alpes-Côte d'Azur et écart avec la France



À l'inverse de 2009, le chômage des femmes augmente un peu plus rapidement que celui des hommes, qui bénéficient de la reprise de l'intérim. Au final, le taux de chômage régional parvient à s'infléchir légèrement pour s'établir à 10,8 % de la population active fin 2010.

Conséquence de la crise et du manque de vigueur de la reprise économique, le nombre de bénéficiaires des minima sociaux continue d'augmenter. Après la forte montée en charge du dispositif fin 2009, le nombre d'allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) a continué de progresser tout au long de l'année 2010 pour atteindre 172 600 (soit + 6,4 %). Avec les conjoints et les enfants, c'est près d'une personne sur dix de moins de 65 ans qui vit du RSA en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Selon les secteurs, le bilan de l'année 2010 reste contrasté.

Dans le secteur des transports, l'embellie est plutôt marquée et l'activité régionale progresse par rapport à l'année 2009. Les échanges de marchandises se développent sur route, fleuve, mer et dans les airs. Les passagers empruntent davantage le bateau et un peu moins l'avion. Le marché de l'emploi dans les transports bénéficie de cette reprise (+ 0,3 %).

L'année touristique 2010 est meilleure que la précédente. Dans les hôtels, la fréquentation progresse modérément (+ 2,7 % par rapport à 2009), mais reste inférieure à celle de 2008. Ce début de reprise, localisée principalement sur le littoral des Alpes-Maritimes, est surtout dû au retour de la clientèle étrangère.

La progression de la fréquentation des campings, observée depuis 2006, est pourtant stoppée en 2010, conséquence des intempéries dans l'Est varois.

Après une année 2009 difficile, la situation semble se stabiliser dans l'agriculture.

En baisse depuis une dizaine d'années, la surface agricole utilisée (SAU) des exploitations de la région continue de se réduire. La poursuite du grignotage du territoire agricole et les cessations d'activité liées aux crises de ces dernières années expliquent cette tendance. Cependant, le recul des importations, combiné à une petite récolte, permet aux producteurs une meilleure valorisation de leur production.

Les effets de la crise continuent de se faire sentir dans le secteur de la construction. Le chiffre d'affaires du bâtiment et des travaux publics (BTP) enregistre un nouveau repli (- 7,8 %) et retombe désormais aux niveaux de 2001 et 2002.

Le nombre de mises en chantier est également en baisse (- 10,1 % sur un an).

Des signaux positifs sont pourtant perceptibles sur les marchés de la rénovation et du logement neuf. En 2010, 15 300 logements neufs ont ainsi été vendus dans la région, soit une augmentation de 9,1 % par rapport à 2009, année de reprise dans ce secteur. Ce niveau est comparable à celui d'avant-crise. Confirmant la confiance retrouvée des promoteurs, 15 100 logements ont été mis en vente, soit 48,3 % de plus que l'année précédente. Les stocks disponibles en fin d'année diminuent de 2,8 %.

En 2010, les créations d'entreprises progressent (+ 2,6 %), toujours portées par le succès du régime d'auto-entreprise (+ 7 %). Dans la région, 69 940 entreprises ont ainsi été créées, dont six sur dix par des auto-entrepreneurs. Mais ce résultat doit être relativisé car seule une auto-entreprise sur deux créée au niveau national en 2009 a déclaré un chiffre d'affaires dans l'année.

À l'inverse, hors auto-entreprises, le nombre de créations diminue de nouveau (- 3,0 %). Autre signe d'amélioration, le nombre de défaillances d'entreprises est en légère baisse (- 3,0 %), après une forte augmentation en 2009 (+ 14,9 %).

Bérangère Duploux

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contexte économique national : la croissance repart

En 2010, l'économie française renoue avec la croissance : le produit intérieur brut progresse de 1,5 % en moyenne annuelle, après une chute de 2,7 % en 2009 sans précédent depuis la seconde guerre mondiale. Les flux d'échanges extérieurs rebondissent vivement. L'investissement des entreprises repart à la hausse et leur comportement de stockage apporte un fort soutien à l'activité. La consommation des ménages accélère. À l'inverse, la demande des administrations publiques est affectée par le contrecoup du plan de relance de 2009. Le pouvoir d'achat des ménages ralentit malgré le redémarrage des revenus d'activité, car les prix repartent à la hausse. Sur les trois premiers mois de 2011, le produit intérieur brut augmente fortement (+ 1 % en variation trimestrielle).

En 2010, l'économie française croît de 1,5 %, après avoir stagné en 2008 puis fortement reculé en 2009 (- 0,1 % suivi de - 2,7 %). Si la croissance repart cette année, l'activité demeure toutefois fin 2010 à un niveau inférieur à celui de début 2008.

Équilibre ressources-emplois en volume

Aux prix de l'année précédente chaînés, moyennes annuelles, taux de croissance en %		
	2010	2009
PIB	1,5	- 2,7
Importations	8,8	- 10,8
Consommation effective des ménages	1,3	0,6
dont : dépense de consommation		
des ménages	1,3	0,1
individualisable des administrations	1,1	2,1
Consommation collective des administrations publiques	1,5	2,5
Formation brute de capital fixe totale	- 1,2	- 9,0
dont :		
entreprises non financières	2,4	- 12,2
ménages	- 1,5	- 9,3
administrations	- 9,6	2,4
Exportations	9,7	- 12,4
Contributions à la croissance du PIB :		
Dépenses de consommation finale des ménages	0,8	0,0
Dépenses de consommation finale des administrations publiques	0,3	0,5
Formation brute de capital fixe	- 0,2	- 1,9
Commerce extérieur	0,1	- 0,2
Variation de stocks	0,6	- 1,2

Source : Insee - comptes nationaux (base 2005)

La consommation des ménages rebondit mais...

Les dépenses de consommation des ménages progressent de nouveau en 2010 (+ 1,3 %) après s'être stabilisées en 2009. Les achats de produits manufacturés renouent avec la croissance (+ 1,3 % après - 0,5 %). Le retrait progressif du dispositif de "prime à la casse" réduit les achats de voitures neuves, mais dans le même temps tous les autres grands postes de produits manufacturés accélèrent. Les dépenses en énergie augmentent à nouveau (+ 1,8 % après - 1,6 %), l'hiver puis l'automne ayant été rigoureux sur le plan climatique. Les dépenses des ménages en services principalement marchands progressent de nouveau (+ 0,8 % après + 0,1 %). Après avoir été portées par le plan de relance en 2009, les dépenses de consommation des administrations publiques décélèrent en 2010.

...le pouvoir d'achat ralentit

Le revenu disponible brut des ménages accélère en 2010 (+ 2,0 % en valeur après + 0,6 %). Cependant, le prix des dépenses de consommation progresse de 1,2 % après - 0,6 % en 2009. Par conséquent, le pouvoir d'achat global du revenu disponible brut ralentit : + 0,8 % après + 1,3 % en 2009. Par unité de consommation, il se stabilise en 2009.

L'accélération du revenu disponible des ménages s'explique par le redémarrage des revenus d'activité et la stabilisation des revenus du patrimoine après leur chute en 2009. La masse salariale nette reçue par les ménages redémarre (+ 2,0 % après + 0,2 %), grâce à la stabilisation de l'emploi et à une légère accélération du salaire moyen par tête.

Toutefois, le rebond des impôts directs et la moindre progression des prestations sociales atténuent cette accélération.

Le rebond des impôts directs s'explique par la fin de mesures exceptionnelles d'allègement, prises lors de la crise (suppression transitoire des deux derniers tiers de la première tranche d'imposition à l'impôt sur le revenu). De plus, les prestations sociales reçues par les ménages ralentissent (+ 3,4 % après + 5,5 %) et les indemnités chômage décèlent nettement (+ 8,0 % après + 21,2 %). Des primes exceptionnelles versées dans le cadre du plan de relance ne sont pas reconduites. Enfin, les prestations familiales et vieillesse ralentissent sous l'effet de moindres revalorisations, ainsi que, pour les secondes, de l'allongement progressif de la durée d'assurance.

Le taux d'épargne des ménages diminue d'un demi-point en 2010 pour s'établir à 16,0 %, après avoir progressé d'un point l'année précédente durant la crise.

Revenu et pouvoir d'achat des ménages

	A prix courants, taux de croissance en %	
	2010	2009
Revenu disponible brut des ménages*	2,0	0,6
Prix des dépenses de consommation des ménages*	1,2	- 0,6
Pouvoir d'achat (global)	0,8	1,3
Pouvoir d'achat par unité de consommation (individuel)	0,1	0,6

* y compris entreprises individuelles

Source : Insee - comptes nationaux (base 2005)

L'investissement des entreprises repart à la hausse

L'investissement (FBCF) de l'ensemble des agents diminue encore en 2010, mais beaucoup moins qu'en 2009 (- 1,2 % après - 9,0 %). L'investissement des entreprises non financières renoue quant à lui avec la croissance (+ 2,4 % après - 12,2 %), porté notamment par celui en produits manufacturés. Le recul de l'investissement des ménages s'atténue nettement (- 1,5 % après - 9,3 %). Le déstockage des entreprises s'interrompt, en lien avec l'accélération de la demande finale. De ce fait, les variations de stocks constituent après la consommation finale des ménages, le principal facteur de l'accélération du PIB (contribution de + 0,6 point à la croissance, après - 1,2 point en 2009).

La contribution du commerce extérieur à la croissance est légèrement positive

En 2010, les échanges extérieurs de biens comme de services croissent vivement, après leur effondrement en 2009. La contribution du commerce extérieur à la croissance est légèrement positive (+ 0,1 point après - 0,2 point en 2009). La hausse de la demande étrangère associée au rebond de l'activité mondiale est le facteur principal de la reprise des exportations ; l'accélération de la demande finale (+ 2,9 % en 2010 après - 4,6 %) s'accompagne d'un regain des importations.

Rédaction achevée le 13 mai 2011

à partir des Comptes de la nation 2010

Les données analysées sont celles qui étaient disponibles à cette date. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Éric Rubiloni

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

Définitions

Différentes mesures du pouvoir d'achat :

(pour de plus amples détails, voir la rubrique : pouvoir d'achat du site insee.fr).

La notion usuelle de pouvoir d'achat correspond au pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages, revenu qui reste à la disposition des ménages pour la consommation et l'épargne une fois déduits les prélèvements fiscaux et sociaux. L'évolution du pouvoir d'achat rapporte l'évolution du revenu disponible brut à celle du prix de la dépense de consommation des ménages.

L'inflation est donc prise en compte dans le calcul du pouvoir d'achat.

La mesure obtenue est cependant une mesure globale qui doit être corrigée si on souhaite évaluer le pouvoir d'achat moyen des Français, de manière à tenir compte à la fois de la croissance du nombre de ménages et de l'évolution de leur composition. La correction la plus pertinente consiste à diviser le revenu par le nombre d'unités de consommation.

Cette méthode permet de tenir compte de la croissance démographique, mais aussi du fait que certaines consommations peuvent être partagées au sein d'un ménage (les appareils ménagers par exemple).

Démographie d'entreprises : l'auto-entreprise porte les créations à un niveau historique

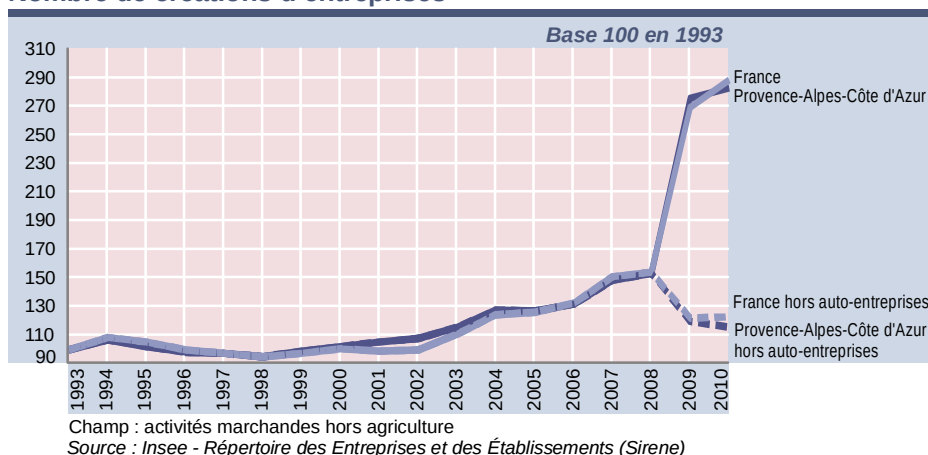
En 2010, 70 000 entreprises ont été créées en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le nouveau régime d'auto-entreprise est à l'origine de six nouvelles entreprises sur dix. Le succès constaté lors de sa mise en place en 2009 ne se dément donc pas. Le nombre de créations d'auto-entreprises augmente même de 7 % en 2010. Mais il doit être relativisé par le fait qu'au niveau national, seule une auto-entreprise sur deux créée en 2009 a déclaré un chiffre d'affaires dans l'année. À l'inverse, hors auto-entreprises, le nombre de créations diminue de nouveau (- 3,0 %). Simultanément au dynamisme des créations, le nombre de défaillances d'entreprises est en légère baisse (- 3,0 %) après une forte augmentation en 2009 (+ 14,9 %). La quasi-totalité des grands secteurs sont concernés, à l'exception de la construction.

Une croissance toujours tirée par le régime d'auto-entreprise

En 2010, 69 940 entreprises ont été créées en Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit une hausse de 2,6 % par rapport à 2009 (1 780 créations supplémentaires). Ce résultat est nettement en dessous de la tendance nationale (+ 7,2 %). Après la forte progression de 2009 (+ 80 %) liée à la mise en place du régime d'auto-entrepreneur (cf. encadré), l'évolution du nombre de créations d'entreprises retrouve donc une croissance modérée. Ce nouveau régime, qui allège les formalités administratives, a permis la création en 2010 de 41 320 auto-entreprises dans la région, soit une hausse de 6,9 %. Le succès constaté lors de sa mise en place ne se dément donc pas et sa part dans l'ensemble des créations progresse (59 % après 57 % en 2009). Il s'explique par la combinaison de deux effets. Le premier, dit "d'ajout" : le régime de l'auto-entrepreneur génère de nombreuses créations d'entreprises qui n'auraient jamais vu le jour sans ce régime. Le second, dit "de substitution" fait l'hypothèse que certaines créations d'auto-entreprises se substituent à des créations d'entreprises qui, sans l'apparition du nouveau statut, auraient été réalisées sous un autre régime. Ce succès est toutefois relatif puisqu'au niveau national, seule la moitié des auto-entreprises créées en 2009 ont déclaré un chiffre d'affaires dans l'année, signe effectif d'une activité économique.

Hors auto-entreprises, le nombre de créations est à nouveau en baisse en Provence-Alpes-Côte d'Azur (- 3,0 % après - 20,0 % en 2009) alors qu'il se stabilise au niveau national (+ 0,8 % après - 21,5 % en 2009).

Nombre de créations d'entreprises



Si les créations d'entreprises sont en hausse dans la plupart des régions, de fortes disparités d'évolution subsistent. Paca se situe au douzième rang ; l'Île-de-France (+ 15,2 % en 2010) prend la première place, tandis que Poitou-Charentes ferme la marche avec une baisse de 2,1 %.

Au final, plus d'une entreprise créée sur dix l'est en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette proportion, en légère baisse, situe la région au deuxième rang derrière l'Île-de-France (un quart des créations) et juste devant Rhône-Alpes.

Le nombre de créations augmente dans tous les départements de Paca, à l'exception du Var où il baisse de 2,8 %. Les plus fortes hausses concernent les Bouches-du-Rhône (+ 6 %, soit 25 120 entreprises) et les Alpes-Maritimes (+ 3,6 %, soit 19 300 entreprises). C'est dans ces deux départements que l'accroissement des créations d'auto-entreprises est la plus forte (+ 11 % environ).

Créations d'entreprises

	Ensemble des créations				Créations d'auto-entreprises				Créations hors auto-entreprises			
	2010	Part en %	Évolution 2010/2009		2010	Part en %	Évolution 2010/2009		2010	Part en %	Évolution 2010/2009	
			en nombre de créations	en %			en nombre de créations	en %			en nombre de créations	en %
Alpes-de Haute-Provence	1 854	2,7	27	1,5	1 120	2,7	67	6,4	734	2,6	- 40	- 5,2
Hautes-Alpes	1 746	2,5	29	1,7	963	2,3	80	9,1	783	2,7	- 51	- 6,1
Alpes-Maritimes	19 303	27,6	670	3,6	11 704	28,3	1 154	10,9	7 599	26,6	- 484	- 6,0
Bouches-du-Rhône	25 115	35,9	1 422	6,0	14 402	34,9	1 487	11,5	10 713	37,4	- 65	- 0,6
Var	14 324	20,5	- 406	- 2,8	8 509	20,6	- 113	- 1,3	5 815	20,3	- 293	- 4,8
Vaucluse	7 601	10,9	37	0,5	4 626	11,2	- 3	- 0,1	2 975	10,4	40	1,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	69 943	100,0	1 779	2,6	41 324	100,0	2 672	6,9	28 619	100,0	- 893	- 3,0
France	622 039	/	41 846	7,2	359 699	/	39 680	12,4	262 340	/	2 166	0,8

Champ : activités marchandes hors agriculture

Source : Insee - Répertoire des Entreprises et des Établissements (Sirene)

Le régime d'auto-entreprise principal moteur des secteurs en croissance

Dans la région, les secteurs d'activité les plus porteurs pour la création d'entreprise demeurent en 2010 le commerce (14 570 créations), les activités scientifiques et techniques et de services administratifs et de soutien (services aux entreprises notamment) avec 14 300 créations, ainsi que la construction (12 340). Si le nombre de nouvelles entreprises augmente fortement dans la construction (+ 9 %), il est quasiment stable dans ces deux autres secteurs (respectivement - 0,7 % et + 0,4 %). Par ailleurs, au sein des sous-secteurs des services, les transports, les activités immobilières et financières et autres services, qui concentrent une large part des services aux personnes, sont les plus dynamiques en matière de créations d'entreprises (hausse supérieure à 5 %) ; seuls ceux de l'information et télécommunication et de l'hébergement-restauration s'inscrivent en baisse (respectivement - 3,8 % et - 2,7 %). Dans l'industrie, le nombre de créations d'entreprises augmente de 2,6 %.

Créations d'entreprises par secteur d'activité en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	Ensemble des créations				Créations d'auto-entreprises				Créations hors auto-entreprises			
	2010	Part en %	Évolution 2010/2009		2010	Part en %	Évolution 2010/2009		2010	Part en %	Évolution 2010/2009	
			en nombre de créations	en %			en nombre de créations	en %			en nombre de créations	en %
Industrie	3 078	4,4	78	2,6	1 575	3,8	17	1,1	1 503	5,3	61	4,2
dont Industrie manufacturière	2 577	3,7	143	5,9	1 519	3,7	36	2,4	1 058	3,7	107	11,3
Construction	12 344	17,6	1 023	9,0	6 963	16,8	769	12,4	5 381	18,8	254	5,0
Commerce	14 572	20,8	- 100	- 0,7	8 014	19,4	529	7,1	6 558	22,9	- 629	- 8,8
Transports	1 072	1,5	57	5,6	449	1,1	126	39,0	623	2,2	- 69	- 10,0
Hébergement et restauration	3 135	4,5	- 88	- 2,7	945	2,3	- 68	- 6,7	2 190	7,7	- 20	- 0,9
Information et télécommunication	2 582	3,7	- 101	- 3,8	1 896	4,6	- 79	- 4,0	686	2,4	- 22	- 3,1
Activités financières	1 284	1,8	69	5,7	218	0,5	- 16	- 6,8	1 066	3,7	85	8,7
Activités immobilières	2 355	3,4	186	8,6	569	1,4	64	12,7	1 786	6,2	122	7,3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	14 300	20,4	50	0,4	9 784	23,7	354	3,8	4 516	15,8	- 304	- 6,3
Enseignement, santé, action sociale	6 367	9,1	44	0,7	3 746	9,1	350	10,3	2 621	9,2	- 306	- 10,5
Autres services	8 854	12,7	561	6,8	7 165	17,3	626	9,6	1 689	5,9	- 65	- 3,7
Ensemble	69 943	100,0	1 779	2,6	41 324	100,0	2 672	6,9	28 619	100,0	- 893	- 3,0

Champ : activités marchandes hors agriculture

Source : Insee - Répertoire des Entreprises et des Établissements (Sirene)

L'intensité des créations d'auto-entreprises varie selon les secteurs d'activité. Ainsi, dans le domaine des transports, elles augmentent de 39 %. Il s'agit de la plus forte hausse sectorielle. Elles s'accroissent de plus de 10 % dans les secteurs de la construction, des activités immobilières, de l'enseignement et de la santé, action sociale. À l'inverse, elles baissent dans les activités financières (- 6,8 %), de l'hébergement-restauration (- 6,7 %) et de l'information et télécommunication (- 4,0 %).

Hors auto-entreprises, le nombre d'entreprises nouvelles n'augmente que dans quatre secteurs : industrie (+ 4,2 %), construction (+ 5,0 %) et activités immobilières et financières (respectivement + 7,3 % et + 8,7 %).

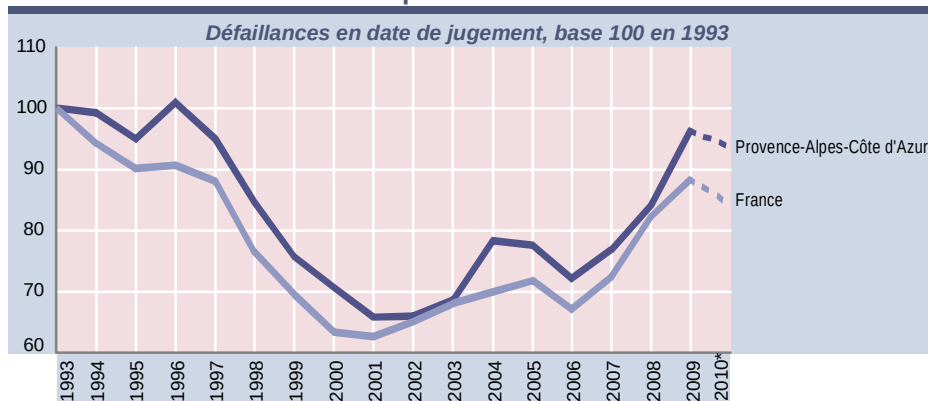
Dans les autres secteurs, il s'inscrit systématiquement en recul, notamment pour le commerce (- 8,8 %), les transports (- 10,0 %) et l'enseignement, santé, action sociale (- 10,5 %).

Défaillances d'entreprises en baisse

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la durée de vie des entreprises est en moyenne moins élevée que sur l'ensemble de la France. En 2007, le taux de survie des entreprises régionales créées au premier semestre de 2002 était en effet de 48,9 %, contre 51,9 % en moyenne nationale. La région se situe ainsi à l'avant-dernier rang des régions métropolitaines selon ce critère.

Au cours des 10 premiers mois de 2010, 4 810 entreprises ont déposé leur bilan dans la région. Si l'évolution observée sur la période de janvier à octobre se maintient en fin d'année, un peu plus de 5 850 défaillances d'entreprises seraient comptabilisées en 2010. Cela représenterait 180 unités de moins qu'en 2009, soit une baisse de 3 % (après + 14,9 % en 2009). Sur l'ensemble de la France, le nombre de défaillances serait également moindre, en baisse de 4,9 % par rapport à 2009.

Nombre de défaillances d'entreprises



* Données provisoires : estimation sur la base des 10 premiers mois.
Champ : activités marchandes hors agriculture
Source : Insee - BODACC (Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales)

Les trois départements du littoral sont concernés par cette amélioration, notamment les Alpes-Maritimes avec une baisse de 9,3 % du nombre de défaillances. En revanche, dans les Hautes-Alpes, les défaillances augmentent de plus de 80 % en 2010 (soit 103 unités de plus), après une hausse déjà forte en 2009 (+ 44 %). Le stock d'entreprises s'établissait, dans ce département, à 11 815 au 1^{er} janvier 2010.

Défaillances d'entreprises

	Défaillances en date de jugement				
	janvier - octobre 2010	Part en %	Stocks d'entreprises au 1/01/2010	Évolution	
				janvier - octobre 2010 / janvier - octobre 2009	
				en nombre de défaillances	en %
Alpes-de Haute-Provence	115	2,4	11 382	4	3,6
Hautes-Alpes	224	4,7	11 815	103	85,1
Alpes-Maritimes	1 118	23,3	99 091	- 114	- 9,3
Bouches-du-Rhône	1 935	40,3	127 802	- 126	- 6,1
Var	914	19,0	74 342	- 16	- 1,7
Vaucluse	501	10,4	38 410	1	0,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 807	100,0	362 842	- 148	- 3,0
France	42 469	/	3 309 319	- 2 175	- 4,9

Champ : activités marchandes hors agriculture
Source : Insee - BODACC (Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales)

La diminution du nombre de défaillances d'entreprises concerne tous les secteurs d'activité les plus importants de la région, à l'exception de la construction (+ 0,4 % de défaillances). À l'inverse, le nombre de défaillances augmente sensiblement dans des secteurs peu présents : les activités financières (+ 6,1 %), l'enseignement (+ 4,8 %) et l'information et télécommunication (+ 3,5 %).

Défaillances d'entreprises par secteur d'activité en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	janvier-octobre 2010	Part en %	Défaillances en date de jugement	
			Évolution	
			janvier - octobre 2010 / janvier - octobre 2009	
			en nombre de défaillances	en %
Industrie	257	5,3	- 41	- 13,8
dont Industrie manufacturière	245	5,1	- 48	- 16,4
Construction	1 481	30,8	6	0,4
Commerce	1 076	22,4	- 92	- 7,9
Transports	146	3,0	- 12	- 7,6
Hébergement et restauration	517	10,8	7	1,4
Information et télécommunication	117	2,4	4	3,5
Activités financières	52	1,1	3	6,1
Activités immobilières	235	4,9	0	0,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	524	10,9	- 14	- 2,6
Enseignement, santé, action sociale	131	2,7	6	4,8
Autres services	271	5,6	- 15	- 5,2
Ensemble	4 807	100,0	- 148	- 3,0

Champ : activités marchandes hors agriculture

Source : Insee - BODACC (Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales)

Au final, dans la région, le taux de défaillance d'entreprises, c'est-à-dire le rapport entre le nombre de défaillances observées en 2010 et le stock d'entreprises au premier janvier de cette même année, s'établit à 1,6 % (en baisse de 0,3 point sur un an). Cette évolution est identique à celle du taux national qui passe de 1,8 % à 1,5 %.

Rédaction achevée le 6 avril 2011

Les données analysées sont celles qui étaient disponibles à cette date. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Frédéric Caste

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pour en savoir plus

Retrouvez le [tableau de bord d'indicateurs régionaux](#) sur : www.insee.fr (onglet régions, rubrique "la conjoncture régionale")

[SUD INSEE l'essentiel n° 145, novembre 2010. Les PME de Provence-Alpes-Côte d'Azur en déficit d'innovation](#)

[SUD INSEE l'essentiel n° 134, juillet 2009. La création d'entreprise par les chômeurs en Provence-Alpes-Côte d'Azur : une pérennité fragile](#)

[Insee Résultats n° 39 Économie, janvier 2009. Créations et créateurs d'entreprises - Enquête de 2007 : la génération 2002 cinq ans après](#)

Le régime de l'auto-entrepreneur

Ce régime a été créé par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008. Il s'applique depuis le 1er janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités), à titre principal ou complémentaire. L'entreprise individuelle doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro entreprise (réaliser moins de 80 000 euros de chiffre d'affaires pour une activité commerciale ou moins de 32 000 euros pour les prestations de services et les activités libérales). La personne physique doit opter pour exercer en franchise de TVA. Le régime de l'auto-entrepreneur offre des formalités de création d'entreprise allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie ainsi :

- d'un régime microsocial simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ;
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime micro fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de taxe professionnelle pendant trois ans à compter de la date de création.

Les statistiques présentées ici ne tiennent pas compte de l'activité réelle de ces entreprises. Au niveau national, la moitié de celles créées en 2009 n'ont pas déclaré de chiffre d'affaires.

Définitions

Créations d'entreprises

Les données relatives aux créations d'entreprises sont constituées à partir des informations du répertoire Sirene. Toute entreprise, personne physique ou personne morale, est inscrite au répertoire Sirene lors de sa première déclaration de démarrage d'activité non salariée, et reçoit un numéro d'identification unique.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, afin d'harmoniser et de comparer les données européennes entre elles, la notion de création d'entreprise, présentée par l'Insee, s'appuie sur un concept défini dans le cadre d'Eurostat. Une création d'entreprise correspond désormais à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur. Ce concept est ainsi fondé sur la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Sont considérées comme créations d'entreprises :

- les cas où il y a création de nouveaux moyens de production
- les cas où l'entrepreneur reprend une activité après une interruption de plus d'un an
- les reprises par une nouvelle entreprise de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise, s'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise. On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si, parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Défaillances d'entreprises

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement.

Il ne faut pas confondre la notion de jugement d'ouverture de procédure de défaillance (dépôt de bilan d'une entreprise inscrite dans le cadre d'une procédure judiciaire qui ne se résout pas forcément par une liquidation) et la notion plus large de cessation (arrêt total de l'activité économique d'une entreprise). Les liquidations suite à une défaillance ne représentent qu'une partie de l'ensemble des cessations d'entreprises, de l'ordre de 20 % mais variable avec le temps et les secteurs d'activité.

Les défaillances d'entreprises qui sont commentées dans ce document sont considérées à leur date de jugement.

Agriculture : récoltes réduites et reprise des prix agricoles

En baisse depuis une dizaine d'années, la Surface Agricole Utilisée (SAU) des exploitations de la région continue de se réduire en 2010. Si les terres arables présentent une relative stabilité, les surfaces toujours en herbe sont en baisse. Ce recul est encore plus marqué pour les cultures permanentes. La poursuite du grignotage du territoire agricole et les cessations d'activité liées aux crises de ces dernières années expliquent cette tendance. Les productions maraîchères, fruitières, horticoles et viticoles sont à nouveau confrontées à des conditions climatiques peu favorables : le froid du printemps est responsable d'un retard très marqué des débuts de campagnes et les intempéries de juin pèsent fortement sur les rendements de nombreux produits. Le bilan de ces différentes filières est cependant loin d'être aussi mauvais que celui de l'an passé. En effet, les récoltes des autres pays fournisseurs sont également pénalisées. De ce fait, le recul des importations, combiné à une petite récolte, permet aux producteurs une meilleure valorisation de leur production. La filière grandes cultures est, quant à elle, marquée par les nouvelles aides spécifiques attribuées à la culture des protéagineux, dont la surface augmente fortement. Enfin, la filière élevage retrouve un certain dynamisme et la tendance à la baisse des effectifs d'animaux s'atténue considérablement.

Surface Agricole Utilisée des exploitations de Provence-Alpes-Côte d'Azur

	2010 (ha)	Évolution en %		Part dans la SAU des exploitations 2010 en %
		2010 / 2009	2010 / moyenne 2005-2009	
Céréales	96 301	5,4	- 0,7	14,7
Oléo-protéagineux	11 563	- 20,4	- 2,6	1,8
Plantes aromatiques, médicinales et à parfum	14 322	1,6	- 1,2	2,2
Légumes frais	10 400	0,9	0,7	1,6
Fleurs et plantes ornementales	1 542	- 0,9	- 3,0	0,2
Prairies artificielles et temporaires	50 808	- 2,0	11,1	7,8
Jachères	22 363	- 8,9	- 25,2	3,4
Autres terres arables	5 670	4,1	- 82,1	0,9
Total terres arables	212 969	- 0,3	- 1,6	32,5
Cultures fruitières	38 271	- 1,5	- 6,9	5,8
Vigne	94 640	- 2,2	- 5,9	14,4
Autres cultures permanentes	3 588	- 0,0	- 0,8	0,5
Total cultures permanentes	136 499	- 2,0	- 6,0	20,8
Surfaces Toujours en Herbe	305 957	- 1,0	- 2,6	46,7
Surface Agricole Utilisée des exploitations	655 425	- 1,0	- 3,0	

Note de lecture : en 2010, la surface agricole utilisée pour la culture des céréales a diminué de 0,7 % par rapport à la moyenne des années 2005 à 2009

Source : Draaf - Agreste, données définitives pour 2009 et provisoires pour 2010

Légumes : net rebond après une année 2009 difficile

La filière maraîchère ne connaît pas en 2010 une année exceptionnelle, mais la situation est moins catastrophique que l'an passé. Suite à plusieurs années difficiles, les surfaces en légumes frais, globalement stables, continuent néanmoins de s'éroder pour de nombreux produits.

Surface et production de légumes en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	2010	Évolution en %	
		2010 / 2009	2010 / moyenne 2005-2009
Tomate			
surface (ha)	1 447	- 4,2	13,9
production (tonnes)	224 994	- 9,0	- 11,0
dont tomate sous serre			
surface (ha)	640	- 11,1	- 16,1
production (tonnes)	164 561	- 11,2	- 21,3
dont tomate industrie			
surface (ha)	794	2,1	65,1
production (tonnes)	59 550	- 2,4	53,8
Laitue			
surface (ha)	2 776	0,0	- 3,7
production (tonnes)	94 739	- 0,9	- 12,6
Chicorée			
surface (ha)	672	0,0	- 2,1
production (tonnes)	24 370	0,0	- 1,0
Concombre			
surface (ha)	79	0,0	0,5
production (tonnes)	17 554	1,7	0,3
Carotte			
surface (ha)	652	- 0,8	- 1,8
production (tonnes)	22 620	16,5	4,5
Chou-fleur			
surface (ha)	355	- 2,2	- 3,4
production (tonnes)	8 111	- 7,2	- 8,9
Courgette			
surface (ha)	889	0,7	0,4
production (tonnes)	62 965	2,4	- 1,8
Asperge			
surface (ha)	304	- 5,6	- 4,3
production (tonnes)	1 496	- 5,0	0,7
Melon			
surface (ha)	2 802	0,8	2,6
production (tonnes)	60 643	- 1,0	- 1,3
dont melon sous serre			
surface (ha)	566	- 4,4	- 1,5
production (tonnes)	15 808	- 7,3	- 8,8

Source : Draaf - Agreste, données définitives pour 2009 et provisoires pour 2010

Les conditions climatiques défavorables du printemps entraînent des problèmes sanitaires à répétition et les rendements en pâtissent. Un écoulement convenable permet néanmoins de rétablir l'équilibre et d'avoir des bilans de campagnes satisfaisants pour la plupart des produits. La valorisation des légumes se situe en effet nettement au-dessus de son niveau particulièrement bas de l'an passé.

Prix moyens annuels des légumes en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	en euros 2010 (expédition)	Prix par kg sauf indication contraire	
		Évolution en %	
		2010 / 2009	2010 / moyenne 2005-2009
Asperge	5,32	22,3	19,0
Aubergine	1,10	41,0	12,2
Carotte	0,62	12,7	24,0
Chicorée (la pièce)	1,15	12,7	9,5
Chou-fleur (la pièce)	1,29	13,2	17,3
Concombre (la pièce)	0,52	23,8	23,8
Courgette	0,87	31,8	13,0
Laitue pommée (la pièce)	0,59	7,3	15,7
Melon	1,35	16,4	4,7
Poivron	1,41	6,0	1,4
Radis (la botte)	0,46	4,5	4,5
Tomate	1,48	27,6	21,3
grappe	1,54	28,3	22,2
vrac	1,38	25,5	20,0

Source : Draaf - Service des Nouvelles du Marché

Ainsi, malgré les faibles volumes observés en laitue, chou-fleur ou melon, les campagnes restent satisfaisantes. Celles-ci sont même assez encourageantes pour la courgette, très bien valorisée, le concombre et la carotte. La tomate, dont le bilan est un peu moins alarmant qu'en 2009, connaît en revanche des difficultés pour la quatrième année consécutive. Ses surfaces diminuent d'ailleurs fortement (- 4,2 %).

Production de fruits et légumes en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	Production (tonnes)	2010 Évolution 2010/2009 en %	Rendement (T/ha)	Part dans la production nationale en 2010 en %
FRUITS				
Fraise	4 641	- 3,7	23,2	10,1
Pastèque	3 809	0,0	53,6	45,6
Abricot	22 625	- 10,8	9,8	16,2
Cerise	16 840	- 3,7	5,4	36,7
Prune	13 388	10,8	16,6	4,8
Pêche et nectarine	97 642	- 1,6	30,1	30,2
Poire	78 490	- 4,6	26,6	45,2
Pomme	406 194	6,6	40,1	23,7
Raisin de table	37 913	- 4,4	9,2	63,6
Figue	2 923	0,1	8,8	73,2
Olive (table et huile)	22 325	0,1	1,7	67,7
LÉGUMES				
Asperge	1 496	- 5,0	4,9	8,2
Aubergine	7 500	0,4	5,0	45,5
Tomate	224 994	- 9,0	155,5	28,6
<i>dont sous serre et abri haut</i>	<i>164 561</i>	<i>- 11,2</i>	<i>257,1</i>	<i>30,2</i>
Laitue	94 739	- 0,9	34,1	30,6
Chicorée	24 370	0,0	36,3	26,0
Concombre	17 554	1,7	222,2	14,9
Courgette	62 965	2,4	70,8	46,0
Carotte	22 620	16,5	34,7	4,2
Chou-fleur	8 111	- 7,2	22,8	2,5
Melon	60 643	- 1,0	21,6	20,7
<i>dont sous serre et abri haut</i>	<i>15 808</i>	<i>- 7,3</i>	<i>27,9</i>	<i>80,3</i>
Potiron, courge et citrouille	29 340	0,0	30,0	49,7
Radis	5 713	0,0	15,5	13,3

Source : Draaf - Agreste, données définitives pour 2009 et provisoires pour 2010

Fruits : faibles rendements et petits calibres

Alors que les producteurs de pommes, de prunes ou de fraises connaissent des campagnes très satisfaisantes, tous les arboriculteurs ne sont pas logés à la même enseigne et certains sont dans une situation particulièrement difficile. Les aléas climatiques impactent en effet les calibres et la qualité de produits comme la cerise, l'abricot ou encore la poire. Les rendements sont eux aussi affectés, à l'exception de la pomme. Ils sont au mieux équivalents à ceux de 2009, parfois très inférieurs.

Production de fruits en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	2010	Évolution en %	
		2010 / 2009	2010 / moyenne 2005-2009
Fraise			
surface (ha)	200	5,3	10,0
production (tonnes)	4 641	- 3,7	3,7
Abricot			
surface (ha)	2 304	- 1,4	- 3,3
production (tonnes)	22 625	- 10,8	- 18,1
Pêche nectarine brugno			
surface (ha)	3 246	- 1,4	- 10,6
production (tonnes)	97 642	- 1,6	- 13,0
Cerise			
surface (ha)	3 107	- 6,3	- 15,2
production (tonnes)	16 840	- 3,7	- 15,9
Prune			
surface (ha)	717	- 1,2	- 4,8
production (tonnes)	13 388	10,8	6,3
Pomme			
surface (ha)	10 128	- 2,2	- 8,2
production (tonnes)	406 194	6,6	- 4,0
<i>dont pomme Golden</i>			
surface (ha)	4 872	- 1,9	- 7,3
production (tonnes)	212 972	7,4	- 2,2
Poire			
surface (ha)	2 949	- 2,4	- 11,8
production (tonnes)	78 490	- 4,6	- 17,3
<i>dont poire d'été</i>			
surface (ha)	2 176	- 2,2	- 12,7
production (tonnes)	60 859	- 5,9	- 18,8
Raisin de table			
surface (ha)	4 121	- 6,1	- 7,3
production (tonnes)	37 913	- 4,4	1,3

Source : Draaf - Agreste, données définitives pour 2009 et provisoires pour 2010

Les surfaces allouées à la fruiticulture sont en recul pour tous les produits. La baisse de production atteint ainsi 10,8 % pour l'abricot. Cette érosion des surfaces suit une tendance pluriannuelle liée à la fois à la diminution de la consommation de fruits frais et à la concurrence d'autres pays producteurs. La culture de la fraise déroge à la règle, avec une superficie en augmentation de 10 % par rapport à la moyenne quinquennale, principalement sous serre. Si les cours sont la plupart du temps rémunérateurs du fait de la faiblesse de l'offre, la situation de la pêche est une nouvelle fois inquiétante.

Prix moyens annuels des fruits en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Prix par kg			
	en euros 2010 (expédition)	Évolution en %	
		2010 / 2009	2010 / moyenne 2005-2009
Abricot	2,15	43,3	13,8
Cerise de bouche	3,52	19,7	5,4
Fraise	5,81	17,8	24,9
Nectarine	1,50	11,9	6,4
Pêche	1,48	13,8	11,3
<i>blanche</i>	1,49	13,7	9,6
<i>jaune</i>	1,47	14,0	11,4
Poire	0,95	28,4	15,9
Pomme	0,72	20,0	4,3
<i>gala</i>	0,86	34,4	19,4
<i>golden</i>	0,67	15,5	- 1,5
<i>granny smith</i>	0,84	35,5	18,3
Raisin	1,71	6,2	8,9
<i>lavallée</i>	1,24	- 0,8	4,2
<i>muscat de Hambourg</i>	2,07	4,0	8,4
<i>cardinal</i>	1,41	25,9	17,5

Source : Draaf - Service des Nouvelles du Marché

Viticulture : une embellie sur le plan de la commercialisation

La production du vignoble régional est sensiblement identique à celle de l'an passé (- 0,8 %) malgré des surfaces en baisse de 2 % (notamment pour les vins avec Indication Géographique Protégée) et des inondations de forte ampleur dans le Var.

Viticulture en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	2010	Évolution en %	
		2010 / 2009	2010 / moyenne 2005-2009
SUPERFICIE en ha			
AOP autres que les vins doux naturels	66 902	- 1,0	- 1,6
Vins doux naturels en AOP	521	- 3,0	- 0,3
Ensemble des vins de qualité	67 423	- 1,0	- 1,6
Autres vins, jus et moûts	21 196	- 5,2	- 13,9
dont IGP	18 435	- 4,6	nd*
Vignes de cuve en production	88 619	- 2,0	- 4,8
Vignes de cuve non productives	1 773	- 2,0	- 38,6
Superficie en vignes de cuve	90 392	- 2,0	- 5,8
PRODUCTION en hl			
AOP autres que les vins doux naturels	2 677 566	- 1,0	- 3,6
Vins doux naturels en AOP	9 519	- 8,5	- 34,3
Ensemble des vins de qualité	2 687 085	- 1,1	- 3,8
IGP, VSIG et autres	1 207 293	- 0,1	- 14,6
dont IGP	1 053 201	0,7	- 9,2
Production totale	3 894 378	- 0,8	- 7,4

AOP : Appellation d'Origine Protégée

IGP : Indication Géographique Protégée

VSIG : Vins Sans Indication Géographique

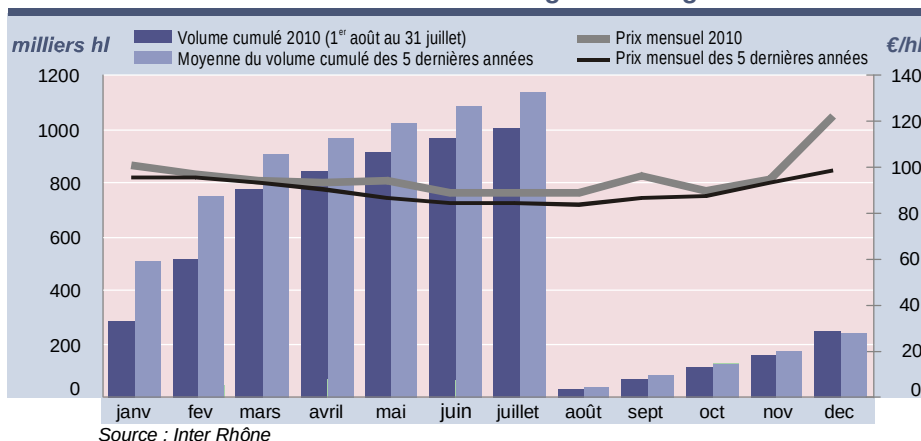
* nd : non-disponible

Source : Draaf - Agreste, données définitives pour 2009 et provisoires pour 2010

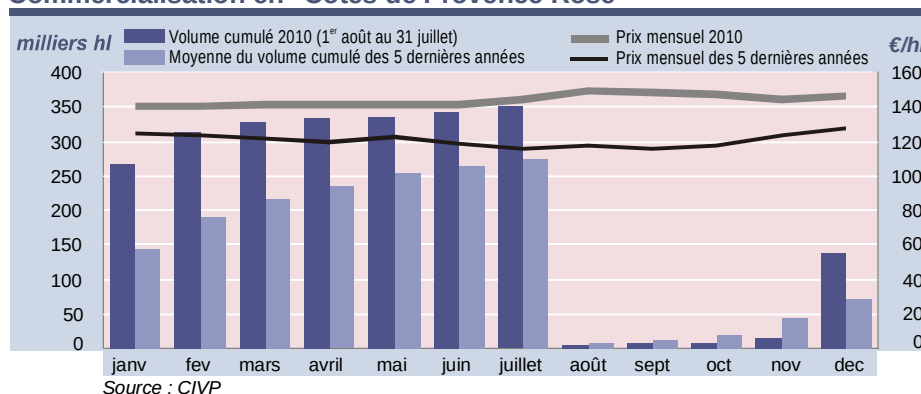
Les nombreux problèmes phytosanitaires rencontrés en cours de campagne sont atténués par le vent au moment des vendanges. En outre, les pluies de septembre permettent une bonne prise de poids et de degré. Le millésime est toutefois marqué par une maturité difficile et très longue (forte coulure et présence de millerandage). Sur une récolte de 3,9 millions d'hectolitres, plus des deux tiers sont revendiqués en Appellation d'Origine Protégée et près d'un tiers en Indication Géographique Protégée. La campagne est particulièrement bonne pour ces derniers qui enregistrent une augmentation de leurs volumes de 0,7 % sur des surfaces en baisse significative.

Les prix des vins commercialisés en 2010 sont supérieurs à ceux de la dernière campagne ainsi qu'à la moyenne quinquennale, toutes catégories confondues.

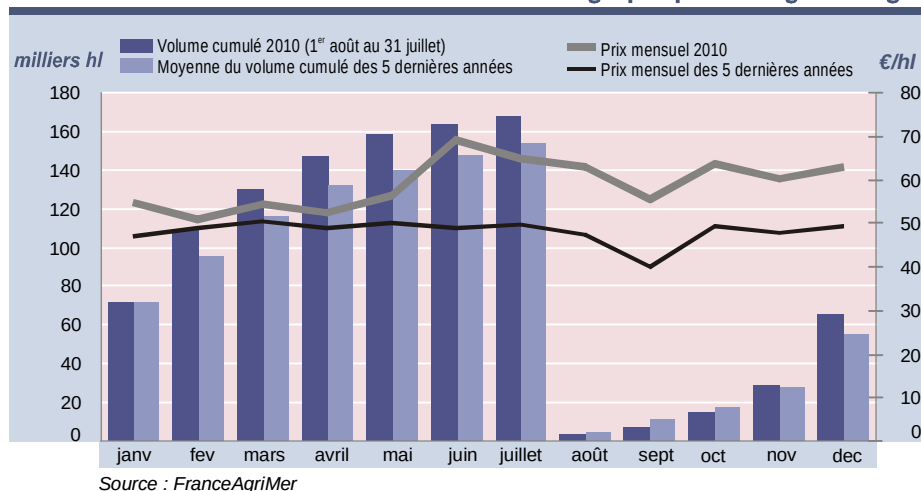
Commercialisation en "Côtes du Rhône régional Rouge"



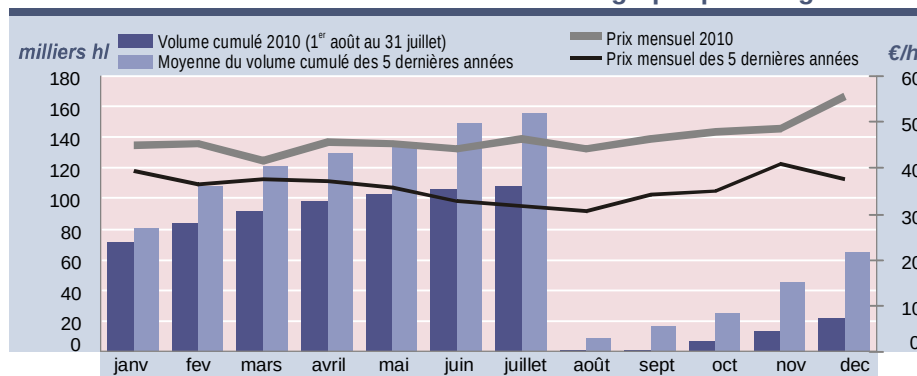
Commercialisation en "Côtes de Provence Rosé"



Commercialisation en Vins avec Indication Géographique Protégée Rouges



Commercialisation en Vins Sans Indication Géographique Rouges



Source : FranceAgriMer

Le différentiel est un peu moins élevé en Côtes du Rhône rouge mais la tendance de fin d'année est à la hausse. La faiblesse de la récolte se répercute en effet sur les disponibilités, les stocks s'étant peu reconstitués suite aux petites récoltes de 2008 et 2009. La reprise légère de la consommation intérieure et le dynamisme persistant des exportations vers les pays tiers expliquent également cette embellie des cours.

Grandes cultures et prairies : retour à la normale pour la sole céréalière

Production en grandes cultures en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	Surfaces			Productions			Rendement 2010 (T/ha)
	2010 (ha)	2010 / 2009 en %	2010 / moyenne 2005-2009 en %	2010 (T)	2010 / 2009 en %	2010 / moyenne 2005-2009 en %	
Blé tendre	5 918	- 2,0	11,9	22 790	- 3,1	15,1	3,9
Blé dur	55 573	15,5	- 4,8	203 762	34,0	7,3	3,7
Seigle et Méteil	605	56,3	48,5	1 775	54,8	41,6	2,9
Orge & Escourgeon	8 223	- 18,5	- 8,7	34 840	- 18,0	6,6	4,2
Avoine	1 671	- 7,0	- 10,4	4 192	- 5,6	- 3,6	2,5
Maïs	3 801	- 20,4	- 13,5	38 902	- 17,3	- 7,0	10,2
Sorgho	1 273	- 29,7	20,1	6 534	- 32,0	19,5	5,1
Triticale	3 223	0,5	- 8,2	12 832	- 4,2	- 5,9	4,0
Autres céréales	783	243,4	46,0	1 259	227,7	16,1	1,6
Riz	15 231	2,1	20,8	82 520	- 10,8	10,6	5,4
Total céréales	96 301	5,4	- 0,8	409 405	5,9	6,4	4,3
Colza	2 466	- 26,7	- 17,0	4 738	- 22,6	- 23,4	1,9
Tournesol	6 387	- 32,4	- 7,0	10 234	- 43,1	- 28,3	1,6
Soja	359	70,1	111,7	678	161,6	89,7	1,9
Autres oléagineux	129	108,1	248,6	165	162,7	225,6	1,3
Total oléagineux	9 341	- 28,7	- 7,0	15 814	- 35,2	- 24,3	1,7
Protéagineux	2 222	54,2	21,8	4 692	55,6	12,2	2,1
Jachères	22 362	- 8,9	- 25,2				

Source : Draaf - Agreste, données définitives pour 2009 et provisoires pour 2010

Les surfaces céréalières augmentent de 5,4 % en un an dans la région. Elles se retrouvent à un niveau habituel d'environ 96 000 hectares après le creux de l'année 2009. Ceci s'explique principalement par un accroissement de la sole de blé dur (+ 16 %) aux dépens de la sole d'orge (- 18,5 %) ou de maïs (- 20,4 %). Ajoutée à de bons rendements dans la région, à la différence du niveau national, cette augmentation des surfaces en blé dur se traduit par une production supérieure de 34 % à celle de l'an passé. L'emblavement en riz poursuit sa hausse amorcée en 2009 (+ 2,1 %), axée sur les variétés Long B (riz rouge notamment). Ses rendements agronomiques pâissent cependant des températures basses du printemps. Grâce aux nouvelles aides spécifiques attribuées à la culture des protéagineux, leur surface augmente elle aussi nettement. La superficie du pois sec (principal bénéficiaire de ces aides) est en augmentation de 54 % par rapport à l'an passé, au détriment de la sole de tournesol. De manière générale, les surfaces allouées aux oléagineux sont donc en baisse. La diminution des jachères se poursuit également, mais ne libère que deux mille hectares dans la région (moins de 9 % des surfaces de jachères disponibles). Alors que l'obligation de gel des terres est suspendue depuis 2009, cette faible baisse s'explique par le niveau peu attractif des cours des principales grandes cultures d'une part, le faible potentiel agronomique ou les fortes contraintes physiques de ces terres d'autre part.

Les superficies occupées par les régions fourragères de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont relativement stables sur les cinq dernières années.

Prairies en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	Surfaces		Rendements	
	2010 (ha)	2010 / 2000 en %	2010 (TMS**/ha)	2010 / 2000 en %
STH* Productives	67 826	- 4,3	4,8	11,1
Prairies Temporaires	18 063	- 3,5	6,0	15,8
STH* Peu Productives (parcours, landes, alpages)	597 493	1,0	0,6	7,1
Prairies Artificielles	32 745	21,2	7,1	9,6
Ensemble	716 127	1,1	1,4	11,3

* Superficies Toujours en Herbe

** Tonnes de matière sèche

Source : Draaf - Agreste, données définitives pour 2009 et provisoires pour 2010

Alors que les prairies naturelles et temporaires sont en recul, les prairies artificielles, plus productives, sont en augmentation marquée (+ 21,2 % par rapport à la moyenne quinquennale). La campagne de fourrage 2010 se termine sur un déficit de production au niveau national, mais les rendements régionaux sont en hausse du fait d'un déficit pluviométrique estival moins marqué qu'en 2009 et d'une bonne reprise automnale.

Filières animales : vers une stabilité des effectifs ovins ?

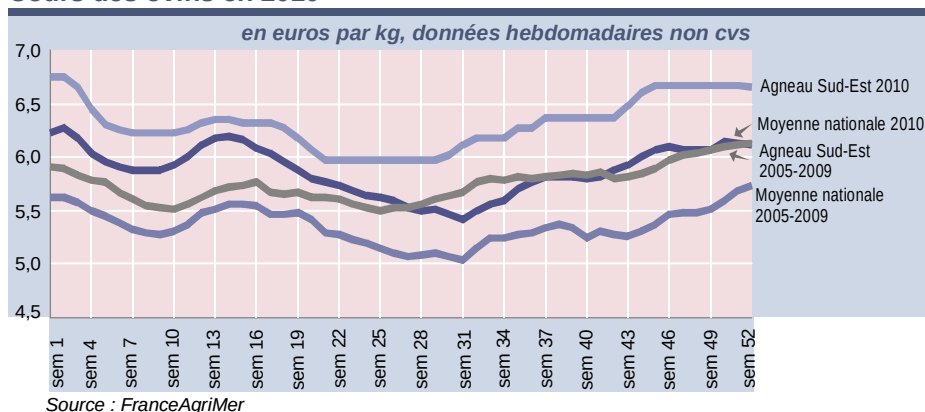
Productions ovines et bovines en Provence-Alpes-Côte d'Azur

		Têtes de bétail et hectolitres		
		2010	Évolution en %	
			2010 / 2009	2010 / moyenne 2005-2009
BOVINS	Vaches laitières	6 977	- 0,2	- 3,1
	Génisses laitières	7 014	5,5	15,9
	Vaches nourrices	18 026	1,2	2,9
	Génices nourrices	9 649	0,2	8,8
	Autres bovins	25 838	- 5,5	6,8
	Effectif total	67 504	- 1,4	5,7
OVINS	Agnelles	80 211	- 0,9	- 7,9
	Brebis mères	489 362	- 1,1	- 6,9
	dont brebis mères traites	3 708	- 0,5	- 6,7
	Autres ovins	234 973	- 1,5	- 1,8
	Effectif total	804 546	- 1,2	- 5,5
LAIT	Lait de vache livré à l'industrie (HI)	256 945	- 0,9	- 9,9
	Prix moyen (€/HI)	0,300	7,0	1,1

Source : Draaf - Agreste, données définitives pour 2009 et provisoires pour 2010

Le cheptel ovin régional baisse de 1,2 % sur un an (de 5,5 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années). Cette baisse est moins importante qu'au niveau national (- 2,1 %). Le niveau de marge des exploitations hors prime est faible mais la nouvelle aide ovine versée en fin d'année 2010 devrait inciter les éleveurs à maintenir leur production.

Cours des ovins en 2010



Les cours de l'agneau du Sud-Est sont très favorables depuis trois ans. Stables sur la majorité de l'année 2010, leur augmentation de fin d'année est plus marquée qu'à l'accoutumée et ils dépassent les 6,5 €/kg. Majoritairement représenté par le label rouge "agneau de Sisteron", l'agneau du Sud-Est est abattu jeune et sa viande claire en fait un produit recherché, particulièrement bien valorisé.

Si l'effectif total des bovins est également en recul (- 1,4 % sur un an), le cheptel de vaches nourrices progresse et atteint les 18 000 têtes. Encouragés par un prix du lait moins défavorable qu'en 2009, les éleveurs maintiennent leurs troupeaux : les effectifs ne baissent que de 0,2 % sur un an. De fait, les quantités de lait de vache livrées à l'industrie reculent d'à peine 1 %. Le renouvellement de ce troupeau laitier reste fortement orienté à la hausse (+ 16 % par rapport à la moyenne quinquennale), une partie des génisses étant destinée aux élevages laitiers de la région Rhône-Alpes. Les difficultés d'exploitation des surfaces herbagères dans notre région et une filière laitière rhône-alpine axée sur les fromages d'appellation expliquent cette migration. En 2010, la "ferme de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur" réalise les trois quarts de son quota de vente laitière (97 % au niveau national), les départements des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence concentrant 98 % des livraisons.

Horticulture et plantes à parfum : des volumes en baisse

La campagne horticole 2010 est marquée par une forte baisse des volumes sur une grande partie des espèces. La baisse des surfaces et des conditions climatiques défavorables expliquent ce phénomène.

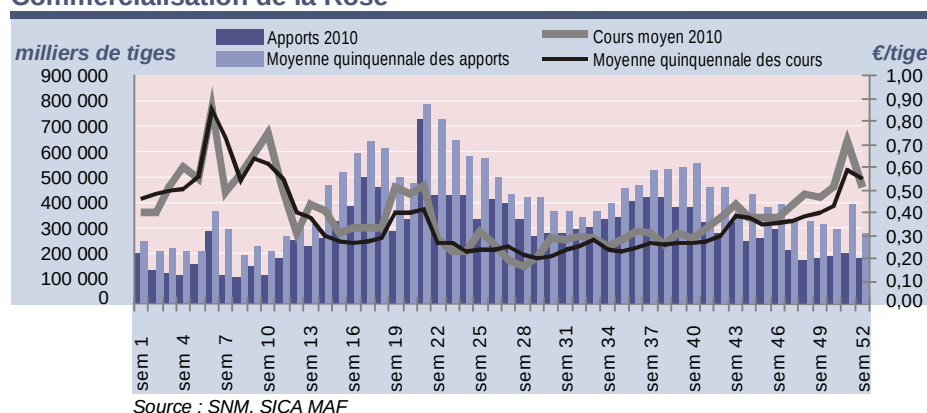
Production de fleurs et feuillages coupés en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	2010	Évolution en %	
		2010 / 2009	2010 / moyenne 2005-2009
Superficies consacrées aux fleurs et feuillages coupés (ha)	1 129	- 1,0	- 3,1
Superficie occupée par les plantes en pots fleuries et plantes vertes (ha)	141	0,0	- 0,1
Superficie occupée par les plantes à massif et plantes vivaces (ha)	100	0,0	- 0,8
Superficie occupée par les pépinières florales (ha)	80	0,0	- 8,7

Source : Draaf - Agreste, données définitives pour 2009 et provisoires pour 2010

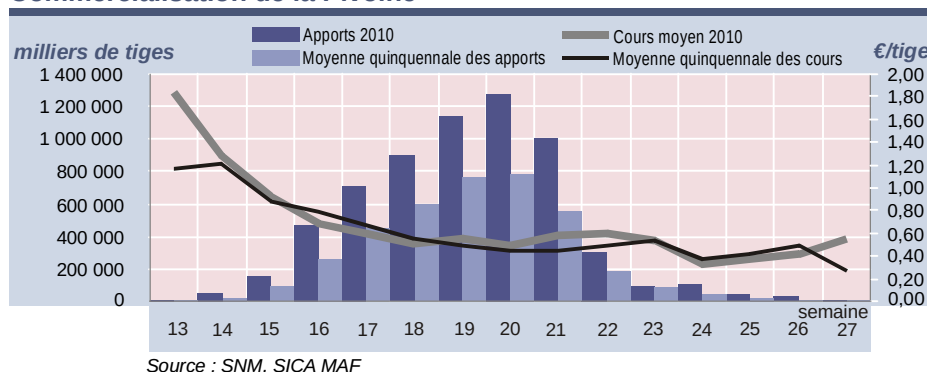
Face à la réduction des cultures chauffées, on assiste à une augmentation des cultures de pivoines de plein air, culture phare de cette campagne (+ 18 % en volume, par rapport à l'an passé). Certaines espèces (roses ou gerbera) résistent bien, du fait des cultures forcées avec éclairage photosynthétique. Les apports de roses restent toutefois inférieurs à la moyenne quinquennale sur des surfaces en recul.

Commercialisation de la Rose



Pour l'ensemble des espèces, les cours sont bien orientés, la pivoine réalisant la meilleure progression.

Commercialisation de la Pivoine



Dans le secteur des plantes à parfum, la récolte 2010 d'essence de lavandin est en retrait par rapport à 2009.

Production de Lavande et Lavandin en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	2010	Évolution en %		Part dans le total national en %
		2010 / 2009	2010 / moyenne 2005-2009	
Superficie consacrée à la Lavande (ha)	2 532	1,3	- 10,6	70,5
Production de Lavande (Tonnes Essence)	41	- 0,0	3,6	78,2
Superficie occupée par le Lavandin (ha)	9 593	0,0	1,0	64,9
Production de Lavandin (Tonnes Essence)	724	- 0,0	6,4	72,8

Source : Draaf - Agreste, données définitives pour 2009 et provisoires pour 2010

Les rendements sont globalement bons dans les Alpes-de-Haute-Provence, notamment sur le plateau de Valensole, très moyens sur le plateau d'Albion et médiocres ailleurs. La tendance quinquennale de réduction des surfaces de lavande (- 11 % par rapport à la période 2005-2009) s'inverse ces deux dernières années. Ces surfaces augmentent même de 1,3 % entre 2009 et 2010. De nouvelles plantations rajeunissent les cultures afin de compenser le dépérissement lié au phytoplasme du Stolbur. La production d'essence demeure peu satisfaisante, en retrait de 1 % en volume malgré l'augmentation de surfaces. Il n'existe en effet toujours pas de moyens de lutte contre la mortalité précoce des plantations occasionnée par cette bactérie.

Rédaction achevée le 11 mars 2011

Les données analysées sont celles qui étaient disponibles à cette date. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Guillaume Nieuwjaer & Françoise Cazenave

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture, et de la Forêt

Pour en savoir plus

[Analyse n° 5, avril 2011, Les terres agricoles face à la pression de l'urbanisation : une résistance et des enjeux différenciés](#)

Définitions

Campagne :

Période correspondant aux travaux agricoles et à l'activité de mise en marché du produit. Elle débute avec les semis des cultures et se termine en fin de commercialisation.

Sole :

Surface consacrée à une culture donnée dans une exploitation ou dans une région.

Renouvellement du troupeau :

Cheptel élevé en vue du remplacement des animaux réformés ou de l'agrandissement du troupeau.

Millerandage :

Le millerandage est un défaut de maturation de la vigne aboutissant à un avortement partiel des raisins.

Emblavement :

Ensemencer (une terre) en blé ou toute autre céréale.

Coulure :

Chute des fleurs ou des jeunes fruits qui peut être due à de mauvaises conditions climatiques, une carence en bore, un sol trop fertilisé ou aux traitements de la vigne.

Phytoplasme du Stolbur :

Micro-organisme pathogène se situant entre le virus et la bactérie, provoquant un développement atrophié de la plante, voire la mort de celle-ci.

Construction : la baisse d'activité se poursuit et semble atteindre un seuil plancher

En progression constante depuis 2002, le chiffre d'affaires du bâtiment et des travaux publics (BTP) en Provence-Alpes-Côte d'Azur a connu un retournement de conjoncture en 2008. Il enregistre un nouveau repli en 2010 (- 7,8 %) et retombe désormais aux niveaux de 2001 et 2002. La production diminue dans tous les secteurs du BTP, à l'exception de l'entretien qui maintient son volume d'activité. Pour les logements collectifs, la baisse d'activité s'accélère (- 19,6 %). Ce secteur portait la croissance du logement neuf depuis 2003. Dans les travaux publics, le chiffre d'affaires est une nouvelle fois en repli. Le ralentissement du BTP semble cependant avoir atteint son niveau le plus bas. Des signes positifs sont en effet perceptibles pour 2011 sur les marchés du logement neuf et de la rénovation. Dans cette perspective, les pertes d'emplois dans la construction devraient continuer à s'atténuer.

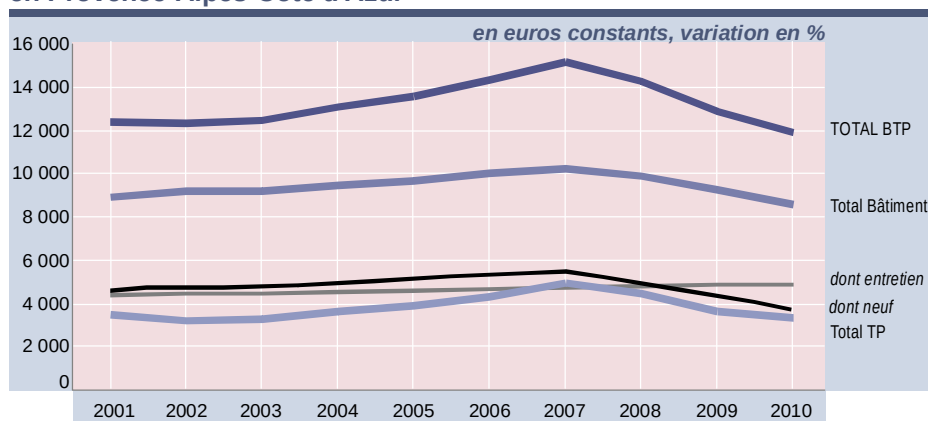
L'année 2010 est marquée par un nouveau recul du chiffre d'affaires du bâtiment et des travaux publics (- 7,8 % après - 9,8 % en 2009), conséquence de la dégradation des ventes au cours des années 2007 et 2008. L'activité s'était maintenue à un niveau relativement élevé jusqu'en 2009, comparable à celui de 2004. Mais, avec ce nouveau repli en 2010, l'activité est fortement dégradée. Elle se situe désormais au niveau de 2001 et 2002.

Chiffres d'affaires du bâtiment et des travaux publics en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	2010	Millions d'euros constants Évolution 2010/2009 en %
BÂTIMENT		
Logement	2 151	- 16,1
dont :		
Individuel	1 035	- 12,0
Collectif	1 117	- 19,6
Bâtiments non résidentiels	1 548	- 16,0
dont :		
Privé	1 061	- 10,6
Public	487	- 25,8
Entretien	4 840	- 0,2
Total Bâtiment	8 540	- 7,8
TRAVAUX PUBLICS		
État	125	- 6,0
Collectivités locales	1 807	- 8,0
Sociétés concessionnaires d'autoroute	133	- 6,0
Entreprises nationales	426	- 5,0
Entreprises privées	635	- 8,5
Ménages	219	- 11,0
Total Travaux Publics	3 345	- 7,8
TOTAL BTP	11 884	- 7,8

Source : cellule économique régionale de la construction (données provisoires)

Évolution du chiffre d'affaires par segment de marché en Provence-Alpes-Côte d'Azur

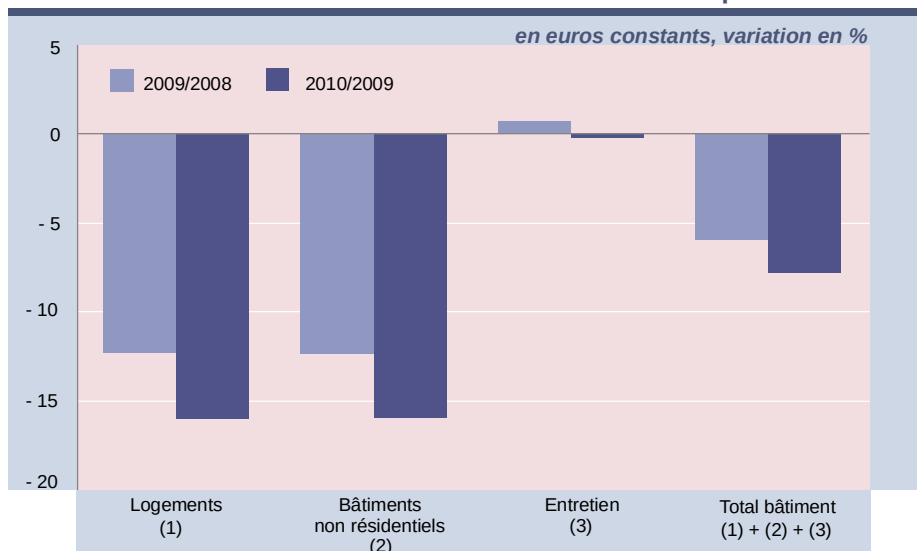


Source : cellule économique régionale de la construction

Bâtiment : l'activité de nouveau en baisse

La valeur de la production (chiffre d'affaires) du secteur du bâtiment diminue de 7,8 % en 2010. La baisse de l'activité persiste donc (- 6,0 % en 2009 et - 3,6 % en 2008). Elle fait suite à une croissance continue de dix années du secteur, marquée par un pic d'activité en 2006 et 2007. Le niveau de production est ainsi retombé à celui de 2001.

Évolution du chiffre d'affaires du bâtiment en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Source : cellule économique régionale de la construction

Baisse continue de l'activité pour les logements neufs

Au sein de l'ensemble du bâtiment, la production de logements neufs compte pour un quart du chiffre d'affaires. La baisse de l'activité, amorcée en 2008 (- 4,9 %), s'accroît en 2009 (- 12,3 %) et en 2010 (- 16,1 %). Très dynamique entre 2006 et 2008, la construction de logements collectifs a soutenu le marché. Mais après un premier recul en 2009 (- 9,3 %), son chiffre d'affaires chute de manière encore plus importante en 2010 (- 19,6 %). Pour le logement individuel, le repli persiste (- 12,0 % en 2010 après - 15,7 % en 2009). Ce résultat est conforme à la baisse des mises en chantier observée depuis fin 2007. Quelques signes de sortie de crise sont toutefois perceptibles fin 2010.

Évolution du chiffre d'affaires des logements neufs en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	Évolution 2009/2008		Évolution 2010/2009	
	Euros constants, en %		Euros constants, en %	
Individuels	- 15,7	- 12,0	- 15,7	- 12,0
Collectifs	- 9,3	- 19,6	- 9,3	- 19,6
Total	- 12,3	- 16,1	- 12,3	- 16,1

Source : cellule économique régionale de la construction (données provisoires)

Les mises en chantier de logements neufs diminuent encore en 2010 (- 10,1 % après - 28,7 % en 2009), avec des situations contrastées selon les départements. Les Hautes-Alpes (- 43,0 %), le Vaucluse (- 30,0 %) et les Alpes-Maritimes (- 19,7 %) sont les plus affectés à cause de la chute du logement collectif. À l'inverse, les mises en chantier repartent à la hausse dans les Alpes-de-Haute-Provence (+ 11,3 %) et le Var (+ 13,1 %), poussées par le dynamisme du logement collectif. Enfin, les Bouches-du-Rhône présentent encore une baisse (- 10,5 %), mais elle s'atténue par rapport à 2009 (- 34,4 %).

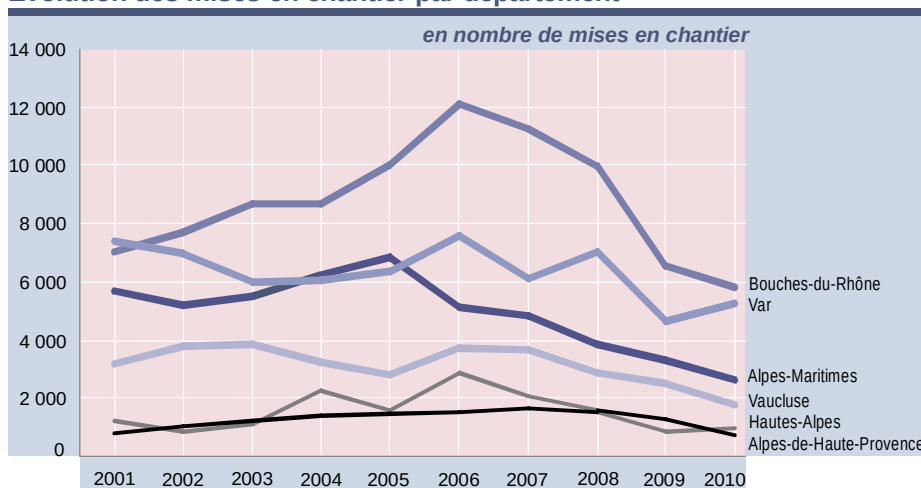
La situation semble donc moins dégradée en 2010, grâce notamment à un deuxième semestre orienté à la hausse. Par ailleurs, les autorisations de construire amorcent une reprise en 2010 dans le collectif (+ 8 %) comme dans l'individuel (+ 16 %). Ceci préfigure une stagnation du chiffre d'affaires en 2011 (cf. encadré "Définitions").

Logements commencés (mises en chantier, en date de prise en compte)

	2010			Évolution 2010/2009 en %		
	Individuel	Collectif	Total	Individuel	Collectif	Total
Alpes-de-Haute-Provence	671	295	966	- 2,6	64,8	11,3
Hautes-Alpes	417	313	730	- 31,4	- 53,5	- 43,0
Alpes-Maritimes	761	1 894	2 655	- 11,8	- 22,5	- 19,7
Bouches-du-Rhône	2 036	3 799	5 835	- 15,8	- 7,3	- 10,5
Var	2 193	3 064	5 257	0,3	24,5	13,1
Vaucluse	1 319	429	1 748	- 17,3	- 52,5	- 30,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7 397	9 794	17 191	- 11,5	- 9,0	- 10,1

Source : ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement - Dreal Paca - Sitadel 2 (données provisoires en 2010)

Évolution des mises en chantier par département



Source : ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement - Dreal Paca - Sitadel 2 (données provisoires en 2010)

Construction durable

Les marchés de travaux liés à la performance énergétique et la qualité environnementale sont encore émergents mais ils connaissent une augmentation régulière. La mise en place de l'éco-PTZ (Prêt à Taux Zéro) constitue une des mesures phares pour favoriser ces marchés. Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 100 millions d'euros ont été générés par les éco-PTZ depuis leur entrée en vigueur en 2009 (chiffres à fin septembre 2010). Le crédit d'impôt, autre dispositif financier important, a généré 523 millions d'euros de travaux dans la région en 2008. Par ailleurs, la réglementation thermique (RT 2012) qui prévoit d'imposer la construction de bâtiments basse consommation (BBC) à partir du 1^{er} juillet 2011 pour les bâtiments tertiaires publics et du 1^{er} janvier 2013 pour toutes les constructions neuves, sera un levier important. 315 logements sont déjà labellisés BBC-Effinergie dans la région et 8 577 logements sont en cours de labellisation.

Un nouveau repli de l'activité pour les bâtiments non résidentiels

Le chiffre d'affaires des bâtiments non résidentiels neufs dans la région représente près de 20 % de celui de l'ensemble du secteur du bâtiment. Il chute de 16,0 % en 2010, confirmant le retournement à la baisse observé en 2008 (- 11,6 %) et en 2009 (- 12,4 %). Dans les bâtiments privés, le repli est de 10,6 %. La baisse est plus marquée dans les bâtiments publics (- 25,8 % après - 12,7 % en 2009). En volume, le chiffre d'affaires du bâtiment non résidentiel privé reste cependant deux fois supérieur à celui du public.

Chiffres d'affaires des bâtiments non résidentiels neufs en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	Évolution 2009/2008	Euros constants, en %
		Évolution 2010/2009
Locaux privés	- 12,2	- 10,6
Locaux publics	- 12,7	- 25,8
Total	- 12,4	- 16,0

Source : cellule économique régionale de la construction (données provisoires en 2010)

Les mises en chantier des bâtiments non résidentiels ont connu deux années de forte baisse en 2007 et 2008 (respectivement - 14,1 % et - 20,5 %). Depuis, cette tendance se poursuit mais à un rythme moins soutenu (- 7,8 % en 2009 et - 10,0 % en 2010). Ce recul concerne en 2010 les bâtiments du service public (- 7,9 %) et du secteur privé (- 10,6 %). Ce repli persistant des mises en chantier préfigure encore une baisse légère du chiffre d'affaires en 2011 dans le non résidentiel neuf (cf. encadré "Définitions"). Cette vision prospective est confortée par la nouvelle baisse des permis autorisés en 2010 (- 8 %).

Bâtiments non résidentiels commencés (mises en chantier) en Provence-Alpes-Côte d'Azur (en date de prise en compte)

	m², en %	
	Évolution 2009/2008	Évolution 2010/2009
Bâtiments privés	8,9	- 10,6
Agriculture	- 14,6	38,7
Industrie	- 46,9	- 7,9
Commerce	90,5	- 10,5
Bureaux	- 10,7	- 23,2
Autres	63,1	- 13,8
Bâtiments de service public	- 37,5	- 7,9
Total	- 7,8	- 10,0

Source : ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement - Dreal Paca - Sitadel 2
(données provisoires en 2010)

Érosion de l'activité pour l'entretien-rénovation de bâtiment

L'entretien de bâtiment représente plus de la moitié de la production totale du secteur du bâtiment. Dans les comptes de production du bâtiment et des travaux publics, l'entretien reste le seul secteur à maintenir son niveau d'activité. Dans la région, son chiffre d'affaires s'est effrité en 2010 (- 0,2 % après 0,7 % en 2009). Selon le baromètre de l'entretien-amélioration du Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, la perception à la fin 2010 des entreprises du secteur quant à leur activité future et à leurs carnets de commandes s'améliore.

Au final, en 2011, l'activité du bâtiment devrait se maintenir au niveau de 2010, voire augmenter légèrement.

Travaux Publics : nouveau recul de l'activité

Le chiffre d'affaires des entreprises de travaux publics enregistre un nouveau repli en 2010 (- 7,8 % après - 18,4 % en 2009). Le niveau d'activité est redescendu au niveau des années 2001 à 2003. Il était en hausse depuis 2003, avec un pic d'activité en 2006 et 2007. La plupart des secteurs sont affectés, notamment celui, prépondérant, des collectivités locales (54 % de l'ensemble) : il affiche une baisse de 8,0 % en 2010.

Selon les professionnels du secteur, les perspectives pour 2011 ne préfigurent pas de reprise à court terme mais indiquent un niveau d'activité comparable à celui de 2010.

La construction continue de perdre des emplois

Le niveau de l'emploi a accompagné la croissance de l'activité dans le secteur de la construction jusqu'en 2007. À partir de la fin 2008, l'emploi salarié hors intérim se dégrade. Après une forte contraction en 2009 (- 3,9 %), il prolonge son recul en 2010, mais sur un rythme moins soutenu (- 1,4 %). Compte tenu des perspectives de stabilisation de l'activité, l'amélioration devrait se poursuivre en 2011.

Rédaction achevée le 10 mars 2011

Les données analysées sont celles qui étaient disponibles à cette date. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Cellule Économique Régionale de la Construction

Pour en savoir plus

Retrouvez le [tableau de bord d'indicateurs régionaux](#) sur : www.insee.fr (onglet régions, rubrique "la conjoncture régionale")

Définitions

Estimation du chiffre d'affaires du bâtiment neuf

Pour estimer le chiffre d'affaires annuel du secteur bâtiment neuf, il faut calculer le volume de production relatif à des chantiers qui, le plus souvent, s'étendent sur une période supérieure à une année et ayant commencé à n'importe quelle date dans l'année. La méthode est ici basée sur les mises en chantier annuelles et les délais de construction. Pour calculer le chiffre d'affaires d'une année n , on applique aux mises en chantier de l'année n et à celles des trois années antérieures ($n-1$, $n-2$ et $n-3$) une grille de délais de construction définie pour chaque type de bâtiment. Par exemple pour le collectif privé : 0,12 pour l'année n , 0,5 pour l'année $n-1$, 0,29 pour l'année $n-2$ et 0,08 pour l'année $n-3$. À ce résultat est appliquée une grille de surfaces moyennes. On obtient ainsi une production annuelle de m^2 de bâtiment à laquelle on applique un prix moyen de construction par m^2 et par type d'ouvrage.

Les chiffres d'affaires analysés dans le cadre de cette fiche sont des chiffres d'affaires en euros constants.

Logement ou local commencé (mis en chantier, date de prise en compte)

Est considéré comme commencé un logement ou un local autre qu'une habitation appartenant à un bâtiment dont les fouilles en rigoles sont entreprises (cas d'une maison individuelle) ou dont les fondations sont commencées (autres cas).

Date de prise en compte et date réelle

La date de prise en compte est la date d'enregistrement par les services statistiques. Ces deux dates de référence sont idéalement identiques. Dans la pratique, il existe un décalage plus ou moins important (en moyenne de 2 mois pour les autorisations de construire et de 18 mois pour les mises en chantier, selon les estimations nationales).

Emploi

Les données d'emploi salarié hors intérim sont issues de la source Insee - Epure2. Les données d'emploi intérimaire sont issues de la source Unedic - Pôle emploi.

Marché de l'entretien-rénovation

Ce marché regroupe deux types de travaux :

- Les travaux d'entretien courant et gros entretien : travaux de nettoyage et de petites réparations indispensables au bon fonctionnement des installations et équipements existants, remplacement d'éléments isolés des installations et équipements existants, travaux de rénovation (peintures intérieures, réfection des sols, peintures de façades...)
- Les travaux de grosses réparations et d'amélioration : travaux de remise en état du patrimoine (consolidation des soubassements, réfection des toitures...), travaux d'amélioration visant à apporter un meilleur confort, à renforcer la sécurité ou à une mise en conformité des équipements et installations.

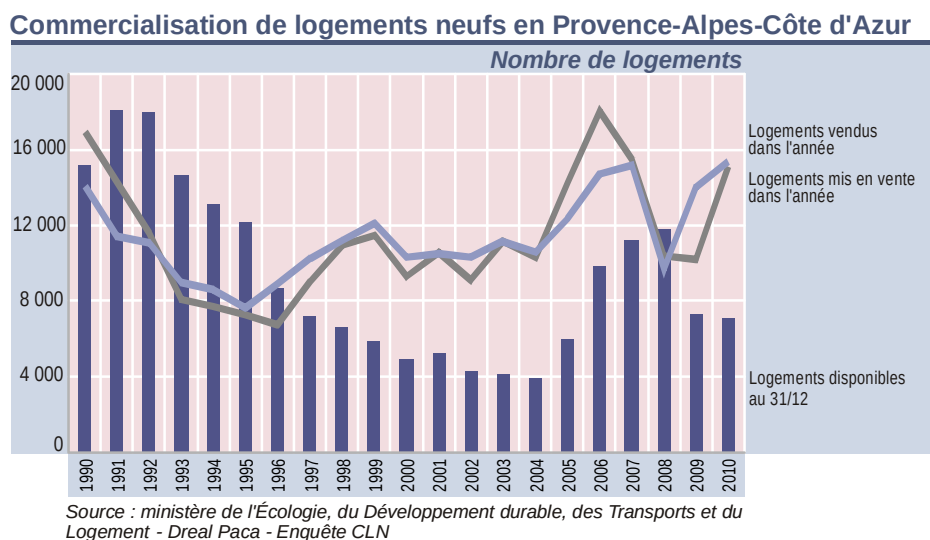
Le chiffre d'affaires du marché de l'entretien-rénovation concerne l'activité générée par les entreprises de bâtiment (hors travaux de bricolage conduits directement par les ménages).

Commercialisation des logements neufs : retour au niveau d'avant-crise

En 2010, 15 320 logements neufs ont été vendus, soit une augmentation de 9,1 % par rapport à 2009, année de forte reprise. Ce niveau, proche de celui observé en 2007, est le plus élevé depuis vingt ans. La hausse régionale est légèrement plus marquée que celle observée sur l'ensemble du territoire national (+ 8,6 %). Confirmant la confiance retrouvée des promoteurs, 15 080 logements ont été mis en vente, soit 48,3 % de plus que l'année précédente. Les stocks disponibles en fin d'année diminuent de 2,8 %. Les prix des logements neufs sont parmi les plus élevés de France. Ils augmentent de 3,5 % dans le collectif et diminuent de 1,1 % dans l'individuel.

Au cours de l'année 2010, le nombre de logements neufs vendus représente 15 320 unités, soit une augmentation de 9,1 % par rapport à l'année précédente. Ce bon résultat vient confirmer la forte reprise des ventes de 2009 (+ 45,1 %). Ce niveau est légèrement supérieur à celui de 2007, le plus élevé depuis le début de la décennie 90. En France, le niveau des ventes en 2010 reste en revanche inférieur à celui observé trois ans auparavant.

Conséquence de la reprise de 2009, les logements mis en vente (offre nouvelle) augmentent pour la première fois depuis 2006. La hausse est particulièrement élevée (+ 48,3 %). Franchissant la barre des 15 000 logements, le niveau de l'offre reste toutefois inférieur de 16 % au niveau record de 2006, où plus de 18 000 logements avaient été mis en vente. La forte reprise des mises en vente se vérifie également sur l'ensemble du territoire national (+ 41,4 %). Le nombre de logements disponibles en fin d'année continue de baisser (- 2,8 % après - 37,9 % en 2009). Les mises en vente et les annulations de réservation sont inférieures aux ventes. Au 31 décembre 2010, le stock disponible est de 7 130, le plus bas depuis fin 2005.



Les ventes d'appartements continuent d'augmenter

Dans la région, comme au niveau national, environ 90 % des logements neufs commercialisés sont des appartements.

En 2010, les ventes d'appartements sont supérieures de 13,4 % à celles de 2009. La hausse régionale est plus élevée que celle observée sur l'ensemble du territoire national (+ 9,1 %). Elle se vérifie pour l'ensemble des départements de la région, excepté les Hautes-Alpes et les Alpes-Maritimes. Dans ce dernier, le volume des ventes est en légère diminution par rapport à 2009. À contrario, dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône, la hausse est particulièrement soutenue.

Dans le même temps, signe d'une confiance retrouvée des promoteurs après la bonne année 2009, les mises en vente d'appartements bondissent de 53,9 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 44,5 % pour l'ensemble des régions françaises). Cette forte progression se retrouve sur l'ensemble des départements de la région, à l'exception des Hautes-Alpes. Dans les Bouches-du-Rhône, elles ont pratiquement doublé par rapport à 2009 et représentent plus de la moitié de l'offre nouvelle de la région.

Au final, le dynamisme du marché régional des logements collectifs se traduit par un niveau de leurs stocks, en fin d'année, encore moins élevé qu'en 2009 (- 2,8 %). Il est le plus bas depuis la fin du quatrième trimestre 2005.

Forte baisse des ventes de maisons individuelles

En 2010, les ventes de maisons individuelles neuves diminuent de 27,1 %, alors qu'elles augmentent légèrement sur l'ensemble du territoire national (+ 4,7 %). Cette baisse se vérifie pour l'ensemble des départements de la région, à l'exception des Alpes-Maritimes. Le marché des maisons individuelles se dégrade particulièrement dans les Bouches-du-Rhône et le Var, départements qui concentrent encore deux tiers des ventes de maisons individuelles de la région.

Parallèlement, les mises en vente des maisons individuelles stagnent (+ 1,4 %) alors qu'elles augmentent fortement en France métropolitaine (+ 22,9 %). L'offre recule dans les deux départements alpins et le Var, et progresse dans les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse. Au total, le stock disponible de logements individuels diminue de 2,6 % en 2010. Seules 710 maisons restent à la vente à la fin du quatrième trimestre 2010.

Logements neufs vendus par département en 2010

	Logements vendus		dont			
	Nombre	Évolution 2009-2010 en %	Collectifs Nombre	Évolution 2009-2010 en %	Individuels Nombre	Évolution 2009-2010 en %
Alpes-de-Haute-Provence	125	- 8,8	117	11,4	8	- 75,0
Hautes-Alpes	397	- 41,7	377	- 36,6	20	- 76,8
Alpes-Maritimes	2 803	- 5,1	2 670	- 6,4	133	31,7
Bouches-du-Rhône	7 440	20,6	7 026	27,3	414	- 36,3
Var	3 462	4,1	3 151	8,4	311	- 26,1
Vaucluse	1 096	43,6	890	60,1	206	- 0,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	15 323	9,1	14 231	13,4	1 092	- 27,1
France métropolitaine	115 051	8,6	101 343	9,1	13 708	4,7

Source : ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement - Dreal Paca - Enquête CLN

Nouveaux logements neufs mis en vente (offre nouvelle) par département en 2010

	Logements mis en vente		dont			
	Nombre	Évolution 2009-2010 en %	Collectifs Nombre	Évolution 2009-2010 en %	Individuels Nombre	Évolution 2009-2010 en %
Alpes-de-Haute-Provence	154	42,6	129	76,7	25	- 28,6
Hautes-Alpes	386	- 45,2	367	- 39,2	19	- 81,0
Alpes-Maritimes	2 504	13,1	2 421	13,2	83	10,7
Bouches-du-Rhône	7 797	88,0	7 349	95,4	448	15,8
Var	3 130	26,4	2 836	31,5	294	- 8,1
Vaucluse	1 106	112,7	862	154,3	244	34,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	15 077	48,3	13 964	53,9	1 113	1,4
France métropolitaine	109 575	41,4	95 699	44,5	13 876	22,9

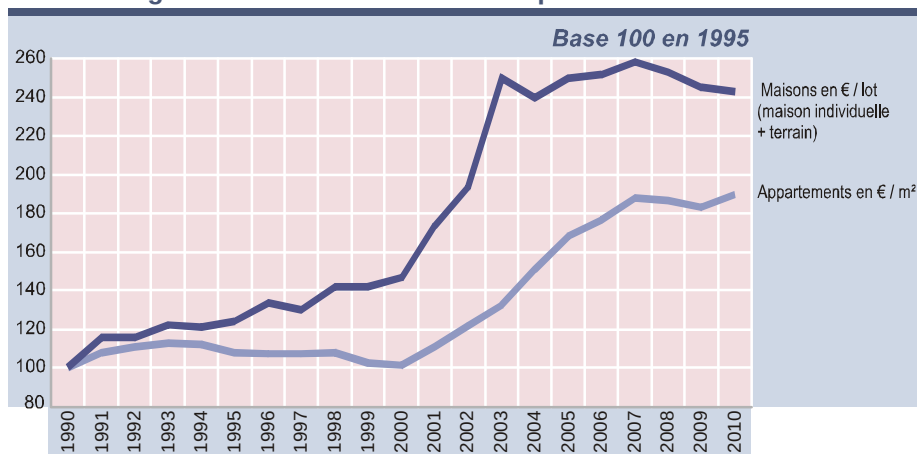
Source : ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement - Dreal Paca - Enquête CLN

Un niveau de prix toujours élevé

En 2010, l'acquisition d'un appartement neuf en Provence-Alpes-Côte d'Azur se monnaie en moyenne à 4 015 euros le m², contre 3 880 l'année précédente (soit + 3,5 %). Le niveau des prix est élevé dans la région, nettement supérieur à la moyenne nationale (3 570 euros/m², soit + 5,9 % par rapport à 2009). Provence-Alpes-Côte d'Azur se situe au deuxième rang des régions métropolitaines derrière l'Île-de-France selon ce critère.

En 2010, le prix moyen de vente d'un lot (maison individuelle et son terrain) s'élève à 286 900 euros, en baisse de 1,1 % par rapport à 2009. En France métropolitaine, il s'établit en moyenne à 236 200 euros (soit - 2,4 %).

Prix des logements neufs en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Source : ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement - Dreal Paca -

Rédaction achevée le 9 mars 2011

Les données analysées sont celles qui étaient disponibles à cette date. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Marjorie Martin

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Pour en savoir plus

Retrouvez le [tableau de bord d'indicateurs régionaux](#) sur : www.insee.fr (onglet régions, rubrique "la conjoncture régionale")

La loi Scellier (Loi de Finances 2011)

La loi de défiscalisation Scellier s'adresse à tous les contribuables français qui font l'acquisition d'un logement neuf (ou en l'état futur d'achèvement) entre le 1^{er} janvier 2009 et le 31 décembre 2012 et qui s'engagent à le louer pendant une période minimale de 9 ans. Ce dispositif permet de réduire son impôt sur 9 années consécutives (avec la possibilité d'étendre à 12 ou 15 années dans le cas du Scellier social).

- L'option **classique** est une option avec plafond de loyer mais sans plafond de revenus du locataire. Elle permet au contribuable qui acquiert son logement en 2011 d'obtenir une réduction d'impôt de 22 % s'il s'agit d'un logement basse consommation (BBC) et de 13 % sinon.

- L'option **sociale** est une option avec plafond de loyer et plafond de revenus du locataire. Elle permet au contribuable qui acquiert son logement en 2011 d'obtenir une réduction d'impôt de 22 %, 28 % ou 34 % (pour des périodes de location respectives de 9, 12 ou 15 ans) s'il s'agit d'un logement BBC et de 13 %, 19 % ou 25 % (pour des périodes de locations respectives de 9, 12 ou 15 ans) sinon.

L'opération est limitée à une par année et par foyer fiscal. La réduction ne porte que sur les logements de moins de 300 000 €.

Méthodologie et définitions

Champ de l'enquête

L'Enquête sur la Commercialisation des Logements Neufs (ECLN) est une enquête obligatoire et exhaustive pour toutes les opérations de cinq logements neufs et plus. Elle est réalisée chaque trimestre par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement auprès de l'ensemble des promoteurs, publics ou privés, qui interviennent sur le marché.

Cette enquête couvre l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle porte sur les maisons individuelles et les logements collectifs, à l'exclusion de tout programme de réhabilitation, de rénovation ou de restauration.

Quelques définitions

Logements mis en vente (ou offre nouvelle) : logements offerts à la vente pour la première fois au cours de l'année.

Logements vendus : logements ayant fait l'objet d'une réservation avec dépôt d'arrhes au cours de l'année.

Logements disponibles : logements encore disponibles à la vente à la fin de l'année.

Lot : maison individuelle + terrain.

Transports : 2010, l'année de convalescence ?

En 2010, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, le marché de l'emploi s'améliore dans le secteur des transports. L'activité régionale est globalement en hausse par rapport à l'année précédente. Les échanges de marchandises se développent sur route, fleuve, mer et dans les airs. Les passagers empruntent davantage le bateau et un peu moins l'avion⁽¹⁾.

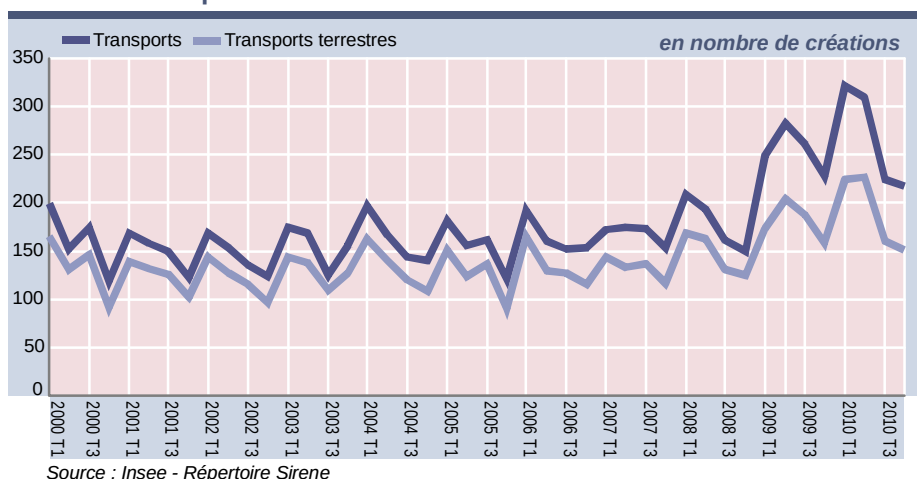
En 2010, le marché du travail s'améliore lentement dans les transports. Compensant partiellement la baisse d'effectifs de l'année précédente, l'emploi salarié progresse légèrement (+ 0,3 % entre les quatrième trimestres 2009 et 2010, après - 2,4 % entre 2009 et 2008). Sur le marché de l'emploi, le nombre cumulé d'offres d'emploi des entreprises augmente de façon plus soutenue que celui des demandes (respectivement + 23 %, contre + 9 %).

Les offres d'emploi progressent dans le transport routier de fret – interurbain (+ 81 % en un an) et de proximité (+ 44 %) – ainsi que dans les services auxiliaires de transport (+ 86 %), qu'ils soient terrestres, maritimes, fluviaux ou aériens. Mais certaines branches recrutent moins que l'année passée, par exemple la messagerie (- 22 %), la location de camions avec chauffeur et les transports routiers irréguliers de voyageurs. Cette amélioration du marché du travail est cependant à nuancer en raison de l'accroissement des demandeurs d'emploi⁽²⁾. La hausse du nombre de demandeurs d'emploi travaillant dans les transports avant leur inscription à Pôle emploi est particulièrement élevée dans les transports terrestres (+ 18 %) ainsi que maritimes et fluviaux⁽³⁾ (+ 10 %) ; dans le secteur aérien, il est significatif (+ 6 %) mais très inférieur à celui de l'an passé (+ 46 %) ; de même, dans le secteur de l'entreposage et des services auxiliaires du transport, ce nombre décélère fortement (+ 1,6 %, après + 32 % en 2009).

La démographie des entreprises de transports est très active. Le nombre de créations d'entreprises s'accroît en effet de 5 % par an, toujours dopé par le succès du récent régime d'auto-entrepreneur qui représente 42 % des créations régionales du secteur en 2010. Ce constat est cependant à nuancer pour plusieurs raisons. Tout d'abord, en France, tous secteurs confondus, seule environ la moitié des auto-entrepreneurs sont actifs l'année de leur immatriculation. Ensuite, un ralentissement des créations, dans ce secteur, a été observé à partir du second semestre 2010. Enfin, le nombre de défaillances d'entreprises est supérieur de 16 % à la moyenne des cinq dernières années.

L'investissement dans le secteur routier, mesuré par l'évolution conjointe des immatriculations de véhicules industriels neufs⁽⁴⁾ à moteur et de véhicules utilitaires légers neufs, s'accroît de plus de 7 % en un an. Le dynamisme des ventes de véhicules légers⁽⁵⁾ explique cette performance.

Évolution trimestrielle des créations d'entreprises dans les transports en Provence-Alpes-Côte d'Azur



(1) Faute de données disponibles, ce bilan n'évoque ni le ferroviaire, ni le transport routier de voyageurs.

(2) Demandes de personnes sans emploi (catégorie A) ou exerçant une activité réduite courte, d'au plus 78 heures au cours du mois (catégorie B), ou une activité réduite courte, d'au plus de 78 heures au cours du mois (catégorie C).

(3) Mer et fleuve.

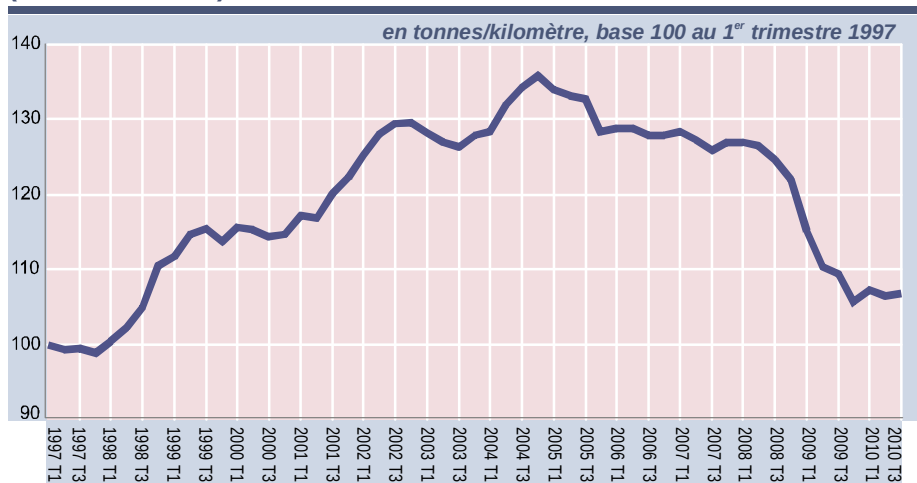
(4) Source : MEEDTS - SOeS/Fichier central des automobiles.

(5) Véhicules inférieurs ou égaux à 5 tonnes de poids total en charge.

Transport routier de marchandises : à la croisée des chemins

Après la très forte chute observée en 2009, l'activité de transport routier de marchandises se stabilise au cours des trois premiers trimestres de 2010 à un niveau légèrement supérieur à celui de fin 2009. La baisse quasi continue des cinq dernières années est ainsi stoppée, mais à un niveau d'activité très inférieur à celui de 2008 qui marquait le début de la crise. Néanmoins, le nombre de tonnes-kilomètres parcourues diminue de 3,3 % par rapport à la même période de l'année précédente, en raison de la baisse sensible des volumes de marchandises entrant ou sortant du territoire régional (- 6 %). Cependant, au total, les volumes globaux d'échanges générés par la région progressent légèrement (+ 0,2 %), grâce à l'augmentation des flux internes (+ 2 %).

Transport routier de marchandises en Provence-Alpes-Côte d'Azur (flux hors transit)



Source : ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement
SOeS / Enquête TRM

Une nouvelle fois, l'activité pour compte d'autrui est la plus touchée (- 6 % en glissement annuel en tonnes-kilomètre), handicapée par la sévère réduction des volumes inter-régionaux (- 10 %). Entre le seuil de l'année 2008 – début de la crise – et le troisième trimestre 2010, dernier connu, le nombre de tonnes-kilomètres générées par la région, accuse une baisse de 15 %. La contraction des volumes extérieurs (- 21 %) provoque l'essentiel de la chute des échanges inter-régionaux (- 26 %), peu modulée par la résistance relative des flux internes (- 0,2 %, en tonne-kilomètre).

Le transport maritime de marchandises redresse la barre

Avec un volume proche de 88 millions de tonnes⁽⁶⁾, le niveau conjoint de trafic des ports de Marseille (86 M. t) et Toulon (1,5 M. t) avoisine celui du début des années 90. Certes, la croissance est de retour en 2010 (+ 3,5 %, sans le port de Nice), mais elle n'occulte pas la chute d'activité de 2009 (- 14 %). Seul, le bilan du port de Toulon (+ 44 % sur un an) semble prometteur. Sur deux ans, sa croissance s'établit ainsi à 6 %.

Trafic de marchandises des principaux ports de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2010

	Volume de marchandises	Évolution 2010/2009 en %	Évolution annuelle moyenne 2009/2004 en %
Grand Port Maritime de Marseille	86,0	3,4	- 3,0
Marchandises diverses	15,8	8,9	- 2,2
dont conteneurs	9,3	7,1	- 1,3
Vrac solide	11,8	39,6	- 13,2
Vrac liquide	3,2	2,1	0,1
Hydrocarbures	55,2	- 3,3	- 1,3
Toulon	1,5	43,5	- 1,3
Nice	nd	nd	11,8
Total des ports	87,5	3,5	- 2,9

nd : données non disponibles

Sources : GPMM, CCI Nice-Côte d'Azur, CCI du Var

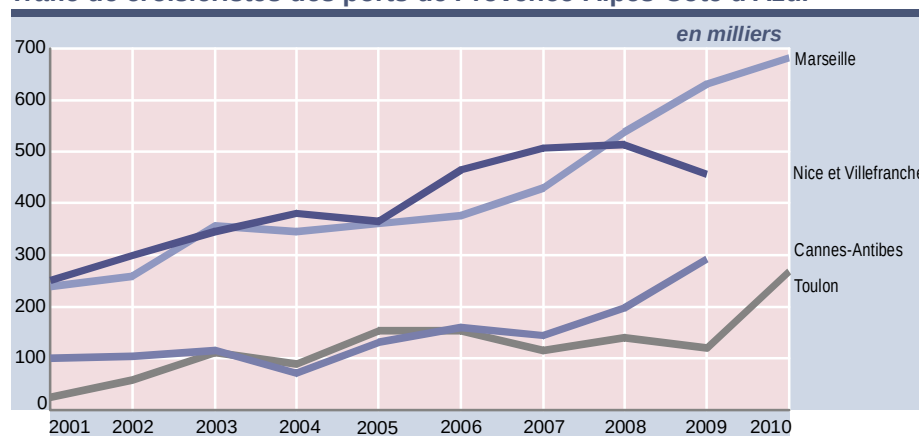
(6) Au moment de la rédaction, les résultats du port de Nice ne sont pas connus.

L'ouverture, en 2010, d'une desserte de remorques par rouliers entre Toulon et le port turc de Tekirdag, compense l'abandon en 2009 de la liaison maritime avec le port de Civitavecchia, près de Rome. Le Grand Port Maritime de Marseille, sur fond de difficultés économiques, de grèves et de conflits sociaux, traite 86 millions de tonnes de marchandises. Le bassin de Marseille manipule 7,2 M. t (+ 16 %), très majoritairement des marchandises diverses et celui de Fos 78,8 M. t (+ 2 %). Le résultat global, en hausse annuelle de 3,4 %, repose sur l'accroissement des échanges de vrac solides et de marchandises diverses. La progression du transport de marchandises diverses s'appuie sur les développements des échanges conteneurisés (+ 7 %) et des transports rouliers (+ 7 %), avec la Tunisie notamment. La croissance des vrac solides est liée à celle des vrac sidérurgiques (+ 62 %), en dépit de l'arrêt momentané des hauts-fourneaux d'Arcelor pour cause de maintenance. Le trafic de céréales est stable mais devrait croître à l'avenir avec l'ouverture du nouveau silo multimodal à Fos. La croissance des vrac liquides (+ 2,1 %), quoique ralentie par des annulations d'escales imputables aux grèves, suit la reprise de l'activité chimique et industrielle. En revanche, le ralentissement d'activité des raffineries et le blocage des terminaux entraînent la baisse des importations d'hydrocarbures (- 3,3 %). En 2010, le port de Marseille rétrograde d'une place dans la hiérarchie européenne, au profit d'Amsterdam. Second port d'Europe il y a une vingtaine d'années, il est maintenant au cinquième rang.

Transport maritime de voyageurs : redistribution des cartes

En raison des bons résultats du port de Toulon, le trafic maritime régional de passagers est en hausse (+ 11 %). Ce bassin profite de la popularité de ses dessertes corses (+ 23 %) à l'image d'une fréquentation d'ensemble en très forte augmentation (+ 31 %). À l'inverse (- 11 % de passagers sur les lignes corses), le port de Marseille accuse un recul total d'affluence de 2,1 % par rapport à 2009. En raison de sa croissance forte et régulière, la destination Corse devient un fort enjeu des lignes régulières, dont le marché attire aujourd'hui également les compagnies aériennes low-cost. Ces dernières, avec 370 000 passagers transportés en 2010, augmentent de 30 % leur desserte de l'île par rapport à 2009. Dans le même temps, Toulon par mer accueille 1,4 million de passagers. En revanche, le Grand Port Maritime de Marseille, avec moins de 800 000 voyageurs, fait moins bien qu'en 2006, dernière année d'exercice de son leadership sur la ligne corse. Entre ces deux ports, l'évolution diverge également sur le trafic international : il se maintient à Marseille (+ 0,4 %) et baisse à Toulon (- 2,2 %). À l'inverse, le nombre de croisiéristes augmente sur les deux sites : Marseille (+ 8 %), premier port de croisière français, profite de l'accroissement des offres en tête de ligne et Toulon (+ 124 %) tire avantage d'une dizaine d'escales détournées de la cité phocéenne pour raisons de grèves et mauvaise météorologie.

Trafic de croisiéristes des ports de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Sources : GPMM, CCI Nice-Côte d'Azur, CCI du Var

Transport aérien de voyageurs : contre vents et crise

En 2010, à l'inverse de la hausse du trafic aérien national (+ 1,3 % selon l'Union des aéroports français), la fréquentation des aéroports régionaux baisse de 0,4 %, en raison de la moindre fréquentation des aéroports de Nice et Toulon. L'aéroport de Nice (- 2,3 % de voyageurs en un an) aurait plus souffert de la crise économique sévissant en Irlande et Grande-Bretagne seconde destination de la plate-forme que des conséquences de l'éruption du volcan islandais, des grèves ou de la mauvaise météorologie. Le nombre de passagers diminue de 18 % sur la ligne de Londres et de 25 % sur celle de Dublin. Toutefois, soutenue par le trafic sur le Moyen-Orient et l'Asie, l'activité de l'aéroport de Nice fléchit moins à l'international (- 1,9 %) qu'au national (- 2,8 %). À Toulon, la baisse de l'offre de vols sur la capitale et la non-reconduction de certaines lignes saisonnières (Ajaccio, Tunis, Stockholm...) provoquent un recul du nombre de voyageurs de 13 %.

Trafic de passagers des principaux aéroports de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2010

	Passagers	Évolution 2010/2009 en %	Évolution annuelle moyenne 2009/2004 en %
Total aéroports Provence-Alpes-Côte d'Azur	17 685 522	- 0,4	2,5
dont :			
Nice-Côte d'Azur	9 603 014	- 2,3	1,0
dont low-cost	2 939 129	- 6,2	0,3
Passagers locaux	9 587 928	- 2,3	1,0
Internationaux	5 667 962	- 1,9	2,1
Nationaux	3 919 966	- 2,8	- 0,4
dont Nice-Paris	2 889 286	- 2,7	- 0,7
Transit	15 086	- 12,3	0,9
Marseille-Provence	7 522 167	3,2	4,8
dont low-cost	1 737 772	- 4,3	32,6
Passagers locaux	7 337 897	2,8	4,9
Internationaux	3 827 086	6,7	9,3
Nationaux	3 510 811	- 1,1	1,5
dont Marseille -Paris	1 559 314	- 4,8	- 4,0
Transit	184 270	18,8	0,5
Toulon-Hyères	502 974	- 12,8	1,8
dont low-cost	103 178	- 26,7	nd
Avignon-Caumont	39 521	0,0	- 12,3
dont low-cost	24 981	- 7,9	nd

nd : données non disponibles

Sources : DAC-SE, CCI Marseille-Provence, CCI Nice-Côte d'Azur

En revanche, le trafic de l'aéroport d'Avignon se maintient et celui de Marseille continue de croître (+ 3,2 %). La forte poussée de ce dernier à l'international (+ 7 %) est peu entravée par la réduction des vols nationaux (- 1,1 %), victimes entre autres de la concurrence du TGV (- 4,8 % de passagers avec Paris). Le transport à bas coût y marque le pas (- 4,3 %), tout comme à Nice (- 6 %). En 2010, la part de marché du low cost est de 23 % à Marseille et de près de 31 % à Nice, premier aéroport de province dans cette catégorie.

Fret aérien : Marseille, premier aéroport de marchandises de province

L'année 2010 est une bonne année pour le trafic aérien de fret régional. Les 76 800 tonnes de marchandises aéroportées traduisent, pour Marseille et Nice, une hausse moyenne conjointe de 15 %. À Nice, le fret aérien gagne 35 % en un an, grâce à l'accroissement de l'offre de longs courriers, notamment pour Dubaï et New-York. Dubaï, qui est relié quotidiennement à l'aéroport de Nice, échange avec celui-ci plus de 8 000 tonnes de marchandises par an. New York, rattaché cinq jours sur sept à la Côte d'Azur, reçoit de celle-ci ou y expédie 1 000 tonnes de cargaison par an. L'aéroport de Marseille, où frets express et traditionnel augmentent tous deux (+ 7 %), devient le premier aéroport de marchandises de province, devant Toulouse.

Par contre, l'année est mauvaise pour le fret postal. Avec 10 100 tonnes transportées, il décline à la fois à Marseille et Nice (- 16 % par rapport à 2009).

Les ressources du fleuve

En 2010, le bassin Rhône-Saône bénéficie de la croissance élevée du trafic fluvial français (+ 9 % de tonnes-kilomètres en un an), portée par la hausse des échanges extérieurs (+ 15 %). Fort de ces 6,1 millions de tonnes transportées, ce bassin réalise 1,5 milliard de tonnes-kilomètres, soit une croissance annuelle de 13 %. Son développement repose sur les produits pétroliers (+ 7 %), les matériaux de construction, filière emblématique du transport fluvial (+ 29 %), et l'acheminement de conteneurs depuis et vers le Grand Port Maritime de Marseille (+ 18 %). Le port d'Arles participe à cet essor (+ 7 % des volumes).

Rédaction achevée le 22 mars 2011

Les données analysées sont celles qui étaient disponibles à cette date. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Bilan rédigé par l'Observatoire Régional des Transports, d'après les informations obtenues auprès
 de la DAC-SE (Direction de l'aviation Civile du Sud-Est),
 du Commissariat général au développement durable (Service de l'observation et des statistiques),
 du GPMM (Grand Port Maritime de Marseille), de VNF (Voies Navigables de France),
 des CCI de Nice-Côte d'Azur et du Var.

Définitions

Entreprises de transport pour compte propre / compte d'autrui

Un transport est dit pour compte d'autrui (public) si l'entreprise effectue un transport rémunéré de marchandises pour le compte de tiers, sinon, il s'agit de compte propre (privé). Le transport pour compte d'autrui représente 80 % de l'activité totale des transports.

Desserte de remorques par rouliers

Les navires rouliers sont caractérisés par la présence d'une ou plusieurs portes dans la coque et de rampes qui permettent l'accès aux ponts garages de marchandises roulantes (véhicules sur roues ou remorques chargées).

Vrac

Le vrac désigne des marchandises qui ne sont pas emballées ou arrimées. Le terme est particulièrement employé dans le domaine du transport pour distinguer le transport des marchandises unitaires (sur palettes, en conteneurs ou en boîtes) des marchandises en vrac, comme le sable dans un camion-benne.

Messagerie

La messagerie englobe tous les transports de marchandises qui nécessitent au moins un arrêt sur une plate-forme pour une opération de tri, de groupage ou de dégroupage.

Tourisme : reprise modérée dans les hôtels, mais baisse dans les campings liée aux intempéries varoises

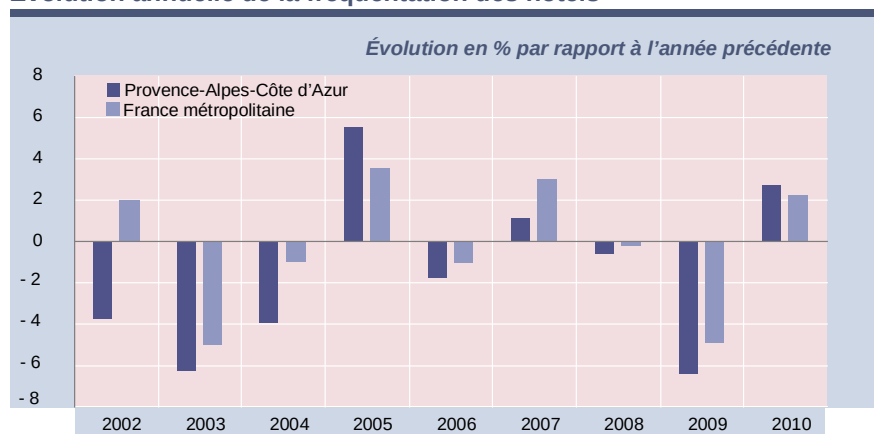
L'activité de tourisme place Provence-Alpes-Côte d'Azur au deuxième rang des régions françaises après l'Île-de-France pour les hôtels, et au troisième rang pour les campings derrière le Languedoc-Roussillon et l'Aquitaine. En 2010, la fréquentation des hôtels progresse modérément dans la région (+ 2,7 % par rapport à 2009) mais reste inférieure à celle de 2008. Ce début de reprise a lieu principalement dans l'espace littoral des Alpes-Maritimes. Il est essentiellement dû au retour de la clientèle étrangère. La progression de la fréquentation des campings, observée depuis 2006, est stoppée en 2010, conséquence des intempéries dans l'Est varois. La très légère progression observée dans les campings du reste de la région (+ 0,8 %) ne compense pas en effet la forte baisse de fréquentation des campings du Var (- 7,7 %).

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur dispose de 2 000 hôtels offrant, en moyenne sur l'année 2010, une capacité de 60 000 chambres. Avec 20,5 millions de nuitées pour 10,1 millions de séjours, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la première région de province en matière de tourisme hôtelier de loisir et d'affaires.

Retour de la clientèle étrangère dans les hôtels

En 2010, la fréquentation hôtelière progresse dans la région (+ 2,7 %, soit + 550 000 nuitées), après la forte baisse de 2009 (- 6,4 %, soit - 1,4 million de nuitées). Cette évolution est due aux Alpes-Maritimes (+ 7,8 %) et au Vaucluse (+ 3,2 %). Elle est supérieure à celle de la France de province (+ 0,5 %), mais deux fois moindre qu'en Île-de-France (+ 5,7 %).

Évolution annuelle de la fréquentation des hôtels



Sources : Insee, DGCIS, CRT et CDT - Enquêtes de fréquentation hôtelière

Elle résulte de la hausse de fréquentation des touristes étrangers (+ 4,2 %, soit + 300 000 nuitées) qui représentent 36 % de la fréquentation, mais également à celle des touristes français (+ 1,9 %, soit + 250 000 nuitées).

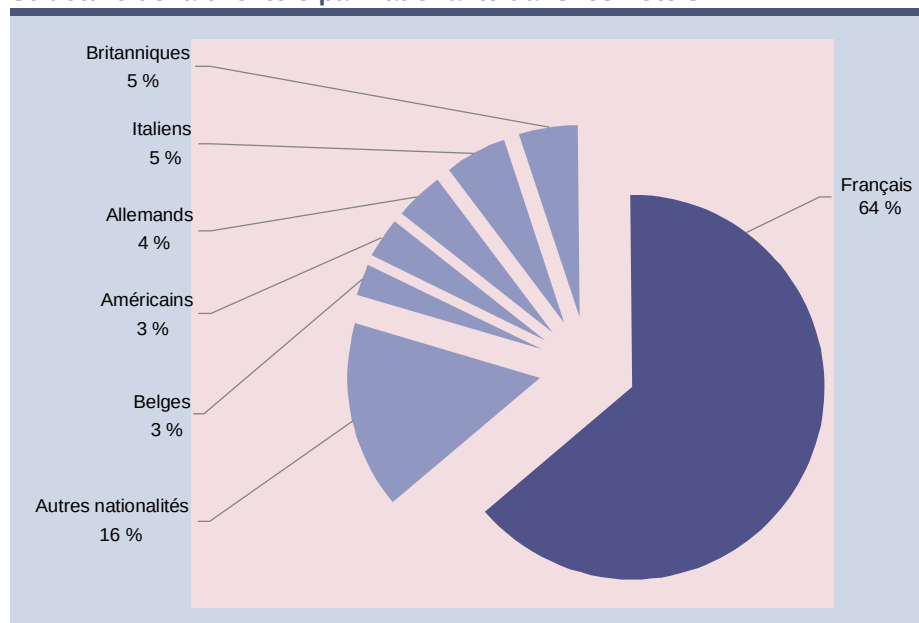
Fréquentation hôtelière en 2010

	Milliers pour la fréquentation, jours pour les durées de séjour			
	Fréquentation (nuitées)		Durée moyenne des séjours	
	2010	Évolution 2010/2009 en %	2010	Évolution 2010/2009 en %
Alpes-de-Haute-Provence	634	- 2,2	2,2	5,9
Hautes-Alpes	957	1,1	2,1	3,9
Alpes-Maritimes	8 398	7,8	2,2	0,8
Bouches-du-Rhône	4 988	- 1,3	1,8	- 1,8
Var	3 401	- 1,7	2,2	1,2
Vaucluse	2 135	3,2	1,7	0,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	20 512	2,7	2,0	0,6
Île-de-France	65 804	5,7	2,1	0,4
Rhône-Alpes	17 020	- 0,6	1,8	0,5
Languedoc-Roussillon	7 421	1,6	1,7	0,9
France métropolitaine	192 165	2,2	1,8	0,5

Sources : Insee, CRT et CDT - Enquêtes de fréquentation hôtelière

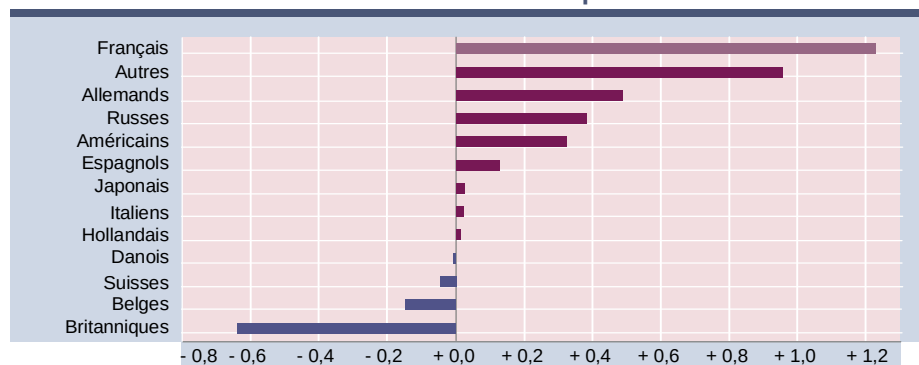
Plus de 80 % (soit + 210 000 nuitées) de cette augmentation des touristes français est concentrée sur le premier trimestre 2010. Ce rebond fait suite à la forte chute (- 290 000 nuitées) enregistrée un an auparavant, au plus profond de la crise économique. En revanche, pour les étrangers, la hausse se répartit sur les deuxième (+ 5,6 %), troisième (+ 3,8 %) et quatrième (+ 4,5 %) trimestres. Les Allemands (+ 13 %) et les Américains (+ 11 %) sont venus plus nombreux, à l'inverse des Britanniques (- 11 %) et des Belges (- 5 %). Les touristes des autres nationalités sont dans leur ensemble venus davantage (+ 10 %), notamment les Russes (+ 34 %) dont la fréquentation atteint aujourd'hui celle des Suisses, des Espagnols et des Néerlandais. Cependant, malgré la hausse de 2010, la fréquentation étrangère reste encore bien en deçà de son niveau de 2008.

Structure de la clientèle par nationalité dans les hôtels



Sources : Insee, DGIS, CRT et CDT - Enquêtes de fréquentation hôtelière

Contributions à l'évolution annuelle de la fréquentation hôtelière



Note de lecture : la hausse de fréquentation des hôtels de la région par les touristes français a contribué pour 1,23 point à l'évolution de la fréquentation touristique régionale entre 2009 et 2010 (+ 2,74%). Celle des Allemands, Russes, Américains a contribué respectivement à hauteur de 0,49 ; 0,38 ; 0,33 point. L'évolution de fréquentation des Espagnols, Japonais, Italiens, Hollandais, Danois et Suisses a participé pour 0,15 point, celle des autres nationalités a contribué pour 0,95 point. Enfin, la baisse de fréquentation des Belges et Britanniques a pesé à hauteur de respectivement -0,15 point et -0,64 point sur l'évolution régionale (1,23 + 0,49 + 0,38 + 0,33 + 0,15 + 0,95 - 0,15 - 0,64 = + 2,74 %).

Sources : Insee, DGIS, CRT et CDT - Enquêtes de fréquentation hôtelière

Forte hausse de fréquentation dans les hôtels 4 et 5 étoiles

La fréquentation des hôtels 4 et 5⁽¹⁾ étoiles augmente fortement (+ 15 %), tant du fait des touristes français (+ 250 000 nuitées) qu'étrangers (+ 300 000 nuitées). La part des touristes étrangers dans la clientèle de ces hôtels haut de gamme s'élève à 57 %. Ces hôtels représentent 20 % de la fréquentation totale et 32 % de celle des touristes étrangers. La fréquentation des hôtels 3 étoiles augmente également (+ 3 %), du fait des touristes français. À l'inverse, pour les autres catégories d'hôtels, les touristes sont venus moins nombreux. En particulier, le nombre d'étrangers est en recul dans les hôtels sans étoile (- 9 %). La durée des séjours augmente légèrement (+ 0,6 %) et s'établit à 2 jours en moyenne. Les touristes français ont notamment séjourné plus longtemps dans les hôtels 2 étoiles (+ 2 %) alors que les touristes étrangers ont raccourci leurs séjours dans les hôtels 3 étoiles (- 3 %).

Fréquentation selon la catégorie d'hôtels en 2010

	Milliers pour la fréquentation, jours pour les durées de séjour				
	Fréquentation (nuitées)		Séjours	Durée moyenne des séjours	
	2010	Évolution 2010/2009 en %	Évolution 2010/2009 en %	2010	Évolution 2010/2009 en %
sans étoile	2 396	- 0,9	- 1,1	1,8	0,2
1 étoile	603	- 6,3	- 11,7	2,0	6,1
2 étoiles	6 907	- 1,6	- 2,9	1,9	1,4
3 étoiles	6 459	2,7	4,6	2,1	- 1,8
4 étoiles et +	4 148	15,3	15,4	2,3	- 0,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	20 512	2,7	2,2	2,0	0,6

Sources : Insee, CRT et CDT - Enquêtes de fréquentation hôtelière

Les 60 000 chambres ouvertes, en moyenne sur l'ensemble de l'année 2010, sont occupées à 57 %. Ce taux d'occupation croît de 1,2 point par rapport à 2009. Il demeure largement inférieur au taux constaté en Île-de-France (73 %), mais légèrement supérieur à celui de toutes les autres grandes régions touristiques. En hausse de 3,2 points dans les Alpes-Maritimes, il baisse de 2,5 points dans le Var, qui ne profite pas de la hausse de fréquentation de la clientèle étrangère.

Hôtellerie en 2010

	Nombre d'hôtels			
	Hôtels ouverts *	Chambres offertes	Taux d'occupation	
	2010	Évolution 2010/2009 en %	Taux 2010 en %	Évolution 2010/2009 en points
Alpes-de-Haute-Provence	127	1,7	50,6	- 2,7
Hautes-Alpes	185	- 7,1	48,7	3,0
Alpes-Maritimes	642	0,6	57,3	3,2
Bouches-du-Rhône	422	1,2	61,3	0,2
Var	430	0,9	55,2	- 2,5
Vaucluse	229	0,7	57,2	1,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 035	0,4	57,3	1,2
Île-de-France	2 353	0,0	73,2	5,4
Rhône-Alpes	2 098	- 0,8	55,5	0,3
Languedoc-Roussillon	919	0,5	53,6	2,1
France métropolitaine	17 257	- 0,1	59,4	2,3

* Hôtels ayant enregistré au moins une nuitée au cours de l'année 2010

Sources : Insee, CRT et CDT - Enquêtes de fréquentation hôtelière

(1) Cette catégorie a été créée le 1^{er} janvier 2009. Dans la région, 36 hôtels sont actuellement répertoriés cinq étoiles au 31/12/2010. La possibilité d'une distinction Palace pour les 5 étoiles a été introduite par arrêté.

Le littoral et la montagne profitent de la hausse de la fréquentation étrangère

La fréquentation des hôtels de l'**espace littoral**, qui inclut les grandes villes côtières de la région, représente 63 % de la fréquentation hôtelière régionale, dont une part importante du tourisme d'affaires. Elle augmente de + 3,8 % en 2010.

La fréquentation de la clientèle étrangère augmente davantage que celle de la clientèle française (+ 5,6 %, contre + 2,5 %) ; sa part atteint 41 %. Dans l'espace littoral des Alpes-Maritimes, la progression est encore plus marquée (+ 8,3 %), en particulier pour les étrangers (+ 11 %). Dans l'espace littoral des Bouches-du-Rhône, c'est l'inverse : la forte baisse de la fréquentation étrangère (- 18,2 %, soit - 110 000 nuitées) n'est pas compensée par l'augmentation de celle des Français (+ 4,4 %, soit + 95 000 nuitées). La fréquentation de l'espace littoral varois diminue également (- 3,5 %) du fait de la baisse de la fréquentation française (- 4,8 %), celle des étrangers étant stable.

Fréquentation hôtelière par type d'espace en 2010

	Milliers pour la fréquentation, jours pour les durées de séjour				
	Fréquentation (nuitées)		Séjours	Durée moyenne des séjours	
	2010	Évolution 2010/2009 en %	Évolution 2010/2009 en %	2010	Évolution 2010/2009 en %
Littoral	12 952	3,8	4,1	2,1	- 0,3
Montagne	1 174	7,3	- 2,8	2,3	10,3
Rural	1 987	- 2,4	1,6	2,1	- 4,0
Urbain	4 399	1,1	- 1,0	1,7	2,1

Sources : Insee, CRT et CDT - Enquêtes de fréquentation hôtelière

Les hôtels de l'**espace urbain non littoral**, qui comprend notamment Avignon et Aix-en-Provence, représentent 21 % du tourisme hôtelier régional. La fréquentation augmente légèrement (+ 1,1 %), celle des touristes français (+ 1,2 %, soit + 36 000 nuitées) davantage que celle des étrangers (+ 0,9 %, soit + 11 000 nuitées).

Les évolutions des départements sont très contrastées : nette progression dans les Alpes-Maritimes (+ 8,7 %), entraînée par celle des étrangers (+ 15,4 %) ; augmentation dans le Var (+ 3,4 %) et le Vaucluse (+ 4,9 %) ; baisse dans les autres départements, notamment les Bouches-du-Rhône, qui pèse pour 42 % de cet espace. Dans ce département, les clientèles française et étrangère sont en recul (respectivement - 2,1 % et - 3,4 %).

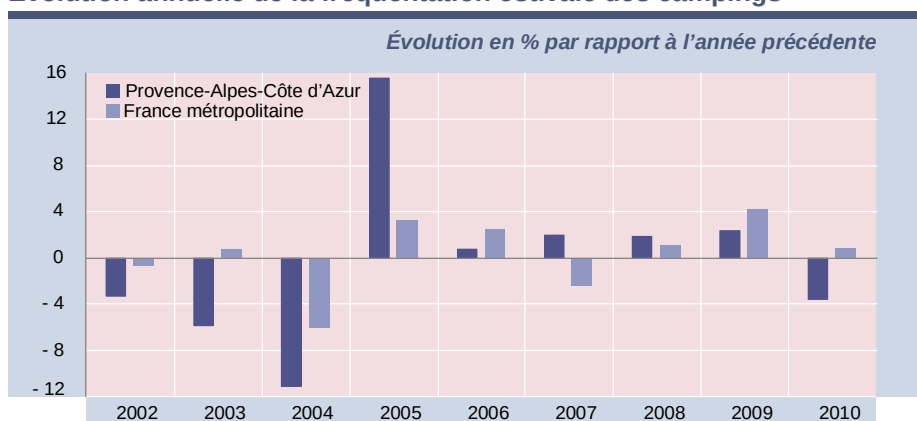
La fréquentation des hôtels de l'**espace rural** (10 % de la fréquentation régionale) diminue (- 2,4 %). Le recul est particulièrement sensible pour les Alpes-Maritimes (- 11,3 %). Seul le Var rural enregistre une progression (+ 6,4 %) du fait de la clientèle française (+ 8,8 %).

Dans l'**espace montagne** (6 % de la fréquentation hôtelière régionale), l'augmentation de la fréquentation est forte (+ 7,3 %), grâce notamment à une bonne saison hivernale. Cette hausse intéresse particulièrement les départements alpins (+ 9 %) et est davantage le fait de la clientèle étrangère (+ 10,9 %).

Dans les campings, une saison estivale perturbée par les inondations

Les intempéries du mois de juin dans l'Est varois stoppent la progression, constante depuis 2005, de la fréquentation estivale des campings de la région (mai à septembre 2010). En effet, le nombre d'emplacements offerts diminue de 10,8 % dans ce département par rapport à 2009. Perdant 510 000 nuitées (- 3,6 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur occupe ainsi, en 2010, le troisième rang des régions françaises, avec 13,6 millions de nuitées. Elle se place derrière le Languedoc-Roussillon et l'Aquitaine, à qui elle cède la deuxième place. Le Var, qui représente la moitié de la fréquentation régionale, perd 560 000 nuitées (- 7,7 %). Les autres départements de la région gagnent ensemble 50 000 nuitées (+ 0,8 %), soit moins que les autres régions françaises (+ 1,8 %).

Évolution annuelle de la fréquentation estivale des campings



Sources : Insee, DGCIS, CRT et CDT - Enquêtes de fréquentation hôtellerie de plein air

La baisse du nombre de séjours est marquée (- 7,3 %), alors que leur durée moyenne augmente sensiblement, passant de 6,4 à 6,7 jours. C'est vrai pour les séjours des Français comme ceux des étrangers.

Fréquentation des campings au cours de l'été* 2010

	<i>Milliers pour la fréquentation, jours pour les durées de séjour</i>			
	Fréquentation (nuitées)		Durée moyenne des séjours	
	2010	Évolution 2010/2009 en %	2010	Évolution 2010/2009 en %
Alpes-de-Haute-Provence	1 753	- 0,1	7,0	15,2
Hautes-Alpes	1 255	5,7	5,9	6,0
Alpes-Maritimes	1 010	- 2,4	6,2	6,5
Bouches-du-Rhône	1 532	2,2	5,4	11,1
Var	6 706	- 7,7	7,7	1,4
Vaucluse	1 392	- 1,4	5,4	- 2,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	13 647	- 3,6	6,7	4,1
Languedoc-Roussillon	17 907	- 0,0	6,9	- 0,5
Aquitaine	14 012	3,7	6,5	1,4
Pays de la Loire	10 403	4,9	6,0	1,3
France métropolitaine	103 834	0,9	5,4	1,0

* La saison d'été 2010 recouvre la période de mai à septembre

Sources : Insee, CRT et CDT - Enquêtes de fréquentation hôtellerie de plein air

Campings, été* 2010

	Campings ouverts **	Emplacements offerts	Nombre de campings	
			Taux d'occupation	
	2010	Évolution 2010/2009 en %	Taux 2010 en %	Évolution 2010/2009 en points
Alpes-de-Haute-Provence	111	2,3	38,9	- 5,9
Hautes-Alpes	122	12,9	29,5	- 10,7
Alpes-Maritimes	76	- 4,4	40,9	0,8
Bouches-du-Rhône	60	- 3,8	44,1	0,8
Var	221	- 10,8	47,3	1,7
Vaucluse	77	- 4,2	46,6	2,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	667	- 4,3	42,7	- 1,5
Languedoc-Roussillon	726	0,9	41,6	- 0,9
Aquitaine	669	0,2	36,3	3,3
Pays de la Loire	590	- 0,7	38,5	4,8
France métropolitaine	7 420	- 0,9	35,4	0,9

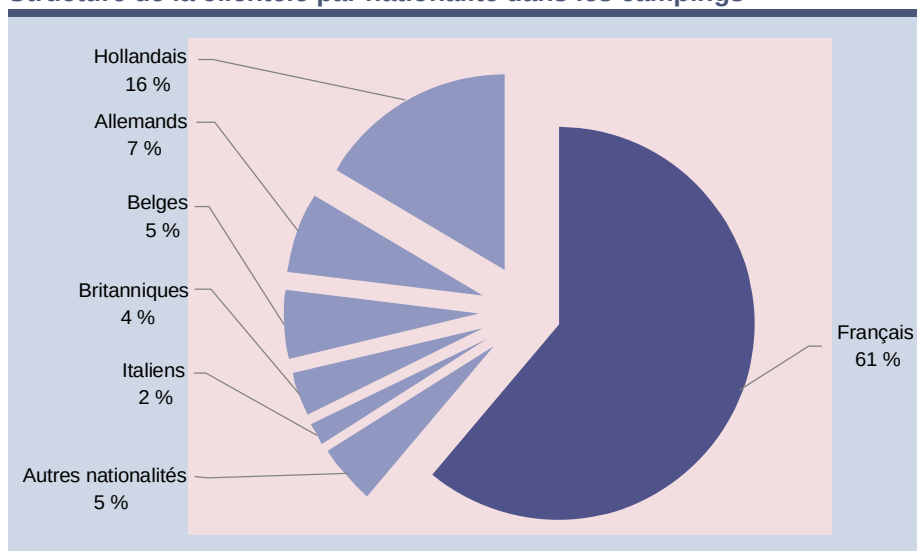
* La saison d'été 2009 recouvre la période de mai à septembre

** Campings ayant enregistré au moins une nuitée au cours de la saison d'été

Sources : Insee, CRT et CDT - Enquêtes de fréquentation hôtellerie de plein air

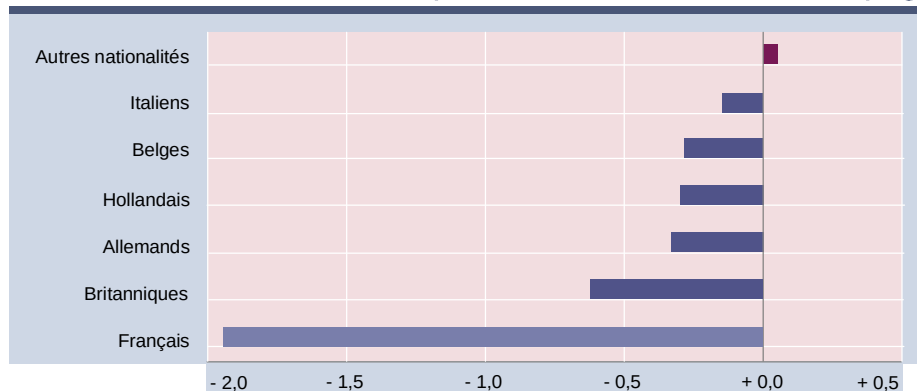
La fréquentation des touristes français, qui comptent pour 61 % de la clientèle des campings, diminue de 3,2 % (- 275 000 nuitées) ; celle des touristes étrangers baisse de 4,2 % (- 230 000 nuitées). La fréquentation étrangère est en repli pour la plupart des nationalités. Les séjours des touristes britanniques sont en retrait de 88 000 nuitées (- 15 %) et ceux des Hollandais, Belges, Allemands, Italiens et Suisses de 176 000 nuitées (- 4 %).

Structure de la clientèle par nationalité dans les campings



Sources : Insee, DGCIS, CRT et CDT - Enquêtes de fréquentation hôtellerie de plein air

Contributions à l'évolution de la fréquentation annuelle estivale des campings



Note de lecture : La moindre fréquentation durant l'été 2010 (par rapport à 2009) des campings de la région par les touristes français a pesé pour 1,9 point dans la baisse de la fréquentation touristique régionale (- 3,6 %). Les Britanniques, les Allemands, les Hollandais, les Belges et les Italiens ont également moins fréquenté les campings de la région qu'en 2009 : ils ont ainsi contribué globalement pour - 1,7 point à l'évolution de la fréquentation estivale des campings en 2009. La fréquentation de l'ensemble des autres nationalités a été stable.

Sources : Insee, DGCS, CRT et CDT - Enquêtes de fréquentation hôtellerie de plein air

L'attrait pour les bungalows et mobile-home se poursuit

La baisse de fréquentation des campings durant l'été 2010 tient au recul de celle des emplacements nus (- 8,9 %), observé pour les touristes français comme étrangers. À l'inverse, les emplacements locatifs (bungalow, mobile-home) poursuivent la hausse constatée depuis plusieurs années (+ 5,2 %). Ce dynamisme est uniquement dû aux campings 3 et 4 étoiles (+ 7,8 %), en particulier pour les touristes français. La part des emplacements locatifs passe ainsi de 38 % à 41 %.

Fréquentation des campings par catégorie et type d'emplacement au cours de l'été* 2009

	Milliers pour la fréquentation, jours pour les durées de séjour				
	Fréquentation (nuitées)		Séjours	Durée moyenne des séjours	
	2010	Évolution 2010/2009 en %	Évolution 2010/2009 en %	2010	Évolution 2010/2009 en %
emplacements nus	7 985	- 8,9	- 11,5	5,8	2,9
1 et 2 étoiles	2 641	- 10,5	- 11,6	5,0	1,2
3 et 4 étoiles	5 344	- 8,1	- 11,4	6,3	3,7
emplacements locatifs	5 662	5,2	2,4	8,4	2,7
1 et 2 étoiles	906	- 6,7	- 14,3	8,1	8,8
3 et 4 étoiles	4 756	7,8	6,6	8,5	1,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	13 647	- 3,6	- 7,3	6,7	4,1

* La saison d'été 2010 recouvre la période de mai à septembre

Sources : Insee, CRT et CDT - Enquêtes de fréquentation hôtellerie de plein air

Une nouvelle baisse de fréquentation des campings du littoral

Dans l'**espace littoral**, la fréquentation des campings baisse de 7,2 %, en raison de la chute constatée sur le littoral varois (- 9,2 %), la clientèle étrangère reculant plus fortement que la clientèle française. À l'inverse, dans les Bouches-du-Rhône, la fréquentation augmente légèrement, du fait de la hausse sensible de la clientèle française, la fréquentation étrangère baissant fortement.

Fréquentation des campings par type d'espace au cours de l'été* 2010

	Milliers pour la fréquentation, jours pour les durées de séjour				
	Fréquentation (nuitées)		Séjours	Durée moyenne des séjours	
	2010	Évolution 2010/2009 en %	Évolution 2010/2009 en %	2010	Évolution 2010/2009 en %
Littoral	6 878	- 7,2	- 10,1	7,3	3,2
Hors littoral	6 768	0,4	- 4,8	6,2	5,5

* La saison d'été 2010 recouvre la période de mai à septembre

Sources : Insee, CRT et CDT - Enquêtes de fréquentation hôtellerie de plein air

La fréquentation de l'**espace non littoral** se stabilise (+ 0,4 %), après une hausse de 7 % en 2009. En baisse, forte dans les Alpes-Maritimes, légère dans le Var et le Vaucluse, elle progresse dans les Hautes-Alpes et les Bouches-du-Rhône.

Rédaction achevée le 28 mars 2011

Les données analysées sont celles qui étaient disponibles à cette date. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

André Melquiond

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pour en savoir plus

Retrouvez le [tableau de bord d'indicateurs régionaux](#) sur : www.insee.fr (onglet régions, rubrique "la conjoncture régionale")
[Synthèse Flah n° 4, décembre 2010, Campings été 2010 - Une saison fortement impactée par les intempéries varoises](#)
[Synthèse Flah n° 3, décembre 2010, Hôtels été 2010 - Le retour des touristes étrangers](#)

Sources et définitions

La notion d'activité touristique est ici associée à la fréquentation des hôtels et des campings, illustrée par des volumes de nuitées. Les données commentées proviennent d'un dispositif d'enquêtes mensuelles conduites en partenariat entre l'Insee, la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS), le Comité régional du tourisme (CRT) et les Comités départementaux du tourisme (CDT), auprès des gérants d'hôtels et de campings. Pour les hôtels de tourisme, ces enquêtes sont effectuées toute l'année sur un échantillon d'établissements. Pour les campings, l'enquête est exhaustive de mai à septembre. En revanche, aucune donnée statistique n'est disponible pour les autres formes d'hébergement, qui représentent une part importante de l'hébergement touristique.

Nuitées (ou fréquentation) : nombre total de nuits passées par les clients dans un hôtel ; ainsi, six nuitées seront comptabilisées, pour un couple séjournant trois nuits consécutives dans un hôtel, de même que pour six personnes ne séjournant qu'une seule nuit.

Séjours (ou arrivées) : nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans le même hôtel.

Durée moyenne de séjour : rapport exprimé en jours entre le nombre de nuitées et le nombre d'arrivées (ou de séjours).

Taux d'occupation : rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres effectivement disponibles (c'est-à-dire en excluant les jours de fermeture).

Emplacement : emplacement d'un camping destiné à une clientèle touristique n'y élisant pas domicile. Un emplacement peut être nu (destiné à accueillir une tente ou une caravane par exemple) ou locatif (chalet, bungalow, mobile-home, habitation légère de loisir).

Démographie : niveau record de naissances en 2010

Au 1^{er} janvier 2010, Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 4 951 000 habitants. Depuis 1999, sa population a progressé plus vite que la tendance nationale. Au cours de l'année 2010, le nombre des naissances s'inscrit en hausse et atteint un niveau exceptionnel. Parallèlement, les décès sont à nouveau en baisse. L'excédent naturel est proche du pic observé en 2006.

Forte croissance de la population régionale depuis 1999

Au 1^{er} janvier 2010, la population de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est estimée à 4 951 000 personnes. Depuis 1999, la région a ainsi gagné près de 40 500 habitants par an. Cela correspond à un rythme annuel de croissance de 0,9 %, qui situe Provence-Alpes-Côte d'Azur au-dessus de la tendance nationale (+ 0,6 % par an en France métropolitaine). Provence-Alpes-Côte d'Azur se positionne ainsi au huitième rang des régions métropolitaines en matière de dynamisme démographique sur cette période.

Estimations de population au 1^{er} janvier 2010

	Effectifs	Taux annuel moyen d'évolution 1999-2010 en %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 951 000	0,86
France métropolitaine	62 799 000	0,64

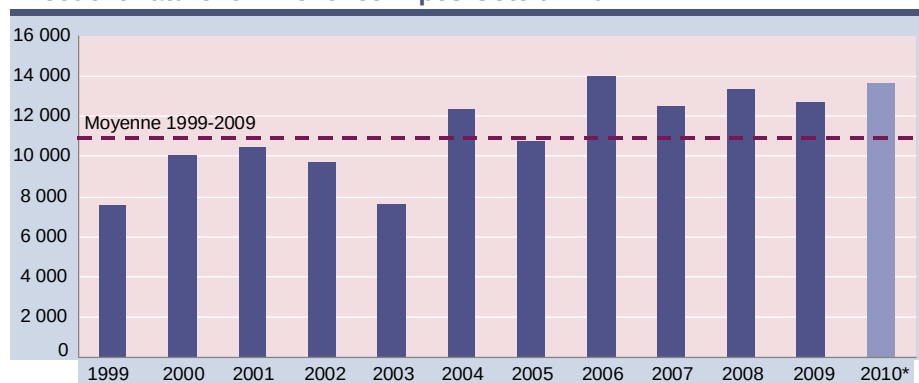
Source : Insee - Recensements de population, Estimations de population - Données provisoires pour 2010

Sur la période du 1^{er} janvier 1999 au 1^{er} janvier 2010, la croissance de la population régionale a été alimentée en grande partie par les migrations. L'excédent des naissances sur les décès totalise 121 000 personnes.

Année 2010 : nombre record de naissances et excédent naturel très élevé

Dans la région, les chiffres provisoires disponibles pour 2010 annoncent un excédent naturel soutenu, proche de celui, exceptionnel, observé en 2006. Pour la cinquième année consécutive, le solde naturel (naissances moins décès) est élevé : 13 700 personnes contre 11 000 en moyenne pour les dix dernières années. Ce mouvement s'explique par l'effet conjugué de la hausse des naissances et de la baisse des décès en 2010.

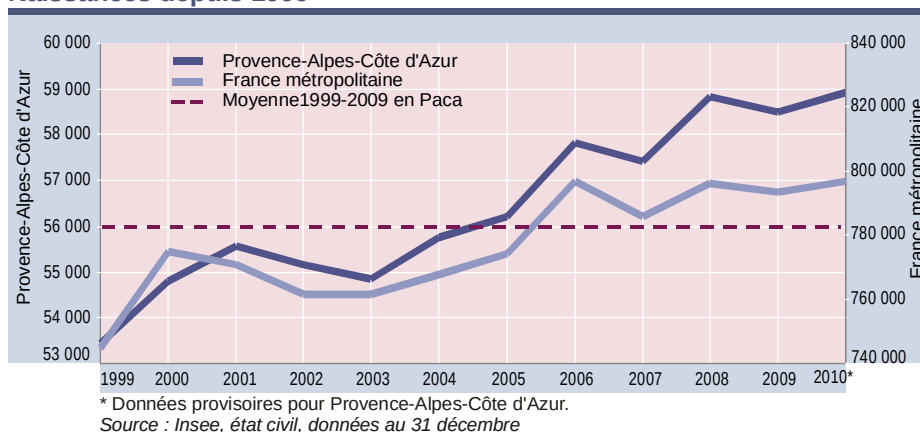
Excédent naturel en Provence-Alpes-Côte d'Azur



* Données provisoires
Source : Insee, état civil

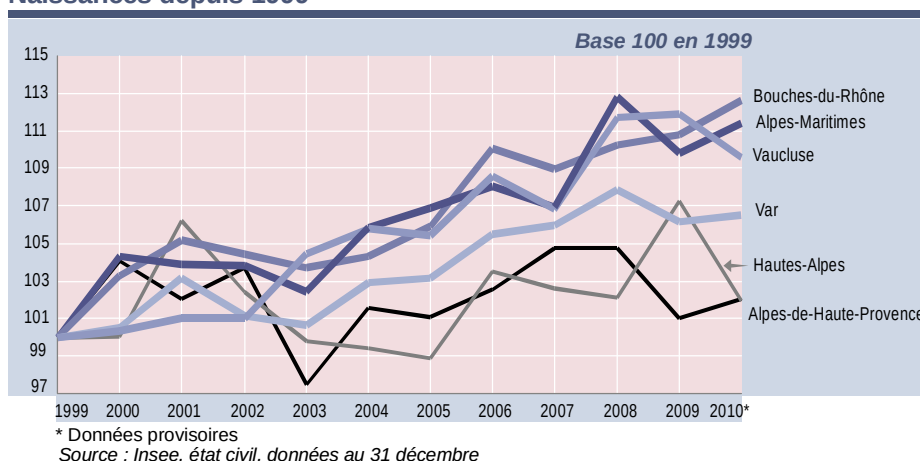
Le nombre de naissances de l'année 2010 en Provence-Alpes Côte d'Azur (58 900 bébés) constitue le nouveau niveau record de la décennie, supérieur à celui atteint en 2008. La hausse s'élève à 0,7 %, ce qui représente 430 naissances supplémentaires par rapport à l'année précédente. Cette augmentation s'inscrit dans la tendance initiée en 2004 en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sur l'ensemble de la France métropolitaine, le mouvement est comparable depuis 2010 : le nombre des naissances augmente de 0,5 % et s'établit à 797 000, niveau le plus élevé depuis 1999.

Naissances depuis 1999



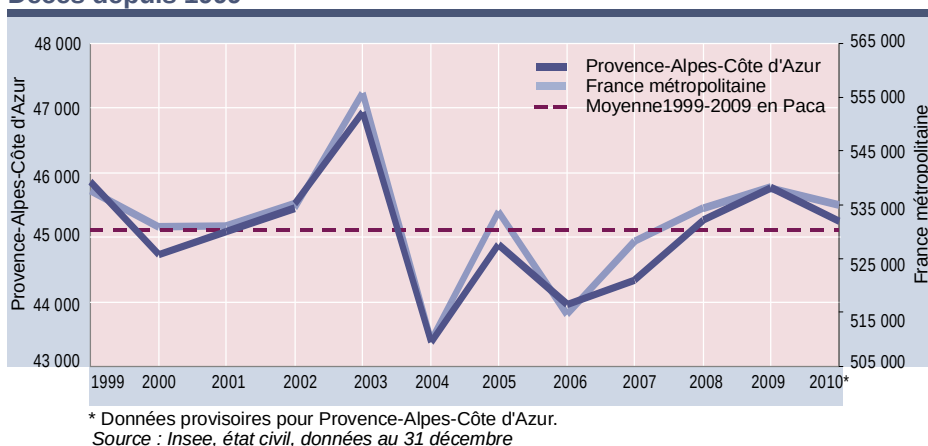
Dans la région, la hausse du nombre de naissances concerne quatre départements sur six : les Alpes-de-Haute-Provence, le Var, les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône. La baisse annuelle (- 5,0 %) relevée dans les Hautes-Alpes, est la plus forte depuis dix ans, elle fait suite à une forte hausse en 2009 (+ 5 %).

Naissances depuis 1999



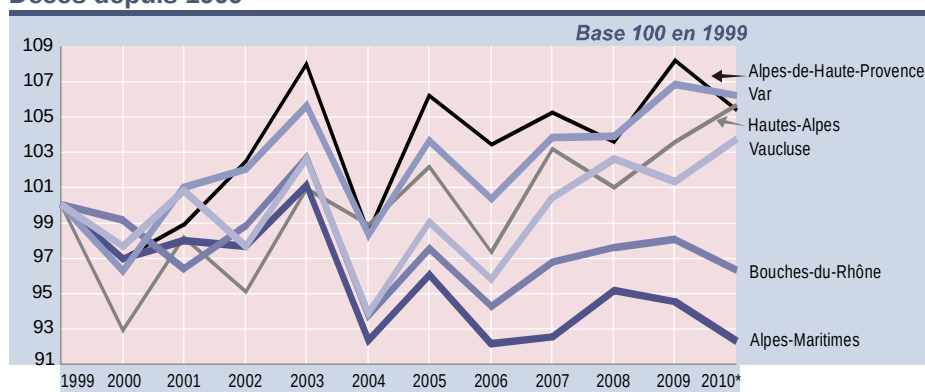
Plus de 45 200 décès ont été enregistrés dans l'année en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il s'agit de la première année de baisse observée depuis 2006. Par rapport à 2009, année touchée par une forte épidémie de grippe, cela représente 590 décès en moins, soit une baisse de 1,1 %. Au plan national, l'évolution est moins marquée (- 0,6 %).

Décès depuis 1999



Le nombre de décès augmente dans deux départements : les Hautes-Alpes et le Vaucluse. Dans tous les départements, à l'exception des Alpes-Maritimes et des Bouches-du Rhône, il reste supérieur à la moyenne de la décennie.

Décès depuis 1999



* Données provisoires.

Source : Insee, état civil, données au 31 décembre

Les Bouches-du-Rhône, qui représentent 40 % de la population régionale, concentrent près de 70 % de l'excédent naturel régional de 2010. Cette proportion est cependant en léger recul par rapport à 2009 (- 1 point), bien que le solde naturel de ce département augmente pour la quatrième année consécutive. Dans le Var et surtout dans les Alpes-Maritimes, le solde naturel rebondit nettement en 2010 après la baisse de 2009. Dans les Alpes-de-Haute-Provence, le nombre de décès est supérieur à celui des naissances pour la sixième année consécutive.

Naissances, décès et solde naturel par département

	Naissances				Décès				Solde naturel (naissances - décès)			
	2010*	Moyenne 1999-2009	Écart à la moyenne 1999-2009	Évolution 2010/2009 en %	2010*	Moyenne 1999-2009	Écart à la moyenne 1999-2009	Évolution 2010/2009 en %	2010	Moyenne 1999-2009	Écart à la moyenne 1999-2009	Évolution 2010/2009
Alpes-de-Haute-Provence	1 529	1 529	0	1,1	1 601	1 563	38,1	- 2,6	- 72	- 34	- 97	59
Hautes-Alpes	1 438	1 440	- 2	- 5,0	1 284	1 207	76,9	2,1	154	233	22	- 101
Alpes-Maritimes	12 122	11 521	601	1,4	10 786	11 231	- 445,1	- 2,4	1 336	290	609	437
Bouches-du-Rhône	25 968	24 458	1 510	1,6	16 259	16 501	- 242,3	- 1,8	9 709	7 956	1 033	720
Var	10 994	10 669	325	0,4	10 360	9 948	412,3	- 0,6	634	721	- 189	102
Vaucluse	6 869	6 593	276	- 2,1	4 961	4 744	216,6	2,4	1 908	1 849	321	- 262
Provence-Alpes-Côte d'Azur	58 920	56 210	2 710	0,7	45 251	45 194	56,5	- 1,1	13 669	11 015	1 699	955
France métropolitaine	797 000	775 284	21 716	0,5	535 000	530 157	4 843,5	- 0,6	262 000	245 128	10 176	6 696

* données provisoires en 2010 pour Provence-Alpes-Côte d'Azur et ses départements.

Source : Insee, état civil, données au 31 décembre

Rédaction achevée le 9 mars 2011

Les données analysées sont celles qui étaient disponibles à cette date. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Bérangère Duploux

Éric Rubiloni

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pour en savoir plus

[Insee Première n°1332, janvier 2011. Bilan démographique 2010 : la population française atteint 65 millions d'habitants](#)

[Synthèse Flash n°6, janvier 2011. Provence-Alpes-Côte d'Azur : On y naît, on y \(re\)vient et souvent on y reste](#)

[Synthèse Flash n°5, janvier 2011. Recensement de la population : un espace rural très dynamique](#)

[Analyse n°1, décembre 2010. Ralentissement démographique et vieillissement à l'horizon 2040](#)

Méthodologie et définitions

- L'estimation de la population régionale au 1^{er} janvier 2010 est fondée sur la population municipale légale au 1^{er} janvier 2007 (source : recensement de la population), les données d'état civil et une estimation du solde migratoire pour 2008 et 2009.

- Pour les naissances et les décès, l'Insee réalise une exploitation statistique des données recueillies par les mairies sur les bulletins d'état civil. Sont considérés ici les naissances et les décès domiciliés (comptabilisés respectivement au lieu de domicile de la mère et au lieu de domicile du décédé). Le nombre de naissances correspond au nombre total d'enfants nés vivants au cours de l'année civile.

- Au moment de la clôture de ce document, les données relatives aux naissances et aux décès sont provisoires pour l'année 2010.

Enseignement : hausse des effectifs scolaires taux de réussite au baccalauréat en baisse

À la rentrée 2010, le nombre d'élèves scolarisés augmente dans les deux académies de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette hausse rompt avec les baisses de ces dernières années. Toujours inférieurs à la moyenne nationale, les résultats régionaux au baccalauréat, toutes séries confondues, ont régressé entre 2009 et 2010.

Hausse du nombre d'élèves à la rentrée 2010

À la rentrée 2010, la région accueille 900 070 élèves dans les établissements scolaires des premier et second degrés sous tutelle de l'Éducation nationale, soit 3 180 jeunes de plus qu'en 2009 (+ 0,4 %). L'augmentation du nombre d'élèves marque une rupture par rapport à la tendance à la baisse constatée depuis 2005. Elle concerne les premier et second degrés.

En 2010, la hausse des effectifs du premier degré (école maternelle et élémentaire) est sensible (+ 0,5 %, soit 2 320 élèves en plus). Cette évolution provient d'une nette augmentation des effectifs d'élèves dans l'enseignement préélémentaire (+ 2 020 élèves, soit + 1,1 %). Elle est à mettre en regard de la hausse des naissances qui a débuté avec les générations nées après 2005. Dans l'enseignement élémentaire, les effectifs sont stables (+ 0,1 %, soit + 300 élèves).

Dans le second degré (collège et lycée), le gain de 860 élèves entre les deux rentrées 2009 et 2010 (soit + 0,2 %) résulte des hausses d'effectifs dans l'ensemble des lycées professionnels (+ 990 lycéens) et dans les établissements post-baccalauréat (+ 410 élèves), tandis que les collèges et les lycées perdent respectivement 190 et 340 élèves.

Au sein de la région, le nombre d'élèves progresse dans les deux académies. La hausse est plus modérée dans l'académie de Nice (+ 0,3 %) que dans celle d'Aix-Marseille (+ 0,4 %).

Effectifs scolaires de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Enseignement	Rentrée scolaire 2010							Évolution 2010/2009					
	Académie d'Aix-Marseille			Académie de Nice			Paca Total	Aix-Marseille		Nice		Paca	
	Public	Privé (5)	Total	Public	Privé (5)	Total		Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
1^{er} degré	252 203	29 886	282 089	176 024	16 021	192 045	474 134	1 931	0,7	388	0,2	2 319	0,5
Préélémentaire	95 520	10 436	105 956	66 183	5 121	71 304	177 260	1 319	1,3	696	1,0	2 015	1,1
Élémentaire + spécial	156 683	19 450	176 133	109 841	10 900	120 741	296 874	612	0,3	- 308	- 0,3	304	0,1
2^e degré	197 435	56 401	253 836	146 584	25 520	172 104	425 940	118	0,0	744	0,4	862	0,2
Collèges + SEGPA (1)	114 405	27 000	141 405	85 989	14 525	100 514	241 919	- 304	- 0,2	113	0,1	- 191	- 0,1
Lycées professionnels (2)	24 199	9 244	33 443	16 498	2 974	19 472	52 915	271	0,8	720	3,8	991	1,9
Lycées (3)	49 973	14 734	64 707	37 931	6 401	44 332	109 039	- 164	- 0,3	- 179	- 0,4	- 343	- 0,3
Post-bac (4)	8 858	5 423	14 281	6 166	1 620	7 786	22 067	315	2,3	90	1,2	405	1,9
Total	449 638	86 287	535 925	322 608	41 541	364 149	900 074	2 049	0,4	1 132	0,3	3 181	0,4

(1) SEGPA : Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

(2) Y compris les Sections d'Enseignement Professionnel (SEP), les MC, les UPI et les DIMA

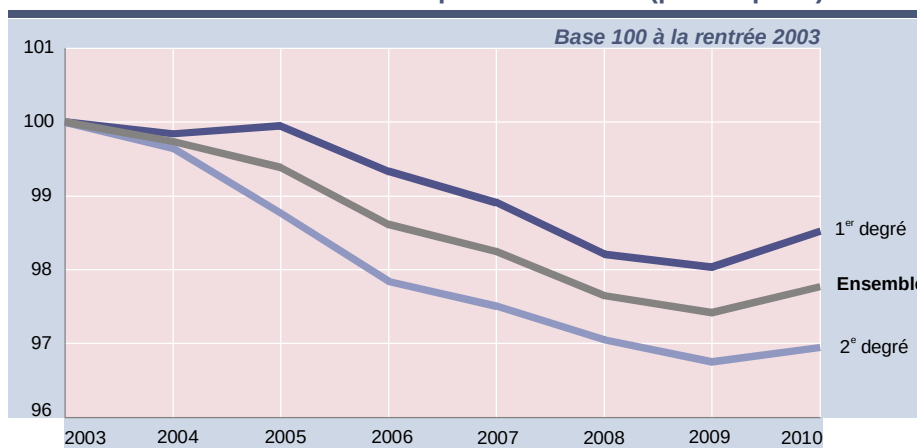
(3) Y compris les Sections Générales et Technologiques (SGT) et les UPI

(4) Comprend les BTS, les classes préparatoires aux grandes écoles et diverses préparations post-bac

(5) Y compris l'Enseignement Hors Contrat

Source : rectorats des académies d'Aix-Marseille et de Nice : BCP - DEPP

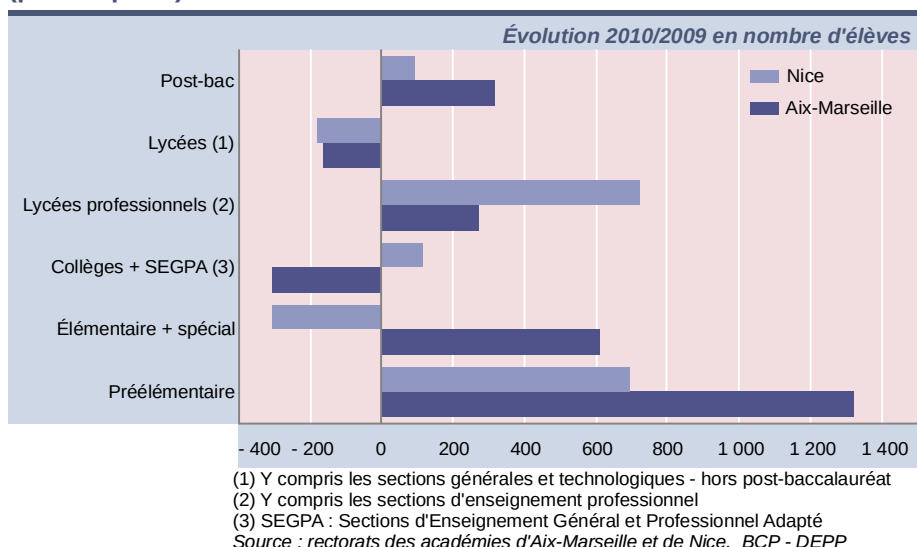
Effectifs scolaires en Provence-Alpes-Côte d'Azur (public+privé)



Source : rectorats des académies d'Aix-Marseille et de Nice : BCP - DEPP

Pour le premier degré, l'académie de Nice gagne 390 élèves et celle d'Aix-Marseille 1 930, les effectifs du préélémentaire augmentant dans les deux académies (respectivement + 700 et + 1 320 élèves). L'enseignement élémentaire croît pour Aix-Marseille (+ 610 élèves), alors qu'il diminue pour Nice (- 310 élèves).

Effectifs scolaires, y compris post-bac, en Provence-Alpes-Côte d'Azur (public+privé)



Dans le second degré, les effectifs des collèges progressent pour l'académie de Nice (+ 110), alors que ceux de l'académie d'Aix-Marseille continuent de diminuer (- 300 élèves). La baisse des effectifs en lycée général et technologique se poursuit dans les deux académies : 160 élèves de moins pour Aix-Marseille et 180 élèves de moins pour Nice. À l'inverse, les effectifs en lycées professionnels repartent à la hausse, du fait de la mise en place de la réforme du baccalauréat professionnel : les lycéens préparant le baccalauréat professionnel en 2 ans s'ajoutent à ceux qui vont passer le nouveau baccalauréat en 3 ans. La hausse atteint 0,8 %, soit 270 lycéens de plus pour l'académie d'Aix-Marseille, et 3,8 %, soit 720 lycéens de plus pour Nice. Pour le post-baccalauréat, les effectifs augmentent de nouveau dans les deux académies (+ 410 élèves à elles deux, soit + 1,9 %).

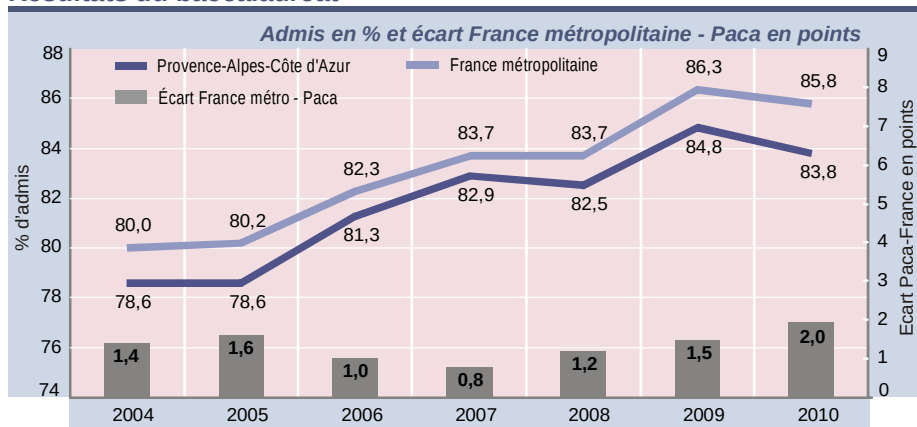
Le secteur privé reste plus représenté dans l'académie d'Aix-Marseille que dans celle de Nice, dans le premier degré comme dans le second. Le privé accueille en effet 10,6 % des élèves du 1er degré à Aix-Marseille, contre 8,3 % à Nice. Dans le second degré, les différences sont plus sensibles encore : 22 % des élèves sont dans le privé à Aix-Marseille, contre à peine 15 % à Nice.

Baccalauréat : résultats en baisse et toujours inférieurs à la moyenne nationale

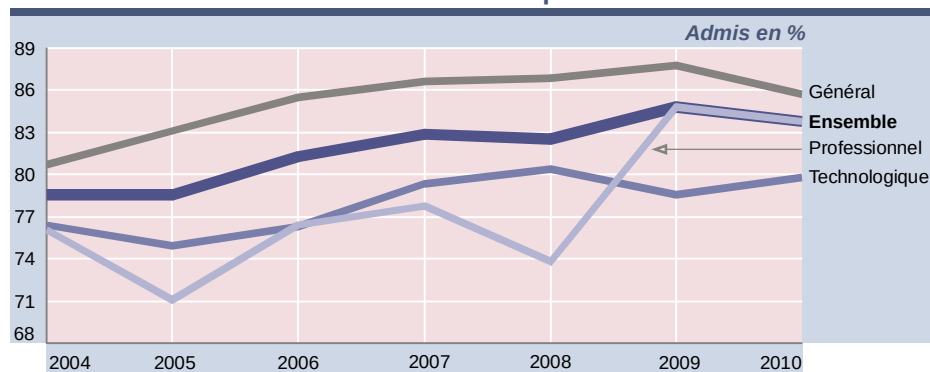
En 2010, 83,8 % des candidats de la région ont été admis au baccalauréat. Le taux de réussite a régressé de 1 point par rapport à la session précédente et il reste en dessous de la moyenne nationale (85,8 %). L'écart se creuse ainsi avec le niveau national (- 2 points en 2010, contre - 1,5 point en 2009). Quel que soit le type du baccalauréat considéré, les résultats régionaux restent en dessous de ceux de la France métropolitaine.

La baisse globale des résultats dans la région est imputable aux baccalauréats général et professionnel : le taux de réussite baisse respectivement de 2,1 points et de 1,1 point. Le taux d'admis s'établit à 85,7 % en 2010, contre 87,8 % en 2009 pour le premier ; à 83,7 % en 2010, contre 84,8 % en 2009 pour le second. À l'inverse, pour les baccalauréats technologiques, le taux d'admis augmente de 1,3 point, passant de 78,5 % en 2009 à 79,8 % en 2010.

Résultats du baccalauréat



Résultats du baccalauréat en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Note : la mise en place d'une session de rattrapage a contribué à faire augmenter le taux d'admis au baccalauréat professionnel en 2009

Source : rectorats des académies d'Aix-Marseille et de Nice : BCP - DEPP

Les taux de réussite au baccalauréat de l'académie d'Aix-Marseille sont inférieurs à ceux de l'académie de Nice pour les séries technologique et professionnelle. Concernant la série générale, l'académie d'Aix-Marseille (85,8 %) devance légèrement celle de Nice (85,5 %).

Résultats du baccalauréat, session 2010

Baccalauréat	Aix-Marseille			Nice			Paca			France métropolitaine		
	Présents	Admis	% Admis	Présents	Admis	% Admis	Présents	Admis	% Admis	Présents	Admis	% Admis
Général	14288	12264	85,8	10689	9143	85,5	24 977	21 407	85,7	310146	271022	87,4
Technologique	7267	5776	79,5	4424	3557	80,4	11 691	9 333	79,8	156593	128245	81,9
Professionnel	6188	5122	82,8	3531	3015	85,4	9 719	8 137	83,7	131582	113859	86,5
Ensemble	27 743	23 162	83,5	18 644	15 715	84,3	46 387	38 877	83,8	598 321	513 126	85,8

Source : rectorats des académies d'Aix-Marseille et de Nice : BCP - DEPP (résultats tous ministères, y c. candidats libres)

Rédaction achevée le 7 avril 2011

Les données analysées sont celles qui étaient disponibles à cette date. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Françoise Santoni
Rectorat d'Aix-Marseille
Jacques Clauzier
Rectorat de Nice

Emploi salarié : lent redressement en 2010

En 2010, l'emploi salarié des secteurs marchands (hors agriculture et particuliers employeurs) s'améliore en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Plus de 5 600 emplois y sont créés au cours de l'année (+ 0,5 %), ce qui représente un tiers de ceux perdus en 2009. Les services marchands, tirés par l'emploi intérimaire, constituent le seul moteur de cette croissance. Bien que toujours en baisse, les pertes s'atténuent dans l'industrie et la construction. Dans l'ensemble, la hausse de l'emploi est moins marquée en Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'au niveau national. Au premier semestre 2011, l'emploi salarié national continuerait d'augmenter à un rythme comparable à celui de 2010.

Fin 2010, la région compte 1 097 000 salariés dans les secteurs marchands hors agriculture et particuliers employeurs (cf. encadré). Après une perte de 17 500 emplois en 2009, année du paroxysme de la crise, l'emploi salarié a renoué avec la hausse en 2010 : 5 600 emplois sont ainsi créés (+ 0,5 %). Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui avait mieux résisté à la dégradation générale de l'emploi salarié durant la crise, se situe désormais parmi les régions dont la reprise est la plus faible : seules la Haute-Normandie, la Bourgogne, le Nord-Pas-de-Calais et la Lorraine se redressent plus lentement. La Champagne-Ardenne est la seule région dont l'emploi continue de se contracter. À l'inverse, Rhône-Alpes et la Corse affichent les hausses les plus marquées (+ 2 % environ). Sur l'ensemble du territoire métropolitain, près de 119 200 emplois salariés sont créés en 2010 (+ 0,8 %).

Évolutions de l'emploi salarié par secteur d'activité depuis 2008

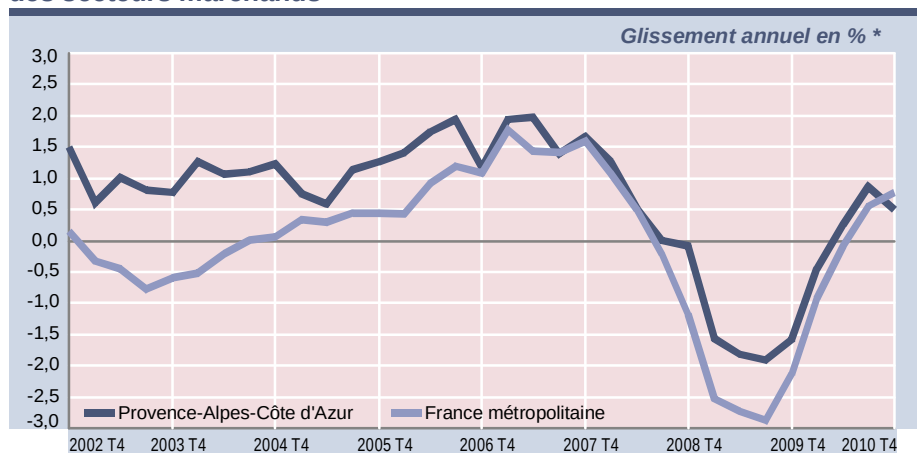
	Évolution T4 2007-T4 2008		Évolution T4 2008-T4 2009		Évolution T4 2009-T4 2010	
	en effectifs	en %	en effectifs	en %	en effectifs	en %
Provence-Alpes-Côte d'Azur						
Industrie	- 840	- 0,5	- 4 610	- 2,8	- 2 350	- 1,5
Construction	- 340	- 0,3	- 4 400	- 3,9	- 1 530	- 1,4
Tertiaire marchand	210	0,0	- 8 440	- 1,0	9 430	1,1
Ensemble	- 970	- 0,1	- 17 450	- 1,6	5 550	0,5
France métropolitaine						
Industrie	- 76 200	- 2,1	- 171 800	- 4,9	- 60 600	- 1,8
Construction	8 400	0,6	- 45 900	- 3,1	- 9 900	- 0,7
Tertiaire marchand	- 118 100	- 1,1	- 116 400	- 1,1	189 700	1,8
Ensemble	- 185 900	- 1,2	- 334 100	- 2,1	119 200	0,8

Champ : salariés hors secteur agricole, services non marchands et particuliers employeurs

Source : Insee - Estimations d'emploi

Dans la région comme en France, l'emploi intérimaire, fortement affecté durant la crise, a rebondi. Il s'inscrit en hausse annuelle dès le premier trimestre 2010, tout comme l'ensemble du tertiaire marchand. Si les pertes d'emplois se poursuivent dans l'industrie et la construction, elles sont toutefois de moins en moins nombreuses. Au final, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'évolution annuelle de l'emploi salarié total s'inscrit en hausse à compter du deuxième trimestre 2010.

Évolutions annuelles de l'emploi salarié dans l'ensemble des secteurs marchands



* l'évolution en glissement annuel rapporte les effectifs à la fin d'un trimestre aux effectifs à la fin du trimestre de l'année précédente

Champ : salariés hors secteur agricole, services non marchands et particuliers employeurs

Source : Insee - Estimations d'emploi

Pour cinq des six départements de la région, l'emploi salarié augmente en 2010.

À la faveur d'une forte progression de l'emploi tertiaire marchand, les Alpes-de-Haute-Provence enregistrent la hausse la plus élevée (+ 1,8 %), alors que les Hautes-Alpes continuent de subir des pertes (- 1,3 %). Dans le Var, la construction contribue fortement au redressement de l'emploi salarié de ce département.

Emploi salarié par secteur d'activité et par département

	Industrie		Construction		Tertiaire marchand		Ensemble	
	Effectifs	Glissement annuel en %	Effectifs	Glissement annuel en %	Effectifs	Glissement annuel en %	Effectifs	Glissement annuel en %
Alpes-de-Haute-Provence	4 880	- 0,2	3 450	- 7,8	19 080	4,3	27 410	1,8
Hautes-Alpes	2 200	- 3,6	4 050	- 1,5	20 810	- 1,0	27 050	- 1,3
Alpes-Maritimes	31 510	- 1,3	23 850	- 2,2	202 700	0,9	258 060	0,4
Bouches-du-Rhône	78 840	- 1,3	42 420	- 2,0	365 890	1,3	487 150	0,6
Var	19 770	- 1,8	21 360	1,0	133 750	0,5	174 870	0,3
Vaucluse	20 040	- 2,1	12 760	0,1	89 620	1,8	122 430	1,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	157 240	- 1,5	107 890	- 1,4	831 850	1,1	1 096 980	0,5
France métropolitaine	3 291 800	- 1,8	1 428 100	- 0,7	10 725 700	1,8	15 445 600	0,8

Champ : salariés hors secteur agricole, services non marchands et particuliers employeurs

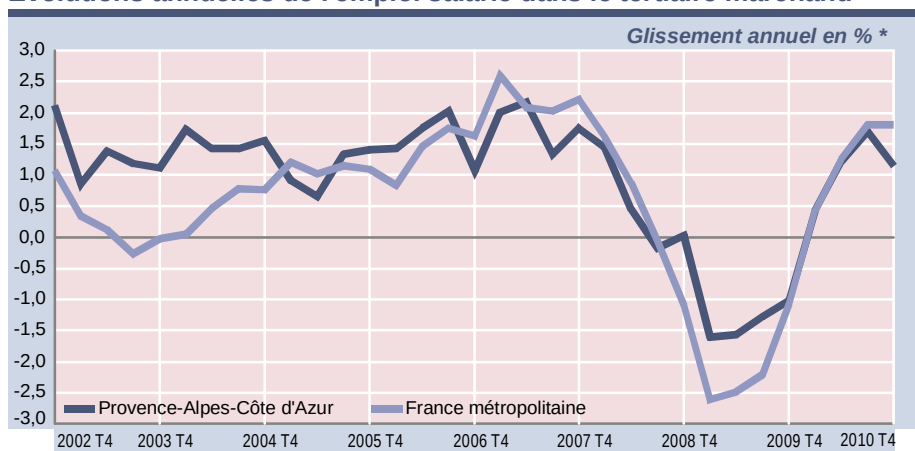
Lecture : l'évolution en glissement annuel rapporte les effectifs à la fin du quatrième trimestre 2010 aux effectifs à la fin du quatrième trimestre 2009,

Source : Insee - Estimations d'emploi

Fort rebond de l'emploi dans l'intérim

Durant l'année 2009, l'emploi salarié dans le secteur tertiaire marchand reculait de 1,0 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur (soit 8 400 pertes d'emplois). Comme en France, une grande majorité de ces emplois salariés sont reconstitués au cours de l'année 2010 : 9 400 emplois sont ainsi créés dans le tertiaire marchand (+ 1,1 %). Ce secteur, qui inclut l'intérim, est le seul en 2010 à contribuer à la hausse de l'emploi salarié dans la région. Sur un an, celle-ci est toutefois un peu moins soutenue qu'au niveau national (+ 1,8 %).

Évolutions annuelles de l'emploi salarié dans le tertiaire marchand



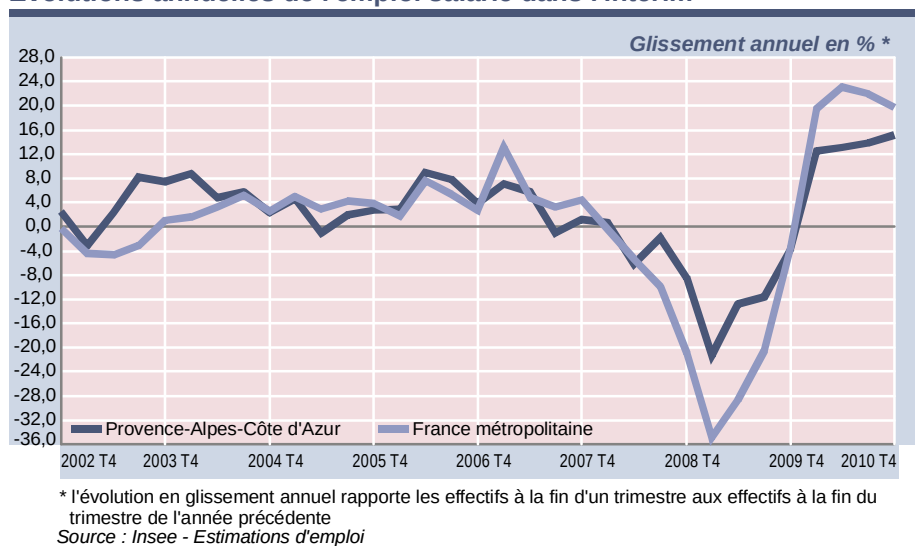
* l'évolution en glissement annuel rapporte les effectifs à la fin d'un trimestre aux effectifs à la fin du trimestre de l'année précédente

Champ : salariés hors secteur agricole, services non marchands et particuliers employeurs

Source : Insee - Estimations d'emploi

Durant une phase de récession, pour amortir le choc conjoncturel, les entreprises suppriment d'abord le recours aux emplois intérimaires et tentent de conserver leurs emplois permanents. Dans la région, l'emploi salarié intérimaire, qui se repliait encore fortement au premier trimestre 2009, s'est rapidement redressé dès le trimestre suivant. Sur l'ensemble de 2010, il s'inscrit en forte hausse (+ 15,1 %, soit 4 800 emplois supplémentaires) et constitue le principal facteur de croissance de l'emploi régional. Fin 2010, 85 % des emplois intérimaires supprimés au cours des trimestres de récession ont été reconstitués dans la région, contre 65 % au niveau national. Parmi les autres activités tertiaires, les activités scientifiques et techniques et les services administratifs et de soutien apportent la plus forte contribution à la hausse de l'emploi (+ 2 300 emplois), après l'intérim. Les activités immobilières, quoique de faible poids dans l'ensemble des activités tertiaires (2 % de l'emploi environ) ont été particulièrement affectées en 2009 (- 3,9 %, soit - 910 emplois). Leurs effectifs rebondissent et augmentent de 3 % en 2010 (+ 670 emplois). Dans l'hébergement-restauration, les effectifs sont stables. Le commerce avait supporté en 2009 de nombreuses pertes (- 3 600 emplois) ; en 2010, elles sont moins élevées (- 950 emplois). Au total, sur un an, les emplois du secteur tertiaire hors intérim s'affichent en hausse de 0,6 % (soit + 4 650 emplois).

Évolutions annuelles de l'emploi salarié dans l'intérim

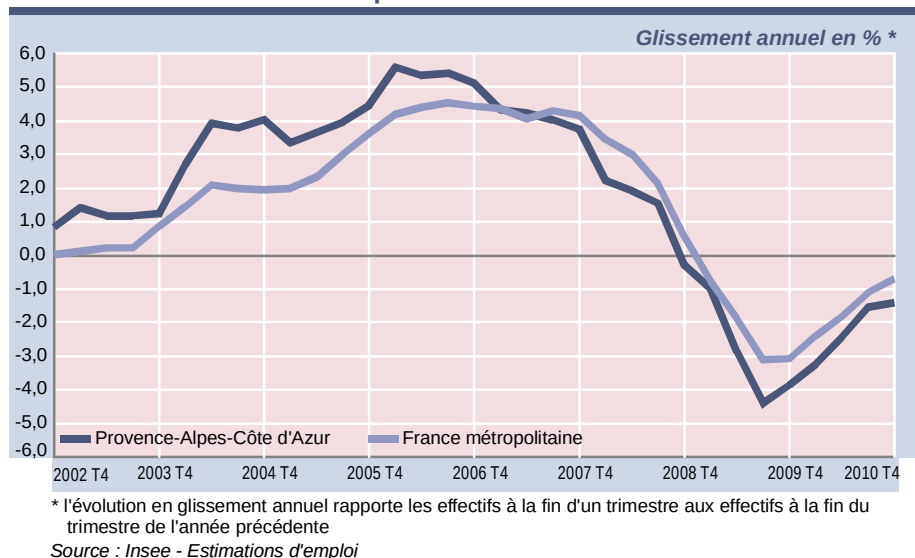


Les Alpes-de-Haute-Provence affichent la plus forte augmentation de l'emploi salarié du tertiaire marchand (+ 4,3 %). Tous les autres départements de la région enregistrent une hausse sur l'année, à l'exception des Hautes-Alpes.

La construction perd encore des emplois

Dès la fin 2008, l'emploi salarié du secteur de la construction (hors intérim) s'était fortement contracté. Le repli des effectifs du secteur s'est prolongé en 2010, mais sur un rythme bien moins soutenu qu'en 2009 (respectivement - 1,4 % après - 3,9 %, soit - 1 500 emplois après - 4 400). Les pertes sont de moins en moins nombreuses au fil des trimestres et le niveau d'emploi rejoint celui de 2006. Depuis 4 ans, l'évolution de l'emploi salarié régional dans la construction demeure très proche de celle du niveau national.

Évolutions annuelles de l'emploi salarié dans la construction

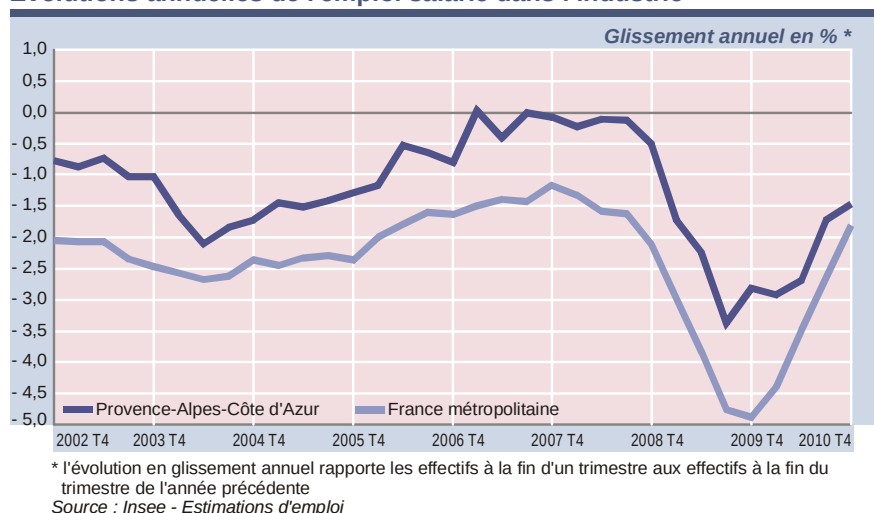


Parmi les départements de la région, les Alpes-de-Haute-Provence subissent les pertes d'effectifs les plus importantes (- 7,8 %), tandis que ceux du Var s'inscrivent en hausse (+ 1,0 %). Dans les autres départements de la région, l'emploi salarié du secteur de la construction poursuit son repli, excepté dans le Vaucluse, où il se stabilise.

Moindre dégradation de l'emploi industriel régional

L'industrie régionale a connu une forte baisse d'effectifs en 2009 : 4 600 pertes d'emplois salariés (- 2,8 %). Les effets de la crise s'étaient toutefois moins fait ressentir en Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'au niveau national (- 4,9 %). La meilleure résistance de l'industrie régionale n'est pas un fait nouveau : l'emploi salarié industriel décroît systématiquement moins vite en Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'en moyenne nationale depuis plusieurs années déjà. Au cours de l'année 2010, le recul de l'emploi industriel s'est prolongé, mais sur un rythme toutefois moins soutenu (- 1,5 %, soit 2 350 pertes d'emplois). Ce repli est proche de celui constaté au niveau national (- 1,8 %).

Évolutions annuelles de l'emploi salarié dans l'industrie



Le sous-secteur "cokéfaction, raffinage, industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution" est le seul à enregistrer une hausse de ses effectifs (+ 0,9 %), hausse également constatée au niveau national (+ 0,5 %). À l'opposé, tous les autres sous-secteurs affichent une baisse de l'emploi, plus particulièrement celui des autres produits industriels (42 % de l'emploi du secteur) qui subit une perte de 2 200 emplois (soit - 3,2 %).

L'emploi industriel se replie dans tous les départements de la région, notamment dans les Hautes-Alpes (- 3,6 %). Ce département avait pourtant relativement bien résisté à la crise en 2009, avec une baisse de ses emplois industriels plus modérée que la plupart des autres départements.

Emploi salarié par secteur d'activité détaillé

	Quatrième trimestre 2010, données cvs			
	Paca		France métropolitaine	
	Effectifs	Glissement annuel en %	Effectifs	Glissement annuel en %
Industrie	157 240	- 1,5	3 291 800	- 1,8
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	26 430	- 0,4	552 100	0,2
Cokéfaction et raffinage, industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	31 400	0,9	387 000	0,5
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques; fabrication de machines	20 610	- 0,8	468 000	- 3,2
Fabrication de matériels de transport	12 790	- 1,7	348 600	- 3,2
Fabrication d'autres produits industriels	66 010	- 3,2	1 536 100	- 2,3
Construction	107 890	- 1,4	1 428 100	- 0,7
Tertiaire marchand	831 850	1,1	10 725 700	1,8
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	237 530	- 0,4	2 976 400	0,4
Transports et entreposage	102 780	0,3	1 314 900	- 0,3
Intérim	36 310	15,1	592 500	19,6
Hébergement et restauration	96 390	- 0,1	937 000	1,8
Information et communication	35 970	1,6	689 200	2,1
Activités financières et d'assurance	48 950	2,3	839 600	1,5
Activités immobilières	22 850	3,0	232 600	1,4
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien; hors intérim	181 160	1,3	2 311 800	0,9
Autres activités de services	69 910	1,2	831 700	1,9
Ensemble des secteurs marchands non agricoles	1 096 980	0,5	15 445 600	0,8

Champ : salariés hors secteur agricole, services non marchands et particuliers employeurs

Lecture : l'évolution en glissement annuel rapporte les effectifs à la fin du quatrième trimestre 2010 aux effectifs à la fin du quatrième trimestre 2009.

Source : Insee - Estimations d'emploi

Rédaction achevée le 29 avril 2011

Les données analysées sont celles qui étaient disponibles à cette date. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Éric Rubiloni

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pour en savoir plus

[SUD INSEE l'essentiel n° 141, mai 2010. Face à la crise, Provence-Alpes-Côte d'Azur résiste mieux](#)

Retrouvez le [tableau de bord d'indicateurs régionaux](#) sur : www.insee.fr (onglet régions, rubrique "la conjoncture régionale")

Méthodologie

ESTEL, un dispositif pour mesurer l'emploi annuel

Depuis septembre 2009, les estimations annuelles d'emplois de l'Insee sont estimées avec le dispositif ESTEL (Estimations d'emploi localisé). Ce nouveau dispositif a pour objectif de produire par une synthèse de sources administratives des estimations localisées d'emploi cohérentes entre les différents échelons géographiques (France, région, département et zone d'emploi) et les secteurs de la nomenclature d'activités. ESTEL vise à couvrir l'emploi total, salarié (au lieu de travail, comme au domicile) et non salarié (au lieu de travail) et par secteur d'activité détaillé. Pour les salariés, ESTEL utilise les Déclarations Annuelles de Données Sociales "grand format" (DADS stricto-sensu complétées par les données du Système d'information sur les agents des services publics - SIASP et celles des particuliers-employeurs). Pour les non salariés, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) pour les non salariés agricoles, et les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) pour les non salariés non agricoles. Par rapport aux estimations d'emploi, l'utilisation de données individuelles permet de traiter directement les situations de multi-activité en comptant chaque personne uniquement dans son emploi principal. Ce dispositif donne le nombre de personnes en emploi au 31 décembre selon un concept d'emploi proche de celui du Bureau international du travail (BIT). Ainsi, toute personne ayant effectué un travail déclaré au cours de la dernière semaine de l'année est comptabilisée dans le niveau d'emploi. Les dernières données annuelles connues par le biais du dispositif ESTEL sont celles relatives au 31/12/2008 (provisoires).

ESTEL - EPURE 2 : un dispositif d'estimation trimestrielle de l'emploi salarié régional et départemental

Calées sur les estimations d'emploi annuelles issues d'ESTEL, l'Insee diffuse désormais des estimations d'emploi trimestrielles sur un champ restreint : celui de l'emploi salarié marchand (ou concurrentiel) non agricole. Les chiffres analysés dans cette note portent sur un champ restreint : les particuliers employeurs ayant été exclus. La mesure de l'emploi est effectuée en fin de trimestre. Les dernières informations issues de ce dispositif sont celles relatives au quatrième trimestre 2009 (cf. Information Rapide de l'Insee n° 68 du 11 mars 2010). Elles fournissent une première estimation de l'évolution annuelle de l'emploi en 2009 (entre le 31/12/2008 et le 31/12/2009) pour ESTEL restreint au champ salarié concurrentiel non agricole.

Remarque sur l'intérim

Dans le cadre du dispositif ESTEL, la ventilation de l'intérim par secteur utilisateur (industrie, commerce, construction et services marchands par exemple), n'est disponible qu'à l'échelon national. Aux niveaux régional et départemental, seule une mesure globale de l'intérim est disponible, l'emploi intérimaire étant inclus, sauf mention contraire, dans le secteur des services marchands.

Définitions

Créations d'emplois / Pertes d'emplois

Dans ce document, on entend par créations d'emplois (respectivement pertes d'emplois) la différence positive (respectivement négative) entre le total des emplois effectivement créés et les emplois détruits.

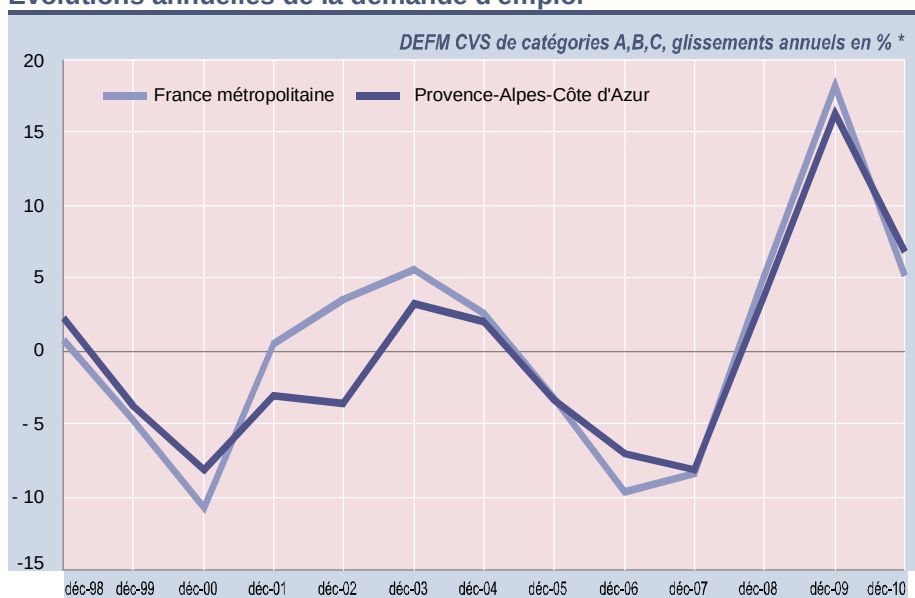
Marché du travail : hausse plus modérée en 2010 de la demande d'emploi

Entre décembre 2009 et décembre 2010, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B et C augmente de 6,8 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette évolution est plus marquée que la tendance nationale (+ 5,1 %). Bien qu'encore importante, cette hausse est inférieure de 10 points à celle de l'année précédente. Ainsi, le taux de chômage régional parvient à s'infléchir légèrement pour s'établir à 10,8 % de la population active fin 2010. L'écart avec le taux national, défavorable à la région, reste stable. C'est dans les Alpes-Maritimes et le Var que la baisse est la plus marquée.

Nette détérioration pour les seniors et les demandeurs d'emploi de longue durée

Fin décembre 2010, le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi en catégories A, B et C (demandeurs d'emploi tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi) s'élève à 343 560 demandeurs d'emploi, soit 21 890 de plus qu'un an auparavant. Cette hausse atteint 6,8 % sur un an soit, pour la première fois depuis 2008, une augmentation plus forte que celle observée à l'échelon national (+ 5,1 %). Durant la crise économique, Paca semblait avoir mieux résisté que les autres régions. Mais, en 2010, le marché du travail régional subit encore les effets à long terme de cette crise.

Évolutions annuelles de la demande d'emploi



* Lecture : l'évolution en glissement annuel rapporte les effectifs de fin décembre à ceux de fin décembre de l'année précédente
Source : STMT-Pôle emploi / Direccte-SESE

La hausse du nombre de demandeurs d'emploi (cat. A, B et C) affecte toutes les catégories de population, mais en particulier les seniors et les inscrits de longue et très longue durée. En effet, pour les inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus, l'évolution annuelle atteint + 21,6 % (quasi identique à 2009). Cette dégradation est supérieure à la tendance nationale (+ 19,7 %). Le constat est encore plus alarmant pour les demandeurs d'emploi de très longue durée, inscrits depuis deux ans ou plus, dont le nombre augmente de + 26,3 % en 2010, soit une évolution de + 14 points par rapport à 2009. Néanmoins, la région compte toujours proportionnellement moins de demandeurs d'emploi de longue durée qu'en moyenne nationale et l'écart continue de se creuser (34,6 %, contre 37,7 %). Si on examine les tranches d'âge des actifs, ce sont les seniors (50 ans ou plus) qui subissent la plus forte dégradation avec une augmentation de la demande d'emploi de 15,9 %. À l'inverse de 2009, le chômage des femmes augmente un peu plus rapidement que celui des hommes en Provence-Alpes-Côte d'Azur (respectivement + 7,6 % et + 6,0 %). Les hommes qui avaient particulièrement souffert des effets sectoriels de la crise en 2009 bénéficient désormais de la reprise de l'intérim. Au final, la moitié des chômeurs sont des femmes.

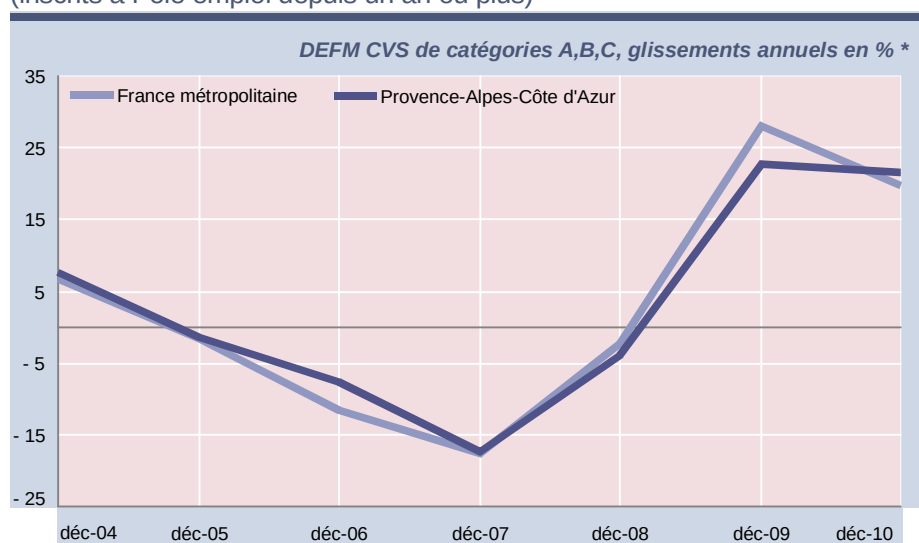
Populations de demandeurs d'emploi

	Provence-Alpes-Côte d'Azur			France métropolitaine		
	Effectifs	Part en %	Glissement annuel en %*	Effectifs	Part en %	Glissement annuel en %*
Hommes	171 645	50,0	6,0	2 010 000	49,7	4,2
Femmes	171 914	50,0	7,6	2 035 500	50,3	6,1
Moins de 25 ans	48 598	14,1	1,8	628 000	15,5	- 2,8
25 - 49 ans	229 509	66,8	5,5	2 661 800	65,8	4,4
50 ans ou plus	65 452	19,1	15,9	755 700	18,7	16,0
Ancienneté 1 an ou plus	119 013	34,6	21,6	1 524 800	37,7	19,7
Ancienneté 2 ans ou plus	50 146	14,6	26,3	683 300	16,9	27,1
Ensemble	343 559	100,0	6,8	4 045 500	100,0	5,1

* Lecture : l'évolution en glissement annuel rapporte les effectifs de fin décembre 2010 à ceux de fin décembre 2009

Source : STMT-Pôle emploi / Direccte-SESE

Évolutions annuelles du chômage de longue durée (inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus)



Source : STMT-Pôle emploi / Direccte-SESE

Tous les départements sont concernés par la hausse de la demande d'emploi, mais dans des proportions inégales. Les Hautes-Alpes (+ 9,4 %) et le Vaucluse (+ 8,3 %) sont particulièrement touchés. À contrario, dans les Alpes-Maritimes (+ 5,1 %) et le Var (+ 5,7 %), les augmentations annuelles sont les moins élevées.

Demande d'emploi

DEFM CVS de catégories A,B,C, au 31 décembre 2010		
	Effectifs	Glissement annuel en %*
Alpes-de-Haute-Provence	10 593	6,3
Hautes-Alpes	8 316	9,4
Alpes-Maritimes	64 911	5,1
Bouches-du-Rhône	152 462	7,5
Var	65 506	5,7
Vaucluse	41 771	8,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	343 559	6,8
France métropolitaine	4 045 500	5,1

*Lecture : l'évolution en glissement annuel rapporte les effectifs de fin décembre 2010 à ceux de fin décembre 2009

Source : STMT-Pôle emploi / Direccte-SESE

Faible accroissement des inscriptions et hausse des sorties de Pôle emploi

Au cours de l'année 2010, le nombre d'inscriptions à Pôle emploi augmente de 1,6 %, ce qui représente 6 900 entrées de plus qu'en 2009. Dans le même temps, le volume des sorties est en forte hausse (+ 6,9 %, soit 32 250 sorties de plus). Au total, le nombre d'inscriptions reste cependant supérieur à celui des sorties, provoquant l'accroissement du nombre de demandeurs d'emploi.

La progression du nombre d'inscriptions à Pôle emploi résulte de l'augmentation des premières entrées sur le marché du travail (+ 2,7 % en 2010). En revanche, le nombre de licenciements économiques diminue fortement (- 30 %, soit une évolution quasi identique au niveau national), celui des autres licenciements également (- 14,8 %) ainsi que celui des reprises d'activité (- 13,3 %, soit une baisse beaucoup plus élevée qu'en France métropolitaine avec - 2 %). Enfin, on note une forte régression des démissions, en Provence-Alpes-Côte d'Azur (- 11,9 %) comme en France (- 11,7 %). Celle-ci était déjà amorcée en 2009.

L'augmentation du nombre de sorties de Pôle emploi est due à la hausse des entrées en stage (+ 14,3 %) et des cessations d'inscription suite à défaut d'actualisation ou "absences au contrôle" (+ 9,9 %). Ces dernières représentent près de 45 % des sorties de Pôle emploi dans la région en 2010. Au niveau national, on estime à 40 % la part des demandeurs d'emploi ayant retrouvé un travail et figurant dans cette catégorie. Parmi les 104 880 reprises d'emploi déclarées, 31 080 sont des reprises d'emploi dans le cadre du Contrat Unique d'Insertion (contrat d'accompagnement dans l'emploi et contrat initiative emploi), soit près de trois sur dix.

Inscriptions à Pôle emploi selon le motif

Année 2010, demandes d'emploi enregistrées en catégories A,B,C						
	Provence-Alpes-Côte d'Azur			France métropolitaine		
	Effectifs CVS	Part en %	Évolution 2010/2009 en %	Effectifs CVS	Part en %	Évolution 2010/2009 en %
Licenciement économique	15 080	2,8	- 30,0	184 500	3,1	- 30,7
Autre licenciement	52 191	9,7	- 14,8	531 700	9,0	- 17,6
Démission	18 938	3,5	- 11,9	199 500	3,4	- 11,7
Fin de contrat à durée déterminée	134 887	25,1	- 6,7	1 386 900	23,6	- 6,9
Fin de mission d'intérim	23 174	4,3	- 19,5	348 000	5,9	- 22,7
Première entrée sur le marché du travail	30 697	5,7	2,7	373 800	6,4	- 7,7
Reprise d'activité	35 749	6,7	- 13,3	463 700	7,9	- 2,0
Autres cas	225 844	42,1	26,0	2 390 000	40,7	14,7
Tous motifs	536 559	100,0	1,6	5 878 100	100,0	- 2,6

Source : STMT-Pôle emploi / Direccte-SESE

Sorties de Pôle emploi selon le motif

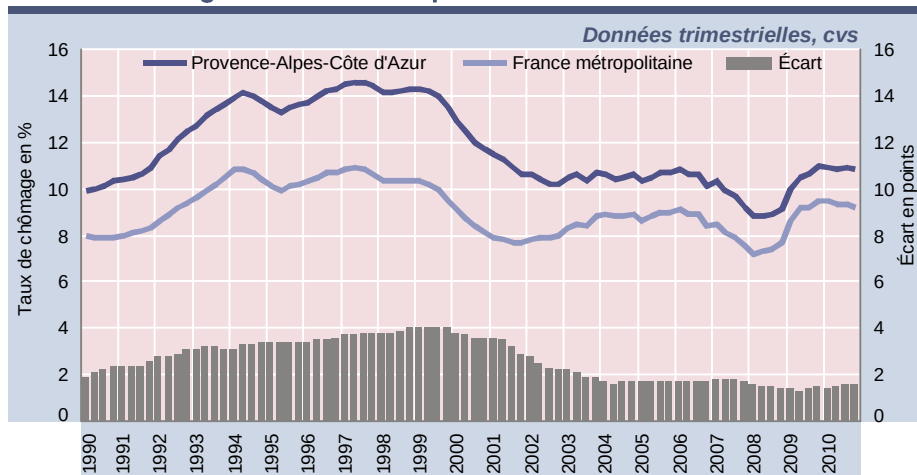
Année 2010, demandes d'emploi sorties de catégories A,B,C						
	Provence-Alpes-Côte d'Azur			France métropolitaine		
	Effectifs CVS	Part en %	Évolution 2010/2009 en %	Effectifs CVS	Part en %	Évolution 2010/2009 en %
Reprise d'emploi déclarée	104 882	20,6	- 0,6	1 212 400	21,5	4,8
Entrée en stage	28 027	5,5	14,3	384 500	6,8	6,1
Cessation d'inscription pour défaut d'actualisation	228 303	44,8	9,9	2 391 500	42,5	5,5
Arrêt de recherche	40 816	8,0	- 2,2	445 000	7,9	- 0,7
Radiation administrative	52 117	10,2	2,8	522 700	9,3	5,9
Autres cas	55 347	10,9	19,6	676 600	12,0	5,3
Tous motifs	509 492	100,0	6,9	5 632 700	100,0	4,9

Source : STMT-Pôle emploi / Direccte-SESE

Légère baisse du taux de chômage

Le taux de chômage, qui rapporte le nombre de chômeurs au sens du BIT à la population active, s'est orienté à la baisse en 2010. Cet infléchissement résulte du ralentissement de l'accroissement du nombre de chômeurs conjugué à la hausse des personnes en emploi. Ainsi, le taux de chômage localisé régional baisse légèrement en 2010 (- 0,2 point), pour s'établir à 10,8 % de la population active en fin d'année (valeur provisoire). En France métropolitaine, le taux de chômage au sens du BIT atteint 9,2 % fin 2010, soit 0,3 point de moins que fin 2009. Ainsi, l'écart entre les taux régional et national reste stable et s'établit à 1,6 point. Provence-Alpes-Côte d'Azur demeure l'une des régions les plus touchées par le chômage. Elle est située au quatrième rang de France métropolitaine, derrière les régions Nord-Pas-de-Calais (12,7 %), Languedoc-Roussillon (12,5 %) et Picardie (10,9 %).

Taux de chômage en Provence-Alpes-Côte d'Azur et écart avec la France



En 2010, le taux de chômage baisse pour la majorité des départements de la région. Cette amélioration est plus importante dans les Alpes-Maritimes et le Var (- 0,4 point). Les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse et le Var figurent parmi les départements français les plus touchés par le chômage (respectivement 11,8 %, 11,3 % et 11,0 %). À l'inverse, c'est dans les Hautes-Alpes que le taux de chômage, pourtant stable en 2010, est le plus faible de la région (7,5 %). Le recul global bénéficie à toutes les zones d'emploi de la région, à l'exception de celle de Châteaurenard dont le taux de chômage continue d'augmenter (+ 0,3 point en 2010).

Taux de chômage localisé

	Taux de chômage moyen* 4 ^e trimestre 2010 en %	Évolution annuelle en points
Alpes-de-Haute-Provence	10,0	- 0,3
Hautes-Alpes	7,5	0,0
Alpes-Maritimes	9,1	- 0,4
Bouches-du-Rhône	11,8	- 0,1
Var	11,0	- 0,4
Vaucluse	11,3	- 0,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	10,8	- 0,2
France métropolitaine	9,2	- 0,3

* en moyenne trimestrielle

Source : Insee - Données provisoires

Rédaction achevée le 8 avril 2011

Les données analysées sont celles qui étaient disponibles à cette date. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Marie-Christine Chesneau

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

Pour en savoir plus

Retrouvez le [tableau de bord d'indicateurs régionaux](#) sur : www.insee.fr (onglet régions, rubrique "la conjoncture régionale")

Méthodologie et définitions

La mesure du chômage

Il existe deux sources principales de mesure du chômage : l'enquête Emploi et les statistiques administratives de Pôle emploi.

. L'enquête Emploi,

réalisée par l'Insee, mesure le chômage sur la base de la définition établie par le Bureau International du Travail (BIT). Elle a connu en 2007 des modifications dans son exploitation : le concept BIT du chômage est maintenant calé sur l'interprétation européenne et la période de référence des estimations n'est plus la fin du trimestre mais la moyenne trimestrielle du fait de l'utilisation exclusive de l'enquête Emploi en continu.

- Le taux de chômage :

Calculé par l'Insee, le taux national rapporte le nombre de chômeurs au sens du BIT à la population active totale. Ces deux grandeurs ne sont pas directement disponibles dans les statistiques courantes et font donc l'objet d'estimations.

- Les taux de chômage localisés :

Ils sont estimés via une méthodologie synthétisant les informations de l'enquête Emploi (pour le niveau national) et de Pôle emploi (pour la répartition géographique). Il ne s'agit donc pas de chômage BIT à proprement parler, puisqu'on mêle le concept BIT à la mesure administrative du chômage.

- Chômage au sens du BIT :

En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau International du Travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Remarque : un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle emploi (et inversement).

. Pôle emploi

recense, à la fin de chaque mois, les demandeurs d'emploi inscrits dont la demande n'a pas été satisfaite ou annulée. Il s'agit d'une mesure administrative du chômage, qui obéit à une logique de gestion et de réglementation.

Cinq catégories de demandeurs d'emploi, inscrits à Pôle emploi, sont répertoriées :

- catégorie A : demandeurs d'emploi sans emploi, tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi ;
- catégorie B : se distingue de la catégorie A par le fait que le demandeur d'emploi a exercé une activité réduite courte, de moins de 78 heures au cours du mois écoulé ;
- catégorie C : se distingue de la catégorie A par le fait que le demandeur d'emploi a exercé une activité réduite longue, de plus de 78 heures au cours du mois écoulé ;
- catégorie D : personnes non immédiatement disponibles et dépourvues d'emploi ;
- catégorie E : personnes non immédiatement disponibles et pourvues d'un emploi ;
- catégories A, B, C : demandeurs d'emploi tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

- Les motifs de sortie de Pôle emploi :

Un demandeur d'emploi dont l'inscription à Pôle emploi prend fin est enregistré parmi les sortants pour l'un des motifs suivants :

- reprise d'emploi (déclarée) ;
- entrée en stage (déclarée) ;
- arrêt de recherche (déclaré) ;
- absence au contrôle (cessation d'inscription suite à défaut d'actualisation) : cas où la personne ne procède pas au renouvellement mensuel de son inscription, auquel il est tenu, tout en n'ayant pas déclaré l'un des motifs précédents ;
- radiation administrative, notamment dans le cas d'une absence de réponse à convocation ;
- changement d'agence locale pour l'emploi (répertorié dans les autres cas).

Minima sociaux : dix-huit mois après la mise en place du RSA, le nombre de bénéficiaires continue d'augmenter

Après la forte montée en charge du dispositif fin 2009, le nombre de bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) a continué de progresser tout au long de l'année 2010 (+ 6,4 %). Il s'élève en décembre à 172 580 allocataires en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Par ailleurs, le nombre d'allocataires de la prestation pour Adultes Handicapés augmente également dans la région (+ 3,4 %). Comme en 2009, le fort recours aux prestations sociales témoigne d'une situation économique toujours fragile. Avec les conjoints et les enfants, c'est près d'une personne sur dix de moins de 65 ans qui vit du RSA en Paca.

Depuis le 1^{er} juin 2009, le Revenu de Solidarité Active (RSA) remplace le Revenu Minimum d'Insertion (RMI), l'Allocation de Parent Isolé (API) et certaines aides forfaitaires temporaires. Il s'agit d'une prestation qui regroupe plusieurs types de situations. On distingue ainsi trois catégories de ménages allocataires :

- les foyers bénéficiaires du RSA socle seul, qui n'ont pas de revenus d'activité : 67 % des allocataires RSA de la région ;
- les foyers bénéficiaires du RSA socle et activité, qui ont des revenus d'activité inférieurs à un montant forfaitaire : 22 % des allocataires RSA de la région ;
- les foyers bénéficiaires du RSA activité seul, qui ont de faibles revenus d'activité supérieurs au montant forfaitaire : 11 % des allocataires RSA de la région.

Forte progression du nombre de bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active

Au 31 décembre 2010, la région compte 172 580 allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA), soit 6,4 % des personnes âgées de 18 à 59 ans. Avec les ayants droit (conjoints et enfants), ce sont près de 360 000 personnes qui bénéficient de cette prestation, soit 9 % de la population régionale de moins de 65 ans.

À l'échelle de la France métropolitaine, près de 1 800 000 allocataires du RSA sont enregistrés au 31 décembre 2010, soit 5 % de l'ensemble de la population âgée de 18 à 59 ans. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur concentre ainsi 9,6 % de la population nationale bénéficiaire de cette prestation. Entre 2009 et 2010, le nombre total d'allocataires du RSA augmente de plus de 6 % dans la région. Les bénéficiaires du RSA activité seul progressent de 12 %, à un rythme légèrement supérieur à celui du niveau national (10 %).

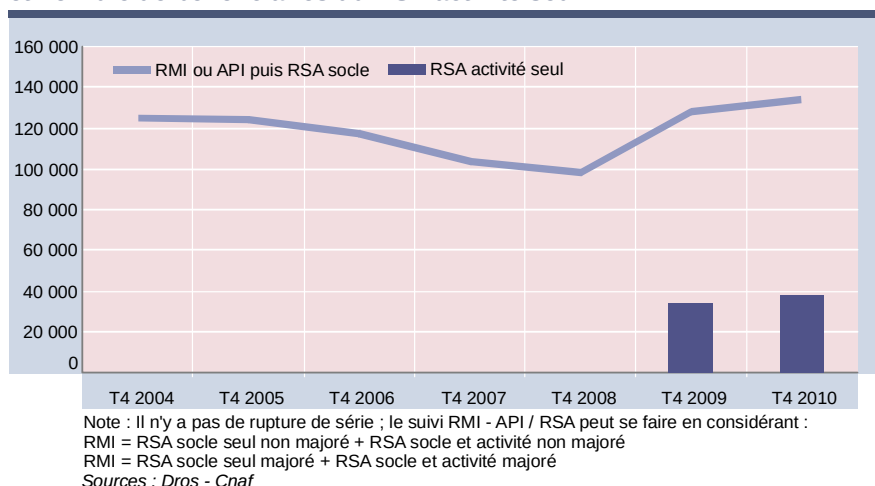
Allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) par composante

	Données au 31 décembre 2010			
	"RSA socle seul"	"RSA activité seul"	"RSA socle et activité"	Ensemble RSA
Alpes-de-Haute-Provence	2 296	1 196	608	4 100
Hautes-Alpes	1 652	816	326	2 794
Alpes-Maritimes	17 675	6 431	3 165	27 271
Bouches-du-Rhône	62 393	17 872	9 240	89 505
Var	19 370	7 695	3 544	30 609
Vaucluse	11 553	4 334	2 412	18 299
Provence-Alpes-Côte d'Azur	114 939	38 344	19 295	172 578
France métropolitaine	1 154 348	445 641	197 725	1 797 714

Note : mis en place en métropole au 1^{er} juin 2009, le RSA concerne essentiellement les ex-bénéficiaires du RMI et de l'API. Il complète également le revenu des travailleurs pauvres.

Sources : Dros - Cnaf (les données de la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole - régime agricole - ne sont pas prises en compte)

Nombre d'allocataires du RMI ou de l'API puis du RSA socle et nombre de bénéficiaires du RSA activité seul



Les Bouches-du-Rhône, qui concentrent, comme en 2009, plus de la moitié des allocataires du RSA, restent parmi les départements français les plus affectés : le taux de bénéficiaires s'y élève à 8 % des personnes âgées de 18 à 59 ans.

Allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA)

	31 décembre 2009	31 décembre 2010	Évolution déc 2009/déc 2010 en %	Taux d'allocataires du RSA* en % en 2010	Part de la population totale couverte par le RSA** en % en 2010
Alpes-de-Haute-Provence	3 708	4 100	10,6	5,0	6,7
Hautes-Alpes	2 500	2 794	11,8	3,9	5,0
Alpes-Maritimes	25 829	27 271	5,6	4,6	6,2
Bouches-du-Rhône	84 191	89 505	6,3	8,0	11,7
Var	28 850	30 609	6,1	5,8	7,6
Vaucluse	17 108	18 299	7,0	6,2	8,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	162 186	172 578	6,4	6,4	9,0
France métropolitaine	1 697 357	1 797 714	5,9	5,0	7,3

Note : mis en place en métropole au 1^{er} juin 2009, le RSA concerne essentiellement les ex-bénéficiaires du RMI et de l'API. Il complète également le revenu des travailleurs pauvres.

* le taux d'allocataires est le rapport du nombre d'allocataires à la population des 18-59 ans de 2009

** la population couverte par le RSA est égale au nombre d'allocataires + les éventuels conjoints et enfants. Elle est ici rapportée à la population de moins de 65 ans de 2009

Sources : Dros - Cnaf (les données de la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole - régime agricole - ne sont pas prises en compte) - Insee, estimations de population

Le montant du RSA peut être majoré pour les parents en situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître. Dans la région, le nombre de bénéficiaires du RSA majoré diminue de 3 % (21 950 au 31 décembre 2010, contre 22 600 un an auparavant). À l'inverse, avec un peu plus de 150 000 allocataires, le nombre de bénéficiaires du RSA non majoré augmente de 8 % en 2010.

Extension du dispositif RSA aux jeunes âgés de 18 à 25 ans

Au 1^{er} septembre 2010, le dispositif du RSA a été élargi aux jeunes âgés de 18 à 25 ans sans enfants à charge. Pour y avoir accès, il faut avoir travaillé au moins l'équivalent de deux ans à temps plein sur les trois dernières années. Ces conditions d'accès limitent le dispositif à une minorité de jeunes : le nombre de jeunes ciblés par cette prestation est ainsi estimé à environ 15 000 au niveau national. Comme toute nouvelle prestation, le RSA jeunes connaît une période de "montée en charge" qui peut expliquer la progression limitée observée depuis septembre 2010. Ainsi, quatre mois après sa mise en place, on compte fin décembre 2010, en France, un peu plus de 7 000 bénéficiaires du RSA Jeunes, dont 460 dans la région Paca.

Allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) bénéficiant ou non d'une majoration pour isolement

	"RSA non majoré"	dont "RSA jeunes"	"RSA majoré"	Ensemble RSA
Alpes-de-Haute-Provence	3 556	22	544	4 100
Hautes-Alpes	2 457	22	337	2 794
Alpes-Maritimes	23 810	64	3 461	27 271
Bouches-du-Rhône	78 029	169	11 476	89 505
Var	27 050	99	3 559	30 609
Vaucluse	15 728	81	2 571	18 299
Provence-Alpes-Côte d'Azur	150 630	457	21 948	172 578
France métropolitaine	1 564 444	7 095	233 270	1 797 714

Note : mis en place en métropole au 1^{er} juin 2009, le RSA concerne essentiellement les ex-bénéficiaires du RMI et de l'API. Il complète également le revenu des travailleurs pauvres.

Sources : Dros - Cnaf (les données de la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole - régime agricole - ne sont pas prises en compte)

Allocation aux Adultes Handicapés : poursuite de la hausse du nombre de bénéficiaires

Au 31 décembre 2010, 70 900 personnes bénéficient de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) dans la région. Comme en France métropolitaine, cette prestation concerne 2,8 % de la population âgée de 20 à 59 ans. Département le plus âgé de la région, les Alpes-Maritimes ont le taux d'allocataires de l'AAH le plus élevé (3,5 %).

Dans la région, le nombre de bénéficiaires continue d'augmenter en 2010 (+ 3,4 %, après + 4,8 % en 2009). À l'instar des années précédentes, c'est le département des Alpes-de-Haute-Provence qui enregistre la plus forte augmentation annuelle (+ 5 %).

La hausse du nombre de bénéficiaires de l'AAH est principalement liée au plan de revalorisation de cette prestation engagé en 2008. Ce plan prévoit une augmentation du montant de l'AAH de 25 % entre 2008 et 2012. Le plafond des ressources est donc relevé sensiblement chaque année, ce qui élargit l'accès à cette prestation. Le vieillissement de la population (le risque de handicap augmentant avec l'âge) et la dégradation des conditions économiques expliquent également l'augmentation du nombre d'allocataires de l'AAH.

Allocataires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)

	2010	Évolution 2010/2009 en %	Taux d'allocataires de l'AAH* en %	Données au 31 décembre Évolution annuelle moyenne décembre 2009/décembre 2005 en %
Alpes-de-Haute-Provence	2 530	5,0	3,2	6,7
Hautes-Alpes	2 107	4,6	3,1	2,5
Alpes-Maritimes	19 024	1,3	3,5	2,7
Bouches-du-Rhône	25 900	4,8	2,5	3,0
Var	14 492	3,7	2,9	1,4
Vaucluse	6 851	3,1	2,5	3,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	70 904	3,4	2,8	2,8
France métropolitaine	883 276	7,4	2,7	2,6

* le taux d'allocataires est le rapport du nombre d'allocataires à la population des 20-59 ans de 2009

Sources : Dros - Cnaf (les données de la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole - régime agricole - ne sont pas prises en compte) - Insee, estimations de population

Minimum vieillesse : hausse conséquente du nombre de bénéficiaires en 2009

En 2009, 69 200 allocataires perçoivent un minimum vieillesse en Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce qui représente 5,5 % de la population de la région âgée de 60 ans ou plus (contre 3,7 % en France Métropolitaine).

Pour la deuxième année consécutive, le nombre d'allocataires du minimum vieillesse a augmenté en 2009. Cette hausse, plus conséquente en 2009 qu'en 2008 (respectivement 2,4 % et 0,8 %), est majoritairement expliquée par une forte revalorisation de cette prestation (+ 6,9 % au 1er avril 2009). Celle-ci s'inscrit dans le plan de revalorisation de 25 % du minimum vieillesse prévue entre 2009 et 2012 pour les seules personnes isolées. Ainsi, jusqu'en 2008, seules les personnes isolées percevant moins de 7 537 € par an pouvaient prétendre au versement du minimum vieillesse. Depuis 2009, les personnes seules percevant entre 7 537 et 8 125 € par an peuvent également devenir bénéficiaires.

La hausse du nombre de bénéficiaires est très contrastée selon les départements : avec 640 allocataires de plus par rapport à 2008, le Var est celui où elle a été la plus conséquente (+ 5,1 %). En revanche, dans les Hautes-Alpes, le nombre d'allocataires est resté stable.

Dans la région, la moitié des allocataires du minimum vieillesse sont des femmes. Ce chiffre est inférieur à la moyenne nationale pour l'ensemble des départements, à l'exception des Hautes-Alpes où la part des femmes allocataires est de 59 %.

La part de personnes isolées parmi les allocataires du minimum vieillesse est stable par rapport à 2008 (62,5 % en Paca, contre 71 % en France Métropolitaine). Elle est la plus élevée dans les départements alpins (Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes). À l'inverse, dans les Bouches-du-Rhône, elle est la plus faible de la région. Au total, trois personnes isolées sur quatre bénéficiant de ce dispositif sont des femmes.

Titulaires d'un minimum vieillesse (ASV* ou ASPA**), tous régimes

	2009	Évolution 2009/2008 en %	Part des femmes en %	Taux d'allocataires d'un minimum vieillesse*** en %	Évolution annuelle moyenne décembre 2008/décembre 2003 en %
Alpes-de-Haute-Provence	1 916	1,1	54,3	4,2	- 0,3
Hautes-Alpes	1 304	0,0	59,4	3,7	- 3,9
Alpes-Maritimes	16 236	0,7	49,3	5,4	0,4
Bouches-du-Rhône	29 689	2,0	49,9	6,6	0,4
Var	13 207	5,1	49,0	4,5	1,0
Vaucluse	6 823	3,6	52,7	5,2	- 0,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	69 175	2,4	50,2	5,5	0,3
France métropolitaine	515 847	1,8	56,9	3,7	- 1,8

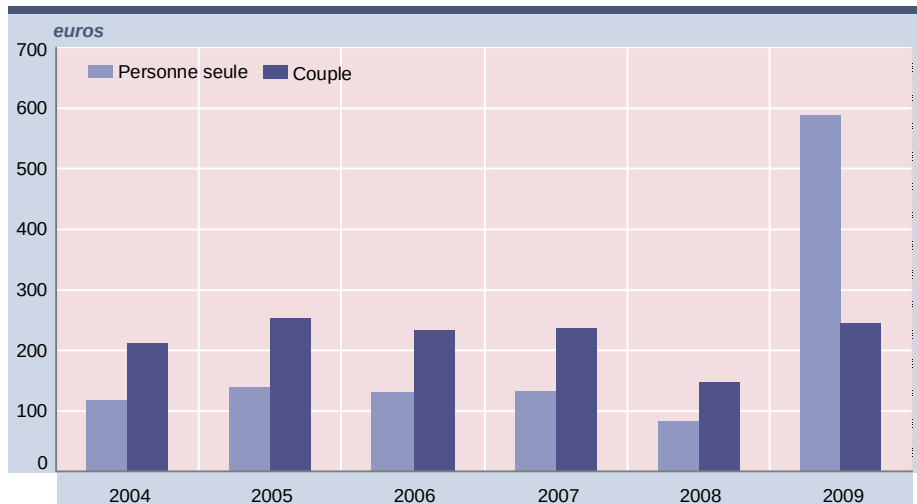
* Allocation Spéciale de Vieillesse

** Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées

*** nombre d'allocataires rapporté à la population âgée de 60 ans ou plus de 2009

Sources : Drees - Insee, estimations de population

Revalorisation annuelle du montant du minimum vieillesse



Champ : montant annuel de la revalorisation des allocations constituant le minimum vieillesse au 1^{er} janvier jusqu'en 2008 et au 1^{er} avril à partir de 2009, France.

Source : Drees

Rédaction achevée le 6 avril 2011

Les données analysées sont celles qui étaient disponibles à cette date. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Julie Bertrand

Carole Toutalian

Dispositif Régional d'Observation Sociale

Jean-Claude Jaillet

Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

Sources et définitions

Sources

Les données sur le RSA et l'AAH présentées ici sont celles de l'ensemble des régimes, à l'exception de la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (Ccmsa), ce qui représente environ 98 % de l'ensemble des allocataires. Ces données proviennent de l'exploitation des fichiers statistiques exhaustifs des Caf, délivrant une photographie des allocataires à la fin du mois de décembre 2010.

Définitions

Bénéficiaire

Dans ce document, le terme de "bénéficiaire" est synonyme du terme "allocataire".

Revenu de Solidarité Active (RSA)

Entré en vigueur le 1^{er} juin 2009, le RSA remplace le Revenu Minimum d'Insertion (RMI), l'Allocation de Parent Isolé (API) et certaines aides forfaitaires temporaires comme la prime de retour à l'emploi.

Le dispositif RSA s'inscrit dans une politique d'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté, exerçant ou non une activité. Ce dispositif se compose de deux volets : une incitation financière (qui vise à garantir un revenu qui varie en fonction des ressources et de la composition du foyer) et un accompagnement dans ou vers l'emploi. Le RSA est versé par les Caisses d'Allocations Familiales et n'est pas limité dans le temps. Les foyers monoparentaux bénéficient d'une majoration de leur RSA. Sont concernées les personnes isolées (ne vivant pas en couple) qui assument la charge d'un ou de plusieurs enfants. Une femme isolée en état de grossesse déclarée percevra ainsi 583 €. S'applique ensuite une majoration de 42 % du montant forfaitaire du RSA pour chaque enfant ou personne à charge. La personne peut conserver le même montant de RSA tant que sa situation ne change pas. L'État et les départements cofinancent cette nouvelle prestation. Le RSA a deux composantes : le RSA socle (anciennement RMI et API) et le RSA activité. Les personnes sans activité bénéficieront du RSA socle, les personnes actives pourront bénéficier du RSA activité seulement ou cumulé au RSA socle.

Revenu de Solidarité Active Jeunes (RSA Jeunes)

Le montant du "RSA jeunes" est calculé de la même façon que celui du RSA non majoré, qu'il s'agisse du RSA socle seul, du RSA socle et activité ou du RSA activité seul. Cependant une condition préalable d'activité professionnelle est exigée. Les allocataires du RSA jeunes doivent en effet avoir exercé, au cours des trois années précédant leur demande de RSA, une activité pendant au moins 3 214 heures (soit deux fois la durée légale annuelle du travail), autrement dit l'équivalent de deux années d'activité à temps plein (en cas de périodes de chômage indemnisé, la période de référence de trois ans peut être prolongée au maximum de six mois).

Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)

L'AAH garantit aux personnes handicapées un revenu minimum mensuel. Pour en être bénéficiaire, il faut :

- avoir au moins 20 ans (ou moins si la personne n'est plus à charge de ses parents au sens des prestations familiales) et au plus 60 ans, avoir une incapacité appréciée par la CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, ex Cotorep) supérieure ou égale à 80 % ou d'au moins 50 % et être dans l'impossibilité de se procurer un emploi ;
- ne pas percevoir de pension d'invalidité ou de vieillesse d'un montant au moins égal à l'allocation ;
- ne pas disposer de ressources supérieures à un plafond.

Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)

L'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) est une nouvelle allocation qui se substitue depuis 2007 aux anciennes allocations du minimum vieillesse pour les nouveaux bénéficiaires. Cette allocation permet d'atteindre le montant du minimum vieillesse. Celui-ci a été créé en 1956 et a pour objet de garantir un revenu minimal à toutes les personnes âgées d'au moins 65 ans (d'au moins 60 ans en cas d'incapacité au travail). Au 1^{er} avril 2010, il s'élève à 8 507 € par an pour une personne seule et à 13 890 € par an pour un couple.